

IFAD

CERFE

**Baseline study on poverty, social exclusion  
and social agency in Cameroon**

(T.A. Grant NO. Suppl-It-625-CERFE)  
(ESPAR2)

**LIGNES DIRECTRICES**

*Version provisoire*

*Rome, novembre 2005*



## Table des matières

<b>PREMIERE PARTIE</b>	
<b>LIGNES DIRECTRICES POUR L'IDENTIFICATION DU MODELE ESPAR</b>	<b>1</b>
Premier Chapitre	
<b>Cadre institutionnel</b>	<b>3</b>
Deuxième Chapitre	
<b>Cadre thématique</b>	<b>9</b>
1. Le débat international sur la pauvreté	9
2. La communauté internationale et la pauvreté rurale	12
3. La pauvreté et les processus d'appauvrissement au Cameroun	14
Troisième Chapitre	
<b>Le modèle ESPAR en résumé</b>	<b>17</b>
1. Les principaux éléments du modèle ESPAR	17
2. Le parcours de validation du modèle ESPAR	20
3. Les résultats en résumé de la recherche-action sur l'exclusion sociale et la pauvreté en milieu rural au Cameroun	31
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	
<b>LIGNES DIRECTRICES POUR LA CONSTRUCTION DU MODELE ESPAR</b>	<b>39</b>
Quatrième Chapitre	
<b>Définitions</b>	<b>41</b>
1. Les facteurs de risque social et environnemental	41
2. Exclusion sociale générale	44
3. Exclusion sociale spécifique	45
4. Pauvreté	45
5. Capital social	50

Cinquième Chapitre	
<b>Structures</b>	53
1. Analyse Participative de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale – APPES	53
2. Opérationnalisation de la <i>Poverty Line</i> – OPL	61
3. Analyse Directe de la Pauvreté – APD	62
4. Analyse Participative du Capital Social – APaCS	63

TROISIEME PARTIE

**LIGNES DIRECTRICES POUR LA MISE EN OEUVRE DU MODELE ESPAR** 69

Sixième Chapitre	
<b>Dynamiques</b>	71
1. Le modèle ESPAR en “action”	71
2. Premier résultat opérationnel: la connaissance et sa cartographie	73
3. Deuxième résultat opérationnel: la <i>Road Map</i>	74
4. Troisième résultat opérationnel: un plus vaste éventail de ressources pour la lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement	79

Septième Chapitre	
<b>Application</b>	83
1. La préparation	83
2. Le relevé	95
3. L'interprétation et l'élaboration	107
4. La représentation graphique et la mise en forme finale	126

Huitième Chapitre	
<b>Utilisation</b>	139

Bibliographie (*en préparation*)

Annexes

- Questionnaire pour les focus groups
- Questionnaire pour les personnes pauvres

PREMIERE PARTIE  
**LIGNES DIRECTRICES POUR  
L'IDENTIFICATION DU  
MODELE ESPAR**



# Premier Chapitre

## Cadre institutionnel

Le CERFE, sur la base d'un accord avec le Fonds International pour le Développement Agricole – FIDA, est en train de réaliser, un projet intitulé "*Baseline Study on poverty, social exclusion and social agency in Cameroon*" (T.A. GRANT NO. SUPPL-IT-625-CERFE du 10 juin 2004). Ce projet se déroule dans le cadre et en synergie avec le Projet d'appui au développement communautaire – PADC en cours d'exécution au Cameroun, et plus en particulier dans les provinces de l'Extrême Nord et du Centre.

Le projet, identifié par le sigle ESPAR2, a pour finalité de **favoriser la participation de groupes d'acteurs locaux dans le processus d'analyse et de mesure des phénomènes de privation sociale en milieu rural** et dans la planification des interventions destinées à contrecarrer ces phénomènes. Dans ce sens il constitue la suite d'un projet précédent, toujours réalisé pour le compte du FIDA<sup>1</sup>, intitulé « Developing an action research methodology to tackle poverty and social exclusion in rural environments ».

Ce dernier projet a en effet permis de mettre au point et d'expérimenter un modèle de mesure de la pauvreté, de l'exclusion sociale et du capital social en milieu rural (Modèle ESPAR). Pour ce faire, une recherche-action a été réalisée entre 2003 et 2004. Recherche-action qui a prévu, en premier lieu, la réalisation d'études préparatoires concernant les phénomènes de privation sociale (exclusion sociale et pauvreté) et le capital social au niveau local en milieu rural; les systèmes d'évaluation de ces phénomènes; la réalité actuelle du Cameroun, ses politiques et ses programmes d'intervention pour combattre les situations de privation économique et sociale ; les principaux aspects des politiques de welfare au niveau local.

---

<sup>1</sup> FIDA, Technical Assistance Grant No. 625 CERFE.

Une fois les études préparatoires réalisées, en collaboration avec les fonctionnaires du PADC, un projet opérationnel a été mis au point avec des instruments techniques et la détermination des aspects méthodologiques pour l'application de la proposition du modèle. Ensuite, une phase de pré-test, qui prévoyait l'application du modèle dans 4 villages de la province Centre du Cameroun a été effectuée. Puis, après les vérifications nécessaires et les ajustements de caractère méthodologique, l'expérimentation a été effectuée dans 39 villages appartenant aux deux provinces objet d'enquête (Centre et Extrême Nord).

C'est pourquoi, dans l'ensemble, la recherche-action a permis d'avoir des informations sur 43 villages appartenant à 10 communes différentes de deux provinces<sup>2</sup>. Pour l'application du modèle, en plus de la documentation existante, un total de 426 informateurs qualifiés, réunis en focus groups et 198 individus en état de pauvreté ont été consultés. Le rapport final de la recherche-action, contenant la présentation du modèle et de ses résultats, a été discuté au cours de deux séminaires avec des experts et des opérateurs du secteur, le premier à Yaoundé et le deuxième à Rome.

En se basant sur les résultats de ce travail, il a été possible de démarrer le projet actuel lequel se propose, comme but général, de répandre la connaissance et l'utilisation du Modèle ESPAR, grâce à des activités de formation et d'assistance technique et grâce à la diffusion de ce dernier dans tous les villages où le PADC opère. À travers les éléments de connaissance générale et analytique que l'application du Modèle ESPAR pourra apporter, il sera en effet possible de construire, réaliser ou améliorer les « plans de développement villageois » que le PADC est appelé à définir et à mettre en oeuvre, avec la collaboration de la population locale, dans plus de 200 villages des deux provinces où il intervient.

Pour ce faire, l'une des principales actions du projet "*Baseline Study on poverty, social exclusion and social agency in Cameroon*", est la rédaction de ce texte qui contient les **lignes directrices pour l'identification, la construction et la mise en oeuvre du Modèle ESPAR**.

Les sujets formellement impliqués dans la mise en oeuvre de ce projet sont au nombre de quatre. À savoir : l'IFAD, le CERFE et le Ministère de l'Agriculture du Cameroun, à travers le programme PADC auxquels il faut ajouter la

---

<sup>2</sup> Pour la liste complète des 43 villages et des 10 communes voir le rapport final de la recherche-action.



coopération italienne qui en est le bailleur de fonds. D'autres sujets seront toutefois appelés à fournir leur contribution et leur expérience pour la réalisation des activités prévues.

Le FIDA est l'agence des Nations Unies qui a, plus que tout autre, placé la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en milieu rural au cœur de son engagement. Engagement dont témoignent non seulement tous les projets que ce Fond a jusqu'à présent réalisés et financés, mais aussi le nombre considérable d'études et de recherches qu'il a mené dans ce domaine au cours des dernières décennies et le renouvellement de son engagement, dans le cadre stratégique 2002-2006, pour la détermination de politiques de développement efficaces des zones rurales qui prévoient également la participation des collectivités locales.

Le **CERFE** est un institut de recherche et de formation à but non lucratif en statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies et qui travaille, entre autres, en Afrique depuis environ 25 ans (au Cameroun depuis 1991). L'activité du CERFE est orientée à faire de la sociologie et, plus en général, de la recherche sociale, des instruments efficaces pour connaître les réalités humaines, et pour répondre aux nombreuses questions provenant, aussi bien des personnes impliquées dans les politiques de développement, que de la collectivité dans son ensemble.

Ces quinze dernières années, notamment, à travers la mise en oeuvre de nombreuses recherches et études, le CERFE a travaillé à la mise au point, à l'expérimentation et à l'utilisation sur une vaste échelle d'un modèle spécifique appelé « **Rapid Appraisal Method on Social Exclusion and Poverty** » (RAMSEP)<sup>3</sup>. Ce travail a comporté de nombreux moments de réflexion, de formalisation, d'expérimentation dans différentes parties du monde, de révision et de mise au point de théories, concepts, méthodologies, indicateurs et instruments techniques qui ont constitué un véritable processus de validation du modèle RAMSEP<sup>4</sup>. Le modèle ESPAR représente une application spécifique au milieu rural et un élargissement de RAMSEP, dans la mesure où il inclut également l'analyse des potentialités au niveau territorial, c'est-à-dire le capital social local.

---

<sup>3</sup> Nous pouvons en particulier citer les études et les recherches faites sur le sujet en collaboration avec le système des Nations Unies, avec la Banque Mondiale et avec la Commission Européenne dans des pays d'Afrique (Angola, Cameroun, Mozambique, République Sud-Africaine, Sénégal, Zimbabwe), de l'Amérique Centrale et de l'Amérique Latine (Argentine, Brésil Pérou) et d'Europe (Italie, Royaumes-Unis, France).

<sup>4</sup> Ce processus est présenté de façon analytique dans le troisième chapitre.

Le **Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADC)** est lui aussi financé par le FIDA. Il a pour finalité l'amélioration des conditions et des niveaux de vie des populations des zones rurales les plus défavorisées. Amélioration tentée en encourageant les populations locales à participer à la définition et à la mise en œuvre des plans villageois de développement. Le PADC, qui a démarré début 2003, se situe dans le cadre du « Programme National de Développement Participatif » (PNDP) et au cours de ses deux premières années d'activité a concerné les deux Provinces de l'Extrême Nord et du Centre du Cameroun.

Pour réaliser le projet, qui durera 16 mois, le CERFE a constitué une **équipe** dirigée par deux experts internationaux, Federico Marta, sociologue, et Alessandra Olmi, psychosociologue. Pendant le déroulement du projet, l'équipe profitera de plus de la collaboration des fonctionnaires du PADC et elle sera en contact périodique avec « l'African Division 1 » et la « Technical Division » du FIDA.

Le présent texte des grandes lignes - formulé sur la base du travail antérieur du CERFE et rédigé par Federico Marta - a la fonction de fournir un support didactique pour le personnel qui sera formé à son application et à son utilisation. De plus, il fournit toutes les informations concernant les définitions, les structures, les dynamiques du Modèle Espar. Ce texte, qui sera présenté, discuté et, éventuellement modifié, après confrontation avec les partenaires et avec un groupe d'experts et d'opérateurs du secteur au Cameroun, est organisé en trois parties consacrées aux sujets suivants :

La première partie, c'est-à-dire les «**lignes directrices pour l'identification du Modèle ESPAR** », se compose de trois chapitres, celui-ci inclu. Ces chapitres tenteront de fournir les informations à caractère institutionnel, de définir un cadre général de référence sur le débat international, sur les politiques de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté et de rendre compte du processus qui a conduit à la définition du modèle.

La deuxième partie, les «**lignes directrices pour la construction du Modèle ESPAR** », se compose de deux chapitres qui souhaitent fournir toutes les définitions, et donc les concepts, et les principales théories utilisées pour la construction du modèle, les structures de base de la méthode, ses caractéristiques et les outputs d'information qu'elles peuvent fournir.

La troisième partie enfin, les **lignes directrices pour la mise en oeuvre du Modèle ESPAR**, est organisée en quatre chapitres où nous essayons d'illustrer le modèle en « action ». Le sixième chapitre est consacré aux dynamiques et donc aux résultats opérationnels de caractère général qui peuvent être obtenus; le septième chapitre présente la procédure d'application du modèle, de la préparation du travail sur le terrain à la collecte des données, à leur élaboration, interprétation et formalisation dans un texte écrit; le huitième chapitre est ensuite consacré à l'utilisation des données pour la détermination des plans de développement du village. Le dernier chapitre, toujours inhérent à la troisième partie, est consacré aux conclusions et aux recommandations.



## Deuxième Chapitre

# Cadre thématique

Le travail de dix ans réalisé par le CERFE pour la détermination, l'expérimentation et la validation du Modèle ESPAR, s'insère dans le cadre du débat international sur l'analyse et la mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui s'est développé au cours des dernières décennies, aussi bien en ce qui concerne la communauté interprétante que de la communauté opérante. Certains des principaux éléments de ce débat au niveau international sont indiqués ci-après. De plus, afin d'apporter des éléments supplémentaires relatifs au contexte, quelques informations de base seront fournies de façon synthétique, sur la pauvreté et le processus d'appauvrissement au Cameroun.

### 1. Le débat international sur la pauvreté

La pauvreté est aujourd'hui de plus en plus souvent considérée comme un **phénomène insoutenable** et, surtout sous ses formes les plus extrêmes, incompatible avec les principes et valeurs qui réglementent les États, les organisations internationales et les sociétés organisées. De plus, comme récemment relevé par le Rapport sur le développement humain du PNUD publié en 2005<sup>5</sup>, les objectifs de réduction de la pauvreté au niveau global sont actuellement loin d'être atteints. En effet, face à la diminution considérable, malgré tout, du nombre de pauvres (130 millions de personnes sont sorties de la condition d'extrême pauvreté selon le PNUD), l'objectif de réduire de moitié le nombre de pauvres d'ici 2015 semble être très difficile à atteindre, sur la base des tendances actuelles.

---

<sup>5</sup> PNUD, Human Development Report 2005

Alors que l'essence de la pauvreté semble facile à comprendre, ses manifestations sont **hétérogènes** et souvent **ambiguës**. Si bien qu'il devient difficile de comprendre complètement ce phénomène et, encore plus difficile, de définir les moyens permettant de le mesurer<sup>6</sup>. Cette situation semble avoir produit, au fil des ans, une forte **discordance terminologique**, qui s'est manifestée, de façon concrète, dans l'utilisation de termes différents pour se référer aux mêmes phénomènes ou au recours des mêmes termes pour indiquer des phénomènes totalement ou partiellement dissemblables.

À cet égard, la confusion théorique et opérationnelle a conduit de nombreux experts et scientifiques à introduire, à côté de la notion de pauvreté, d'autres concepts telles que, entre autres, **l'exclusion sociale**, la **vulnérabilité** ou la **privation sociale**. Cependant, les frontières entre ces concepts ne semblent pas avoir encore été complètement éclaircies et explicitées.

Ce n'est que récemment, alors qu'une forte **divergence linguistique** persiste, qu'a été relevée une évolution du débat public sur la privation. On est donc passé d'une divergence opérationnelle et linguistique substantielle à une étonnante situation de **convergence opérationnelle**. Ceci ne signifie évidemment pas que les positions exprimées ces dernières années coïncident désormais mais plutôt que, tout en étant différentes, elles manifestent quelques tendances de base communes. Cette orientation vers la convergence constitue un événement inédit surtout par rapport à la diversification très marquée, même en ce qui concerne l'organisation générale, qu'il était encore possible de relever au début des années 90.

En ce qui concerne les **questions de connaissance et d'information** exprimées par les différents sujets pris en considération également, elles semblent de plus en plus semblables et homogènes. Ceci permet non seulement de confirmer de nouveau la convergence substantielle de fond dans les positions prises par les sujets, et indique également une plus grande aptitude à rendre plus explicite les questions de connaissance et d'information, ainsi qu'une perception plus consciente de l'importance assumée par une **interaction étroite entre activités de recherche et *policy making***.

---

<sup>6</sup> Sur le débat international sur la pauvreté, voir: Quaranta G., Quinti G. (avec M. Cacace et F. Marta), "Action-research on policy formulation capacities for the eradication poverty and social exclusion", CERFE, DESA, 2004, qui est accompagné d'une riche bibliographie sur le sujet. (Publié en italien : *Esclusione sociale e povertà. Contributo per la conoscenza e la misurazione dei rischi sociali e ambientali nel contesto internazionale*, CERFE, Roma, 2005)

Dans ce cadre, caractérisé par la formalisation progressive des besoins, de plus en plus partagés, de connaissance et d'information, il semble possible de localiser au moins **cinq domaines thématiques** où ces tendances sont déjà évidentes de façon nette et marquée. Ces domaines peuvent être considérées comme **cinq “vecteurs”** qui, en interagissant entre eux, fournissent une direction d'ensemble à l'élaboration théorique et politique en cours.

- Premier vecteur: la **centralité de la connaissance**. Le premier vecteur est constitué de l'importance toujours plus importante reconnue à l'acquisition des connaissances adaptées comme passage préliminaire pour l'élaboration de politiques efficaces et pertinentes. Ces connaissances concernent les caractères, l'intensité et les dynamiques des phénomènes de privation, mais aussi les ressources et les possibilités présentes sur le territoire.
- Deuxième vecteur: la **subjectivisation** des pauvres. Le deuxième vecteur concerne l'aptitude, désormais consolidée, à reconnaître les pauvres comme des sujets, et donc comme des acteurs en mesure, s'ils sont opportunément soutenus, d'agir pour se libérer et sortir de leur condition. Ils ne sont donc plus exclusivement considérés comme de simples bénéficiaires des politiques de lutte contre la pauvreté.
- Troisième vecteur: la **socio-dynamique de la pauvreté**. Le troisième vecteur est représenté par la tendance commune à donner de l'importance aux aspects dynamiques inhérents aux phénomènes de privation. Avec une attention particulière aux aspects impliqués dans les processus d'appauvrissement et à ceux qui se développent à l'intérieur de la condition de pauvreté.
- Quatrième vecteur: la **différentiation typologique des pauvres et des groupes vulnérables**. Le quatrième vecteur se manifeste dans un refus croissant des généralisations, dans une conscience toujours plus importante des différences qui existent entre les pauvres et dans une perception plus déterminée de l'existence de groupes d'individus particulièrement vulnérables auxquels consacrer une attention particulière.
- Cinquième vecteur: le **caractère concret des politiques**. Le cinquième vecteur s'exprime dans la tendance à une articulation croissante des politiques, dans le but de les adapter aux caractéristiques des différents sujets impliqués et à celles du territoire où ils vivent et de les rendre plus à même, en soutenant et en favorisant l'implication des ressources locales (capital social), d'affronter les aspects dynamiques de la pauvreté, avec une référence précise aux processus d'appauvrissement et aux parcours de sortie de la condition de pauvreté.

## 2. La communauté internationale et la pauvreté rurale

Dans ce contexte, il est possible d'insérer le thème particulier de la **pauvreté en milieu rural** indiqué par la communauté internationale comme une des principales arènes dans laquelle combattre le processus d'appauvrissement et donc obtenir, en valeurs absolues, un impact supérieur en termes de réduction du nombre de personnes en état de pauvreté.

Les stratégies et les politiques encouragées par les différents organismes internationaux (parmi lesquels Banque Mondiale, PNUD, FAO, FIDA et PAM) semblent, en effet, s'unir par des approches convergentes caractérisées, en plus des indications nécessaires pour des interventions de type macroéconomique, par quelques aspects communs fondamentaux<sup>7</sup>. Parmi ceux-ci il semble opportun de citer l'importance attribuée par ces organismes pour:

- **renforcer les gouvernements locaux à travers la décentralisation**, à travers la création de systèmes de monitoring de ce processus, la formation et le capacity building des fonctionnaires, l'octroi de subventions et de primes pour les fonctionnaires au niveau départemental, de district et local, etc.;
- **mettre les communautés locales au centre du développement** et les impliquer dans la conception, la réalisation, la supervision de petits projets infrastructurels, qui puissent également prévoir leur participation en termes de ressources économiques;
- **soutenir les organisations de producteurs locaux** à travers la création d'un milieu politique et juridique favorable, qui puisse conduire à la compression des coûts de production et à l'implication des « rural poor » dans la production;

---

<sup>7</sup> Voir, entre autres: World Bank, World Development Report 2001 et World Development Report 2004; OUA, Document de cadre stratégique du NEPAD, 2001; Mohamd Hasan Khan, *La pauvreté rurale dans les pays en développement*, Dossier économique n. 26, FMI, Washington, 2001 ; FAO-IFAD-WFP, *Reducing poverty and hunger : the critical role of financing for food, agriculture and rural development*, Roma, February 2002 ; PAM, *Schémas de stratégies de pays*, Point 4 de l'ordre du jour (WFP/EB.2/2000/4/2) ; WFP, *Policy issues, Agenda item 4, Strategic plan (2004-2007)*, (WFP/EB.3/2003/4-A/1) ; Nwanze Okidegbe, *Rural poverty : trends and measurement*, Background Paper n. 3, The World Bank, 2001



- **impliquer les pauvres eux-mêmes**, dans la définition des priorités d'intervention au niveau local, dans la consultation et la négociation avec les gouvernements locaux et centraux;
- encourager les institutions et les organisations pour le **management des ressources** naturelles;
- encourager le développement de la **recherche et de l'innovation technologique** comme instruments de connaissance et de plus grand impact sur les réalités rurales.

À cet égard, il convient de mentionner le renouvellement de l'implication générale qui a été pris par le **FIDA** lors de la définition de stratégies de lutte contre la pauvreté, en ligne avec les Millennium Development Goals. Dans le **cadre stratégique 2002-2006** le FIDA souligne la nécessité de renforcer les partenariats avec les institutions au niveau national, tout particulièrement avec celles qui fournissent une assistance directe aux pauvres des zones rurales et à leurs organisations sous la forme d'investissements et de politiques adaptées.

Plus précisément, le mandat du FIDA pour 2006 est orienté à mettre les populations pauvres des zones rurales dans les conditions de sortir de la pauvreté, en encourageant le développement social, la parité entre les sexes, la création de revenus, de meilleures conditions nutritionnelles et la possibilité de soutien du milieu. L'accomplissement de ce mandat a demandé une implication nouvelle, et encore plus grande, de la part du Fond pour mettre à disposition des ressources financières et humaines adaptées, et pour définir des **stratégies régionales spécifiques**, dont celles pour l'**Afrique Centrale et Occidentale**.

En référence à cette stratégie régionale, qui concerne ce texte de plus près, il semble nécessaire de rappeler les objectifs principaux qui sont:

- **renforcer les capacités** des pauvres des milieux ruraux et de leurs organisations et redonner une place centrale aux politiques et aux institutions de développement rural en faveur des pauvres.
- **accroître la productivité** de l'agriculture et des ressources naturelles et améliorer l'accès aux technologies;
- **augmenter les revenus** ruraux à travers une amélioration de l'accès aux capitaux et aux marchés;

— **réduire la vulnérabilité** face aux principales menaces qui pèsent sur les moyens de subsistance des populations rurales.

Dans ce but le FIDA est en train d'élaborer et de réaliser des **projets et des programmes**, comme c'est le cas du PADDC lui-même, basés sur les résultats et sur les leçons apprises, flexibles, équitables et attentifs aux questions de genre, soutenables, aussi bien sur le plan environnemental que sur le plan des institutions, et enfin, en mesure de fournir des éléments utiles à l'analyse de la réalité sociale, à la concertation entre les acteurs impliqués et à la définition de politiques ciblées.

### **3. La pauvreté et les processus d'appauvrissement au Cameroun**

Bien qu'il **concerne une partie encore très importante de la population**, le phénomène de la pauvreté semble **être en diminution sensible** au Cameroun, grâce à une décennie de politiques visant à réduire le nombre de personnes en état de privation. En comparant les relevés effectués au niveau national (Enquête camerounaise auprès des Ménages – ECAM) en 1996 et 2001, le pourcentage de personnes en dessous du seuil de pauvreté s'avère avoir diminué de presque 11 points (de 51% à 40.2%).<sup>8</sup>.

Ce phénomène se révèle toutefois très **peu homogène entre les différentes zones** du pays et, surtout, il se présente comme étant fortement enraciné dans les zones rurales. Le pourcentage de la population pauvre y est encore de 50% avec une variabilité interne, très élevée (dans l'Extrême Nord, par exemple, cette valeur atteint 56,3% de la population)<sup>9</sup>.

Le processus de réduction du phénomène de la pauvreté au Cameroun pourrait, de plus, être lié avec ce qui a été relevé au cours de la recherche-action précédente qui a mis en évidence une très forte diffusion des formes de pauvreté où les individus conservent une volonté intacte et une capacité d'agir et d'opérer pour se

---

<sup>8</sup> Direction de la statistique et de la comptabilité nationale du Cameroun, *Deuxième enquête auprès des ménages, Rapport principal*, 2001.

<sup>9</sup> Direction de la statistique et de la comptabilité nationale du Cameroun, *Conditions de vie des ménages et profil de pauvreté à l'Extrême Nord Cameroun*, 2001

libérer de leur condition<sup>10</sup>. Il s'agit donc d'individus qui n'ont besoin que de petites interventions de soutien (économique, de formation, de travail, etc.) pour améliorer leur condition. Au contraire, selon une approche sociologique utilisée dans la recherche-action (voir plus loin) les formes extrêmes de la pauvreté ne sont présentes que dans une mesure très limitée dans les zones de l'Extrême Nord et du Centre.

D'autres élaborations spécifiques effectuées en fonction des données de l'ECAM<sup>11</sup> ont confirmé cette situation en mettant surtout en évidence **l'impact de la pauvreté sur les conditions de vie** de la population. Parmi les conséquences mises en évidence nous pouvons citer :

- l'impact de la malnutrition infantile, avec 36% des enfants pauvres qui souffrent d'une grave insuffisance de poids ;
- la diminution de la dépense publique dans le secteur de l'éducation qui a conduit au ralentissement de la croissance du taux d'alphabétisation dans le pays. Le taux général d'analphabétisme est de 39%, avec une pointe de 53% dans la population pauvre et, au contraire, avec un pourcentage inférieur (23%) dans la population non pauvre ;
- dans le domaine de la santé on observe que les revenus des familles pauvres ne permettent pas de soutenir les dépenses moyennes, enregistrées dans le pays, pour les traitements médicaux.

La question de la pauvreté, qui a assumé le statut de priorité nationale à partir de la deuxième moitié des années 90, est donc restée l'une des questions centrales dans l'**Agenda du Gouvernement camerounais**. Gouvernement qui, depuis avril 2003, a adopté le **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)**<sup>12</sup>.

Le DSRP adopté par le Gouvernement identifie sept domaines stratégiques principaux pour combattre la pauvreté à moyen terme, il s'agit de :

- promouvoir un cadre macro-économique stable;
- renforcer la croissance du pays en diversifiant l'économie;

---

<sup>10</sup> Marta F., Taurelli S., *Recherche-action sur la pauvreté et l'exclusion sociale en milieu rural*, Rapport final, CERFE-IFAD, 2004.

<sup>11</sup> Voir, entre autres : Direction de la statistique et de la comptabilité nationale du Cameroun, *Pauvreté et santé au Cameroun et Pauvreté et éducation au Cameroun*, tous les deux de 2001.

<sup>12</sup> Gouvernement du Cameroun, *Poverty Reduction Strategy Paper PRSP*, 2003

- revitaliser le secteur privé comme principal moteur de croissance et partenaire dans la fourniture de services sociaux;
- développer les infrastructures de base et les ressources naturelles de façon soutenable;
- accélérer le processus d'intégration dans le cadre du CEMAC;
- renforcer les ressources humaines et le secteur social en facilitant l'intégration des groupes vulnérables dans l'économie;
- accroître le système institutionnel, la capacité de gestion des administrations et la gouvernance.

L'élaboration de la version définitive du DRSP a été accompagnée d'un processus de consultation, qui a vu s'engager côte à côte l'administration publique, le secteur privé, les partenaires de développement, la société civile et la population à différents niveaux. Ce **processus participatif** est également prévu à l'occasion des futures révisions du DRSP qui devront refléter et tenir compte de l'évolution de la situation socio-économique et de la conjoncture internationale.

Dans l'optique de la participation des différents acteurs locaux aux politiques de réduction de la pauvreté et de développement durable dans les zones rurales, le Gouvernement du Cameroun a donné le jour au Programme National de Développement Participatif – PNDP, ayant pour finalité l'activation de mécanismes destinés à la responsabilisation des collectivités locales décentralisées (communes) et des communautés rurales pour qu'elles prennent en main leur développement au sein du processus de décentralisation progressif.

**L'action du PADC** prend place dans ce contexte. Cette action entend avoir une incidence sur les conditions de pauvreté des populations en améliorant, de façon sensible, les conditions et les niveaux de vie dans les zones rurales les plus défavorisées. Amélioration prévue grâce à la promotion du développement et à la participation communautaire.

# Troisième Chapitre

## **Le Modèle ESPAR en résumé**

Comme évoqué précédemment, à partir du début des années 90, le CERFE a mené un long parcours de recherche théorique et de validation empirique dans de nombreux Pays du monde, en collaboration avec de nombreux organismes nationaux et internationaux, qui a conduit à la définition du Rapid Appraisal Method on Social Exclusion and Poverty (RAMSEP). En vertu justement du parcours de validation qui sera illustré plus loin, ce modèle peut être, avec quelques adaptations particulières, utilisé dans différents contextes et différentes réalités sociales et économiques, même très distantes les unes des autres. Dans ce sens, le Modèle ESPAR, illustré dans ces grandes lignes, représente une adaptation précise au contexte rural du Cameroun.

### **1. Les principaux éléments du Modèle ESPAR**

Le modèle qui sera illustré analytiquement dans les prochaines parties de ces lignes directrices, s'articule en quatre grandes opérations, elles aussi expérimentées au cours de la recherche-action qui a permis de recueillir les résultats présentés au chapitre précédent. Ces opérations, qui représentent les structures du modèle (présentées au cinquième chapitre) sont :

- l'Analyse Participée de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale – APPES;
- l'Opérationnalisation des *Poverty Lines* – OPL;
- l'Analyse Directe de la Pauvreté – ADP;
- l'Analyse Participée du Capital Social - APaCS.

Grâce à la réalisation de ces opérations il est possible d'obtenir des éléments de connaissance sur les différents phénomènes (voir le quatrième chapitre), soit:

- les **risques sociaux et environnementaux** présents dans un territoire donné;
- l'**exclusion sociale générale** (ou processus d'appauvrissement), qui est générée par l'accumulation des risques sur les mêmes sujets, groupes humains ou territoires;
- l'**exclusion sociale spécifique**, qui concerne les sujets qui ont tendance à subir plus fortement les effets de l'intensité et de l'accumulation des facteurs de risque (personnes âgées, femmes, handicapés, malades chroniques, etc.);
- la **distribution territoriale de la pauvreté**, agrégée et désagrégée par type (pauvreté *borderline*, pauvreté générale et pauvreté extrême), comprise comme effet de l'intensité du processus d'exclusion sociale;
- le **nombre de pauvres** à partir de l'élaboration des seuils de pauvreté nationaux ou locaux;
- les différents **types de réaction à la pauvreté** adoptés par les individus, à comprendre comme le résultat du processus d'appauvrissement précédemment cité, qui prend sa substance dans une condition sociale de privation économique accompagnée d'une réduction ou d'une perte de l'identité et donc, de la capacité de contrôle de son propre milieu opérationnel;
- le **capital social** existant au niveau local, à considérer comme la force intrinsèque d'une population, d'un groupe humain ou d'un réseau d'individus, déterminée **par l'interaction** entre la **société civile** d'un côté et, de l'autre, par des acteurs et des structures appartenant au milieu des **facteurs territoriaux**, par des individus porteurs de capital cognitif et par une propension diffuse de la population à l'**action sociale**.

ESPAR constitue un modèle d'analyse simple, mais suffisamment articulé pour rendre compte de la "socio-dynamique" relative à la pauvreté, aux processus d'appauvrissement (ou exclusion sociale) et aux processus de sortie de la pauvreté (ou d'"enrichissement") qui pousse les individus et les groupes humains à « se déplacer » entre les zones de la pauvreté et celles proches de la pauvreté, ainsi qu'à l'intérieur de chacune des ces zones.

Une sorte de *road map* correspond au modèle proposé pour la mise au point d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et les processus d'appauvrissement (ou exclusion sociale) au niveau Pays et/ou local, qui se base sur cinq principes, ou stratégies de moyenne envergure (décrites au chapitre 6):

- la subjectivisation de la pauvreté (les pauvres comme acteurs);
- la connaissance des phénomènes concernant la pauvreté et l'appauvrissement (et leur cartographie), le contrôle de la réalité, le monitoring et l'évaluation;
- la différenciation des politiques et des programmes, en prenant en considération les différences entre les personnes à risques d'appauvrissement et les pauvres, et puis les distinctions existantes à l'intérieur de chacune de ces deux catégories;
- la prévention, par rapport aux processus d'appauvrissement;
- l'“enrichissement” et, plus en général, la sortie de la pauvreté.

Du modèle ESPAR dérive, de plus, la possibilité de dresser un tableau beaucoup plus vaste des ressources qui peuvent être mobilisées pour soutenir les politiques de lutte contre la pauvreté et les processus d'appauvrissement: des ressources financières (qui sont bien loin d'être uniquement publiques) aux ressources humaines (avec une attention particulière à la société civile, aux ressources humaines qualifiées, aux fonctionnaires et aux experts d'organismes publics et privés dotés des capacités adaptées et aux pauvres, protagonistes d'actions volontaires); des ressources structurales et techniques (y compris les services sur le territoire) aux ressources culturelles (la valorisation avant tout du *cultural heritage*).

Le modèle, et les résultats cognitifs auxquels il conduit, pourrait de plus:

- a) influencer sur les modalités selon lesquelles sont conçues les approches participatives à activer en relation avec les analyses de la pauvreté, les processus d'appauvrissement et le capital social;
- b) fournir des critères directeurs pour la gestion des études diagnostics sur de tels phénomènes;
- c) faciliter l'identification et la formulation des politiques et des programmes, même au niveau local, de lutte contre la pauvreté et les processus d'appauvrissement, ainsi que de soutien et de renforcement du capital social;

- d) faciliter la mise au point des systèmes de monitoring de ces politiques et de ces programmes;
- e) développer la possibilité d'appui.

Dans ce cas précis, le modèle ESPAR, avec ses résultats théoriques et opérationnels, se propose donc comme un instrument utile pour faciliter la mise au point et la révision des plans de développement villageois, prévus par Programme d'appui au Développement Participatif – PADDC dans les provinces du Centre et de l'Extrême Nord du Cameroun.

## 2. Le parcours de validation du Modèle ESPAR

Comme souligné plus haut, le modèle ESPAR représente une application spécifique au milieu rural et un élargissement de RAMSEP. Il contient une partie concernant l'analyse des potentialités au niveau territorial, c'est-à-dire le capital social local. Le modèle ESPAR partage donc avec RAMSEP une vaste partie du processus de validation<sup>13</sup>. Processus qui, au fil des ans, a comporté de nombreux moments de réflexion, de formalisation, d'expérimentation (caractérisée également par de multiples contrôles empiriques effectués à travers la recherche sur le terrain dans plusieurs parties du monde), de révision et de mise au point des théories, des concepts, des méthodologies, des indicateurs et des instruments techniques à utiliser.

### Années 1992-1993

La première étape de ce parcours a été marquée par la recherche menée pour le compte de la Commission Européenne sur **l'évaluation de l'exclusion sociale dans certaines régions européennes** (1992)<sup>14</sup>. Cette initiative a conduit à

---

<sup>13</sup> Voir. Quaranta G., Quinti G. (avec M. Cacace et F. Marta), "Action-research on policy formulation capacities for the eradication poverty and social exclusion", CERFE, DESA, 2004

<sup>14</sup> Quinti G., *Étude sur les indicateurs d'exclusion sociale. Rapport final*, CERFE-Commission des Communautés Européennes, DGV, 1993



l'élaboration et à l'expérimentation d'un premier modèle d'analyse<sup>15</sup> qui faisait référence à une structure théorique et méthodologique, synthétisée dans les points suivants:

- L'exclusion sociale est vue comme un phénomène social de "second degré", c'est-à-dire un phénomène déterminé par l'**accumulation d'une pluralité de processus** de déqualification de type élémentaire sur une même population.
- L'introduction du concept de **déqualification sociale** a pour but de montrer comment les processus de déqualification ont l'effet de réduire la capacité des acteurs à participer pleinement au développement de la société dans laquelle ils sont insérés.
- L'adoption d'une **approche de type déductive et essentiellement statistique**, liée à une organisation propre à la **sociologie de la connaissance**. En fonction de cette organisation, formulation de l'hypothèse que les processus d'exclusion sociale ont été enregistrés et sont disponibles dans la documentation existante. Il devient donc possible de reconstruire une "carte" de base des processus communément considérés comme responsables de l'exclusion sociale.
- Le **caractère territorial** de l'exclusion sociale est souligné. Les informations fournies par l'analyse de l'exclusion sociale se réfèrent au territoire. Elles concernent donc les probabilités pour que le phénomène de déqualification sociale soit présent dans une zone donnée.

En suivant cette organisation, **18 processus de déqualification sociale élémentaire** ont été identifiés. Ils correspondent à autant de "domaines statistiques" mesurables grâce à 200 indicateurs environ. Ce modèle, avec quelques ajustements et élargissements, a ensuite été appliqué en Amérique Centrale (1993-1994) dans le cadre du Programme PRODERE du PNUD<sup>16</sup>. L'application du modèle en Amérique Centrale a comporté une augmentation des processus d'exclusion qui passent de 18 à 22.

---

<sup>15</sup> En particulier, à l'occasion de ce projet et du programme successif PRODERE (voir plus loin) un séminaire de recherche a été mené au cours des années 1992-93, dirigé par Giancarlo Quaranta, où le modèle pour l'analyse de l'exclusion sociale a été mis au point.

<sup>16</sup> CERFE-PNUD-PRODERE Edinfodoc, *Análisis y medición de la exclusión social a nivel departamental: los casos de Costa Rica, El Salvador y Guatemala*, Flacso Costa Rica-Hombres de Maíz, 1993.

Sur la base des résultats de ces premières applications, et en concomitance avec une recherche réalisée pour le compte de la Banque Mondiale (1994)<sup>17</sup>, l'organisation théorique et méthodologique du modèle a été affinée et en partie simplifiée.

- Un premier élément d'innovation de l'installation théorique a consisté dans l'introduction de la notion de **risque social**. Dans ce cadre, l'exclusion sociale a été directement reliée aux trois concepts de risque, danger et régime du risque<sup>18</sup>. C'est en conséquence de cela que le modèle a pris le nom d'**Analyse des Risques Sociaux**.
- En deuxième lieu, il a été donné plus de poids aux relations entre les risques sociaux qui se configurent comme "cercles vicieux", produits par un effet en chaîne où le risque social peut favoriser l'émergence d'autres risques en activant ainsi un véritable processus. **Quatre processus principaux de risque social** ont donc été identifiés: la déqualification; le désordre institutionnel; la désorientation cognitive; la perte de ressources humaines qualifiées.
- Par conséquent, du point de vue méthodologique, l'analyse des risques sociaux d'un territoire a été restructurée en la finalisant au calcul de **4 indices synthétiques correspondant aux 4 processus de risque social**, mesurés sur la base d'environ 200 indicateurs.

L'Analyse des Risques Sociaux, ainsi reformulée a été appliquée dans différentes recherches, au Nord et au Sud de la planète: entre autres, au Maroc pour le compte de l'ILO (1995-96)<sup>19</sup>; en Italie (1997) pour le compte de la municipalité de Pise<sup>20</sup>; en Argentine (1999) pour le compte de la Banque Mondiale<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> Quaranta G., Costantini G., d'Andrea L., *Methodologies for incorporating sociological risk analysis into World Bank-funded projects*, The World Bank, 1994

<sup>18</sup> L'idée de fond est que les sociétés humaines ont toujours cohabité avec des phénomènes nuisibles et elles ont toujours essayé de les contrôler ou d'en limiter les effets, en transformant progressivement le danger en risque, c'est-à-dire en un événement ou un processus potentiellement nuisible, mais totalement ou partiellement contrôlé.

<sup>19</sup> D'Arca R., Marta F., *Étude sur les facteurs sociologiques liés aux processus migratoires dans le bassin de la Méditerranée*, Rapport final, CERFE-ILO, 1996.

<sup>20</sup> Marta F., Quinti G., *Ricerca-azione su società civile ed esclusione sociale nell'Area Pisana*, Rapport final, CERFE-ASL5 Pisana, 1997.

<sup>21</sup> D'Arca R., Quinti G., *Análisis y medición de la exclusión social a nivel municipal y provincial en Argentina*, Informe final, CERFE-World-Bank, 1998.

Cette dernière recherche, avec une autre recherche, toujours pour le compte de la Banque Mondiale, concernant l'analyse de l'exclusion sociale généralisée dans la zone métropolitaine de Dakar<sup>22</sup> (1998-1999), a représenté **une occasion supplémentaire d'évolution du modèle**. Les deux recherches ont en effet mis en évidence certaines limites de l'organisation précédente et favorisé leur dépassement.

Du point de vue théorique, la limite principale était représentée par le fait que **la théorie sur les risques sociaux ne permettait pas d'opérer une distinction entre pauvreté et exclusion sociale**, la pauvreté étant uniquement considérée comme un facteur de risque social pris en considération dans le cadre du macro-processus "déqualification", ce qui ne permettait donc pas de saisir les caractéristiques propres à la pauvreté par rapport aux autres formes de privation.

De plus, du point de vue méthodologique apparaissait **la difficulté de réaliser une analyse des risques sociaux en ayant uniquement recours aux sources de deuxième degré**, surtout dans les pays où les sources statistiques ne sont pas souvent mises à jour et ne peuvent pas être comparées et, surtout, où elles ont une validité et une fiabilité limitée.

C'est dans ce cadre qu'une réflexion a été amorcée à l'intérieur du CERFE. Elle est à l'origine de progrès et de spécifications supplémentaires importantes de l'organisation, théorique et méthodologique, de l'analyse des risques sociaux et elle a ouvert la voie à **un examen plus attentif du phénomène de la pauvreté**.

Les éléments d'innovation introduits, suite à cette réflexion, peuvent être résumés dans les points suivants.

- Une **distinction théorique entre le phénomène de l'exclusion sociale et celui de la pauvreté** a été introduite. Dans ce but, l'exclusion sociale a été définie comme un **processus d'appauvrissement**, alors que la pauvreté a été considérée comme une **condition** à laquelle l'individu peut aboutir en raison de l'accumulation des facteurs de risque social (la pauvreté comme étape finale du processus d'appauvrissement).
- La catégorie des sujets "**prone to risk**" a été identifiée. Se sont des sujets exposés à des facteurs de risque social présents sur le territoire, qui incluent des sujets non pauvres, mais à risque d'appauvrissement, comme les salariés ayant

---

<sup>22</sup> Declich G., Taurelli S., *Recherche-action "Femmes et risques sociaux dans la zone métropolitaine de Dakar"*, Document de Travail, ASDO-Banque Mondiale, 1999.

de bas salaires et les travailleurs autonomes ayant de faibles revenus, les artisans, les petits commerçants, les petits entrepreneurs et les ouvriers, jusqu'à arriver à des sujets qui appartiennent aux couches inférieures de la classe moyenne.

- L'analyse des risques sociaux a également permis d'**analyser le degré d'exposition aux risques de la part de certaines catégories particulières de la population**, comme les femmes, les groupes ethniques, les jeunes ou les personnes âgées.
- Une **procédure pour la cartographie des processus d'exclusion sociale** a été définie (sciemment influencée par la littérature sur le *Geographic Information System - GIS*), laquelle valorise la phénoménologie du risque social, c'est-à-dire les modalités par lesquelles elle se manifeste, plutôt que sa dimension statistique. Sur cette base, il a été possible d'introduire deux éléments d'innovation méthodologique :
  - l'introduction de **sources vives** pour la collecte des informations sur les risques sociaux, à consulter dans les interviews faites aux informateurs qualifiés;
  - la réduction du **nombre de facteurs de risque à prendre en considération** (le nouveau schéma utilisé au Sénégal prenait en examen 11 facteurs de risque social mesurés avec 100 indicateurs environ)<sup>23</sup>.

Le modèle ainsi reformulé a été appliqué dans différents pays: au **Togo**, en **Afrique du Sud**, en **Angola**, au **Zimbabwe**<sup>24</sup> et au **Pérou**<sup>25</sup>, pour citer les plus importants, à l'occasion de recherches pour le compte, essentiellement de la Banque Mondiale (1999).

#### Années 2000-2005

Comme cela a été mis en évidence dans la nouvelle formulation de l'Analyse des Risques Sociaux, il a été fait référence à la **pauvreté** uniquement pour la définir **comme condition** (à la différence de l'exclusion sociale, définie comme un processus). **Il manquait toutefois une théorie qui décrive les**

---

<sup>23</sup> Le nombre de facteurs de risque et de simples indicateurs utilisés dans ce cas variera dans les applications suivantes en prenant en considération les nécessités dictées par les réalités sociales particulières.

<sup>24</sup> Cancedda A., d'Andrea L., *Action-Research on Urban Poverty in Harare, Johannesburg and Luanda, Final Report*, CERFE-World Bank, 1999.

<sup>25</sup> CERFE - World-Bank, *Action-research on social exclusion in Peru*, 1999.

**caractéristiques de cette condition.** La participation à la “Substantive Session” d’Ecosoc (1999) a représenté l’occasion pour démarrer une étude en profondeur sur le sujet. Le CERFE, en qualité d’ONG en statut consultatif, a préparé une série de documents qui ont été présentés dans un panel intitulé “Pauvreté, exclusion sociale et politiques sociales”, organisé avec le DESA du Secrétariat des Nations Unies.

Cet événement a été le début d’un **parcours scientifique parallèle à celui de l’exclusion sociale décrit jusqu’ici, qui a conduit** en deux ans environ (2001) à **la formulation d’une théorie plus articulée sur la pauvreté.** Les aspects caractéristiques de cette théorie peuvent se résumer dans les points suivants :

- la nécessité de considérer le **pauvre comme un acteur**, titulaire d’action sociale et collective et qui se réfère à un lot de stratégies de survie et à des “portefeuilles” d’actions, c’est pourquoi la capacité d’agir représente l’élément principal pour évaluer le niveau d’intensité de la pauvreté;
- l’élaboration d’une **définition sociologique** de la pauvreté, liée à la réduction ou à la perte de l’**identité**, comprise, cette dernière, comme capacité de contrôle de grande envergure de l’environnement;
- l’utilisation du **seuil de revenu** pour délimiter la frontière entre les pauvres et les non pauvres et comme signe du **début du dommage sociologique** ou perte d’identité;
- le repérage de **trois dimensions fondamentales de la vie d’un individu** qui conditionnent le niveau d’identité d’un sujet, c’est-à-dire: la disponibilité de **ressources**, la présence de **liens sociaux** de type, officiel et non officiel, et la **capacité d’agir** (*agency*) en termes d’action sociale et d’action collective;
- l’interprétation de la **pauvreté comme d’un phénomène hétérogène**, comprenant l’identification d’un maximum de **huit formes potentielles de réaction individuelles à l’état de privation**, déterminées par la présence ou par l’absence des trois dimensions citées ci-dessus (ressources, socialité et *agency* - pour la typologie voir le quatrième chapitre).
- l’interprétation de la pauvreté comme phénomène hétérogène, comprenant également, en plus des huit types de réaction, **trois formes distinctes de privation** essentiellement déterminées par la présence/absence, de la dimension de l’*agency*, qui marque la frontière entre l’**extrême pauvreté**, d’une part, et les formes de **pauvreté générale et borderline** (c’est-à-dire ceelles caractérisant les pauvres qui tout en étant en dessous du seuil

économique, maintiennent intactes les trois dimensions de l'identité), d'autre part ;

- par conséquent, l'identification de **trois stratégies de lutte distinctes contre la pauvreté**, capables de répondre de façon pertinente aux trois différentes formes de souffrance et de privation, peut se résumer en :
  - politiques traditionnelles de **soutien au revenu** pour les *borderline*;
  - politiques de **enabling environment** et de « **conscientisation** » destinées aux pauvres en général;
  - politiques de **secours et d'empowerment** pour les pauvres extrêmes, ayant pour finalité de favoriser la récupération de la volonté d'agir pour sortir de cette condition.

Une première application expérimentale de la théorie de la pauvreté a été réalisée à l'occasion du projet conduit pour le compte du DESA<sup>26</sup>, à travers une analyse de second degré, qui a utilisé le matériel documentaire recueilli par la Banque Mondiale pour la rédaction du *World Development Report 2000 "Attacking poverty"*.

Des confirmations empiriques de l'utilité de l'organisation adoptée proviennent de recherches ultérieures. Ces dernières années le CERFE s'est en effet engagé dans différents projets qui ont permis de renforcer davantage la théorie de la pauvreté, dans différents contextes territoriaux: **en Europe** (Grande-Bretagne, Italie et France) à l'occasion de deux recherches financées par la Commission Européenne; **au Brésil et au Cameroun**, toujours pour le compte de la Commission Européenne; **au Nicaragua**, pour le compte de la Banque Interaméricaine de Desarrollo (BID); de nouveau **au Cameroun**, pour le compte du FIDA<sup>27</sup>.

La réalisation de ces projets a permis d'élaborer davantage l'Analyse des Risques Sociaux.

---

<sup>26</sup> Quaranta G., Quinti G. (avec M. Cacace et F. Marta), "Action-research on policy formulation capacities for the eradication poverty and social exclusion", CERFE, DESA, 2005.

<sup>27</sup> Il s'agit des recherches suivantes: Mastropietro E., *RAMSEP-Rapid Appraisal Method of Social Exclusion and Poverty, Handbook*, CERFE-European Commission, 2001; Mastropietro E., *Action-research on Poverty and Social Exclusion in Rome, Paris and London, Final Report*, CERFE-European Commission, 2002; Marta F., *Recherche-Action sur le Capital Social à Yaoundé et à Douala – Plate forme d'Observation*, CERFE-Union Européenne, 2002; Cancedda A., d'Arca R., Marta F., Montefalcone M., *Investigación-acción sobre la infancia en Nicaragua, Informe final*, CERFE-BID, 2003; Marta F., Taurelli S., *Recherche-action sur la pauvreté et l'exclusion sociale en milieu rural, Rapport final*, CERFE-IFAD, 2004.

- Aux trois stratégies distinctes de lutte contre la pauvreté, répondant aux trois formes principales de privation individuelle (pauvres *borderline*, pauvres en général et pauvres extrêmes) une **quatrième stratégie**, destinée aux “prone to risk”, a été ajoutée. Elle comprend les **politiques de type préventif**, c’est-à-dire celles orientées à la réduction de l’incidence des facteurs de risque social et, par conséquent, à éviter le plus possible que les personnes exposées aux risques deviennent pauvres.
- La technique du **focus group** a été introduite comme instrument de consultation des informateurs qualifiés sur les risques sociaux. Cette technique s’est concrétisée dans la réalisation d’une **consultation caractérisée par trois éléments**:
  - elle est **coordonnée**, c’est-à-dire gérée selon des procédures standards, par un chercheur expert;
  - elle est **multilatérale**, c’est-à-dire orientée à l’implication des informateurs qualifiés porteurs de différents points de vue;
  - elle est **interactive**, dans le sens où elle favorise l’interaction entre les sujets consultés.

Toujours à l’occasion de la recherche-action réalisée avec le DESA, qui a conduit à la définition du Rapid Appraisal Method on Social Exclusion and Poverty - RAMSEP, l’introduction de deux éléments supplémentaires a été atteinte. Avec dans un premier temps, la systématisation de ce qui a été précédemment formalisé et, dans un deuxième temps, la définition de quelques innovations opérationnelles particulières.

La première innovation expérimentée pour répondre à une sollicitation précise du DESA, est celle qui concerne la possibilité d’analyser l’**exclusion sociale spécifique**. Cette expression se réfère au processus d’appauvrissement qui concerne les couches les plus vulnérables d’une population, d’un groupe humain particulier ou d’un territoire déterminé. Référence est faite aux couches de la population telles que les personnes âgées, les jeunes, les malades chroniques et/ou les handicapés, les toxicomanes, les alcooliques, etc..

Une deuxième nouveauté consiste dans la possibilité de réaliser **une analyse territoriale**, et pas seulement individuelle, **de la pauvreté**. Cette analyse, en partant du processus d’appauvrissement, permet d’obtenir un cadre probabiliste du degré d’intensité du phénomène traité et du type de pauvreté prédominant (*borderline*, en général et extrême).

Une dernière nouveauté est représentée par l'introduction de la procédure d'**opérationnalisation**, au niveau territorial le plus proche possible de celui choisi pour l'analyse à effectuer, **du seuil de pauvreté** adopté dans un pays déterminé. À travers cette opération, on essaie de quantifier la pauvreté, ou d'avoir une quantification la plus proche possible de la réalité, au niveau d'unités territoriales minimums.

Au cours des dernières années de ce parcours, un élément d'analyse supplémentaire a été pris en considération et introduit (fruit lui aussi d'un parcours autonome d'étude, de définition théorique, de mise au point et de contrôles empiriques<sup>28</sup>). Cet élément est celui relatif à la thématique des potentialités et des possibilités existantes au niveau territorial, à utiliser pour combattre le processus d'appauvrissement et pour alléger ou réduire la pauvreté.

Il s'agit de l'**analyse du capital social** local qui a été définie comme la force intrinsèque d'une population, d'un groupe humain ou d'un réseau de sujets. Cette force est déterminée par l'intégration de transformations sociales (ou, si l'on préfère de responsabilité sociale) parmi les acteurs porteurs d'*agency*. L'intégration est positivement conditionnée par la présence, dans un contexte social donné, d'actions sociales capables de développer un climat de confiance général (aspect considéré fondamental pour le développement économique). Vice versa, elle est négativement conditionnée par la présence des facteurs de risque social et environnemental et d'une masse critique de pauvres extrêmes.

Dans l'analyse du capital social, comme expérimenté, entre autres, au Nicaragua et au Cameroun<sup>29</sup>, certains processus et phénomènes qui en représentant les principaux vecteurs sont examinés, soit :

- la **société civile**, comprise au sens large et comprenant également les entreprises *for profit* et tous les sujets (université, associations professionnelles ou groupes religieux) doués d'une responsabilité sociale, et la "qualité" des acteurs qui la composent;

---

<sup>28</sup> À ce propos il est possible de rappeler certains travaux de recherche-action réalisés par le CERFE: Declich A., d'Andrea L., Quaranta G., *Civil society, social initiative and social capital in Somalia and Guatemala*, Final report, CERFE-World Bank, 1999; Marta F., *Capitale sociale locale nell'Area Pisana*, Rapport final, CERFE-Commission Européenne, 2002; Marta F., *Recherche-action sur le capital social à Yaounde et à Douala*. Plateforme d'observation, CERFE-Union Européenne, 2002.

<sup>29</sup> Voir note 19.



- les “**facteurs territoriaux**” du capital social, c’est-à-dire les infrastructures et les services présents sur le territoire (comme banques et établissements financiers, mass média, structures de la communication, etc. ) en mesure de le développer;
- le **capital cognitif**, soit les individus dotés de *know how*, personnes avec un niveau d’instruction élevé, etc.;
- la confiance, c’est-à-dire l’orientation des sujets à faire confiance aux autres et à coopérer entre eux.

Les potentialités existantes au niveau local, en termes de ressources humaines, économiques, structurales et matérielles, à mettre en jeu pour contrecarrer le processus d’appauvrissement et alléger l’état de pauvreté devront donc faire l’objet d’interventions particulières, de développement et de renforcement.

**PREMIER MODELE D'EVALUATION DE L'EXCLUSION SOCIALE (1992)**

Basé sur:

- accumulation de 18 processus de déqualification sociale;
- caractère territorial (chaque domain d'analyse);
- sociologie de la connaissance (sources de II degré)

**Introduction de:**

- notion de risque social;
- interrelation entre les différents risques sociaux;
- 4 principaux processus de risque social;
- 4 indices synthétiques correspondants aux 4 processus de risque

**SOCIAL RISK ANALYSIS – SRA (1994)**

**NECESSITE DE DISTINGUER ENTRE EXCLUSION SOCIALE (1999) PAUVRETE**

en tant que processus d'appauvrissement déterminé par l'accumulation de facteurs de risque intenses qui frappent des sujets non pauvres, mais à risque d'appauvrissement

en tant que condition dérivant de l'appauvrissement qui concerne des sujets qui se trouvent à l'étape finale du processus

**THEORIE DE LA PAUVRETE (2001)**

- pauvre en tant qu'acteur;
- pauvreté en tant que perte de l'identité;
- trois dimensions de l'identité;
  - ressources;
  - socialité;
  - *agency*.
- 3 types de pauvreté;
- 8 formes de réaction à la pauvreté

**THEORIE DU CAPITAL SOCIAL**

Force intrinsèque d'une population déterminé par:

- société civile;
- action sociale;
- capital cognitif;
- facteurs territoriaux.

En mesure de

**FAIRE OBSTACLE A L'EXCLUSION SOCIALE ALLEGER LA PAUVRETE**

**MODELE RAMSEP (2004)**

Introduction même de:

Vulnérabilité, Exclusion sociale spécifique (groupes faibles), Analyse territoriale de la pauvreté

Opérationnalisation de la *Poverty line*, Analyse directe de la pauvreté

**MODELE D'ANALYSE DE L'EXCLUSION SOCIALE, DE LA PAUVRETE ET DU CAPITAL SOCIAL EN MILIEU RURAL ESPAR (2004)**

### 3. Les résultats en résumé de la recherche-action sur l'exclusion sociale et la pauvreté en milieu rural au Cameroun

La recherche-action sur l'exclusion sociale et la pauvreté en milieu rural au Cameroun, conduite dans un nombre limité de villages des provinces Centre et Extrême Nord<sup>30</sup>, représente l'étape finale pour la mise au point du présent modèle ESPAR. Il semble donc utile de rappeler, bien que de façon synthétique, les principales acquisitions de cette recherche-action.

Le résultat principal de cette recherche a justement concerné **l'applicabilité du modèle** à des réalités sociales et économiques comme celles qui peuvent se trouver dans les zones rurales des pays de l'Afrique sub-saharienne. Le travail réalisé a en effet permis, non seulement de définir un cadre général des principaux phénomènes analysés, mais aussi de recueillir des éléments de connaissance et des informations ponctuelles à utiliser dans le contexte de la réalisation du PADC, pour la définition d'interventions particulières dans les villages ou pour leur réalisation.

De plus, la recherche-action, bien qu'avec cette finalité expérimentale, a toutefois permis d'obtenir quelques résultats de caractère cognitif sur les phénomènes de privation, d'une part, et sur les ressources et les possibilités existantes au niveau local, d'autre part. Il s'agit de résultats qui, à l'avenir, pourront être étendus à des zones territoriales plus nombreuses et qui sont illustrés plus loin de façon synthétique, selon les trois principaux phénomènes étudiés<sup>31</sup>.

#### Exclusion sociale

En premier lieu, grâce à la recherche-action il a été possible de constater l'existence d'un **processus d'exclusion sociale, pas particulièrement intense**,

---

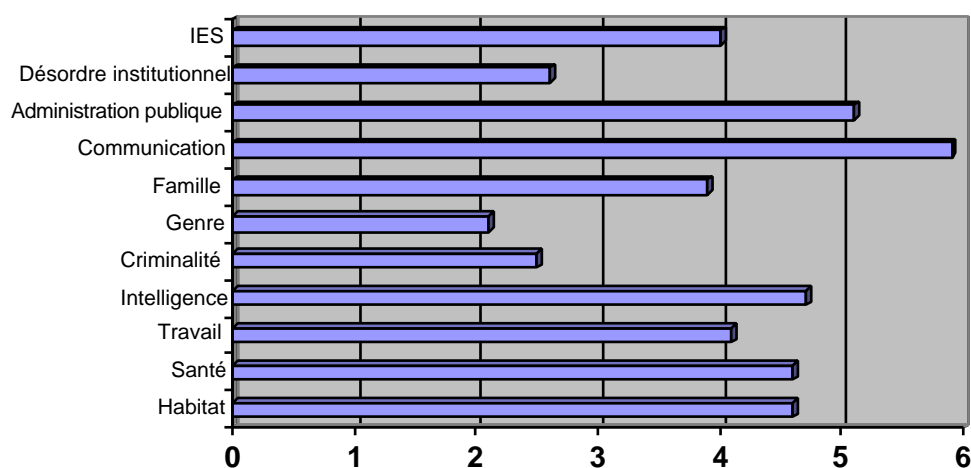
<sup>30</sup> Par soucis de brièveté nous présentons des données synthétiques concernant l'élaboration pour les deux provinces prises en considération. Pour un exposé plus analytique voir le texte du rapport final de la recherche-action.

<sup>31</sup> Pour une présentation complète des concepts et des définitions utilisées, voir le quatrième chapitre.

mais répandu dans tous les villages et dans toutes les communes analysées. Les valeurs enregistrées varient d'un maximum de 5,4 points (sur une échelle de 0 à 10) dans le cas de Ziam 1 (Commune de Maga dans l'Extrême Nord) et 2,9 points dans le cas de Nkoabe (Commune de Ngomedzap au Centre). De plus, il est possible d'observer que l'indice d'exclusion sociale **n'a en général pas de valeurs particulièrement distantes de la moyenne** (calculé en 4,0 points), et qu'au contraire la majorité des villages ont tendance à se concentrer autour d'elle. Malgré cela, la distribution territoriale présente certaines caractéristiques particulières. Les villages qui ont les valeurs les plus élevées appartiennent en effet essentiellement à l'Extrême Nord (20 sur 24) et les 5 villages avec le plus haut niveau d'exclusion social appartiennent à la même province. Au contraire, la majeure partie des villages qui présentent des valeurs inférieures à la moyenne est située au Centre (17 sur 19) et les 16 villages avec le plus bas niveau d'exclusion social sont dans la même province (sur le sujet voir le tableau récapitulatif présenté au huitième chapitre).

Apparemment, comme il est possible de le voir dans la figure qui suit, ce processus d'appauvrissement est essentiellement **alimenté par six facteurs de risque**, pour lesquels une intensité supérieure à la valeur moyenne a été enregistrée. Il s'agit de l'accès difficile à la **communication**, en termes d'information et d'infrastructures et de services pour la communication (où un indice particulier égal à 5,9 points a été enregistré); de la qualité et de la présence insuffisante de services de l'**administration publique** (indice = 5,1); de la promotion et de la défense insuffisante des **ressources humaines locales** (risque intelligence = 4,7); de la faible qualité des processus de prévention et de promotion de la **santé** (indice = 4,6); de la qualité médiocre de l'**habitat** (indice = 4,6); de la difficulté d'accès au **travail** et de la sécurité insuffisante pour les travailleurs (indice = 4,1).

**Fig. 1 - Profil de l'exclusion sociale dans l'ensemble des 43 villages**



Source: CERFE, 2004

Ce processus s'est, dans l'ensemble, révélé **plus intense dans les villages de l'Extrême Nord** plutôt que dans ceux du Centre (voir tableau suivant). Cette différence semble essentiellement déterminée par la plus grande intensité du facteur désordre institutionnel (forte présence de conflits entre les éleveurs et les agriculteurs pour l'utilisation de la terre et présence de formes d'abus de la part des forces de l'ordre dans la province du Nord), du facteur communication (surtout en termes d'absence de transports publics et collectifs et de nonaccès à l'information) et du facteur genre (présence de formes, bien que légères, de discrimination à l'encontre des femmes pour l'accès à la vie sociale et à la scolarisation).

**Tab. 1 - Intensité des facteurs de risque dans les deux provinces et au total**

	CE	EN	TOT
Communication	5,0	6,8	5,9
Administration Publique	4,8	5,4	5,1
Intelligence	4,3	5,2	4,7

./.

**./ Tab. 1 - Intensité des facteurs de risque dans les deux provinces et au total**

	<b>CE</b>	<b>EN</b>	<b>TOT</b>
Santé	4,8	4,5	4,6
Habitat	4,4	4,7	4,6
Travail	4,0	4,2	4,1
Famille	3,5	4,2	3,9
Désordre institutionnel	1,0	4,2	2,6
Criminalité	2,4	2,7	2,5
Genre	1,6	2,7	2,1
<b>IES</b>	<b>3,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>

Source: CERFE, 2004

Une situation “anormale”, dans les deux provinces prise en considération, est celle concernant la promotion et la défense de la **santé** qui semble, bien que dans une faible mesure, être mieux garantie dans les villages de l’Extrême Nord. Cette situation semble être déterminée par un meilleur accès aux services sanitaires et par une moindre diffusion et incidence des principales maladies sur la population des villages du Nord.

Enfin, il faut rappeler qu’une forte homogénéité du processus d’exclusion sociale a été relevée entre les communes de l’Extrême Nord (la moyenne générale de l’indice d’exclusion sociale résulte identique dans toutes les communes, avec des écarts minimes), ce qui peut laisser supposer un trend relativement généralisé du phénomène dans cette province et comment, au contraire, une plus grande différenciation a été relevée entre les communes du Centre où émergent, en positif, la commune de Ngomedzap et, en négatif, la commune de Ebebda.

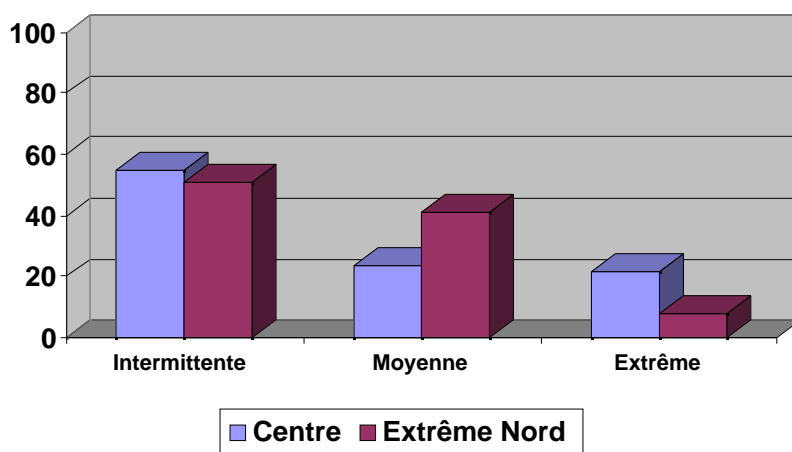
#### **Pauvreté**

En deuxième lieu, la recherche a permis de comprendre certains aspects relatifs à la pauvreté. Pauvreté au sens de dommage produit par le processus d’appauvrissement et donc par les conditions de privation, sur les capacités des individus à contrôler leur milieu. Dans ce contexte, il a été possible de vérifier la **diversification effective de la pauvreté**, qui est produite par les différentes combinaisons des trois dimensions prises en considération: ressources, liens sociaux (familiaux, amicaux et institutionnels) et agency (volonté et capacité d’action orientée à la promotion et à la sortie de la condition de pauvreté).

Sur la base des représentations de la pauvreté, telles qu’elles sont apparues lors de la consultation des informateurs qualifiés dans les villages, mais également grâce à la consultation directe des individus en situation de pauvreté, **l’existence d’une population pauvre active en mesure d’agir** en première personne pour sortir de la condition de privation dans laquelle elle se trouve (évidemment grâce, également, à des formes de soutien) a été constatée.

Les **formes de pauvreté les plus diffuses** dans les zones prises en considération (comme mis en évidence dans la figure suivante) se sont révélées celles “**générale ou moyenne**” (32,3% des interviewés) et, surtout, celle “**intermittente**” (53,1% des interviewés). Il s’agit de deux formes de pauvreté caractérisées par la persistance d’une bonne capacité des individus à contrôler leur réalité et par une forte volonté à opérer pour essayer d’améliorer leur condition. Bien qu’avec des différences qui ne sont pas considérables, dans la province du Centre la forme intermittente de la pauvreté s’est révélée être la plus répandue, alors que dans l’Extrême Nord c’est la forme « générale » qui s’est avérée prédominante.

**Fig. 2 - Interviews à des individus pauvres dans les deux provinces, par type de pauvreté et par province**



Source: CERFE, 2004

**La forme de l’extrême pauvreté** s’est révélée **peu répandue**, dans les deux provinces prises en considération (14,6% des interviewés). Forme de pauvreté

correspondant à la perte chez les individus de la capacité ou de la volonté d'opérer pour se libérer et sortir de leur condition.

Certains éléments particuliers semblent caractériser la **pauvreté et sa dynamique**:

- une forte relation entre l'âge avancé et la présence de formes extrêmes de pauvreté (81,8% des personnes âgées est dépourvue de ressources contre 45,5% de l'ensemble des interviewés, 13,6% des personnes âgées a tendance à perdre ses liens sociaux contre 4% du total, 48% semble avoir perdu la volonté d'agir contre 15,8% du total);
- une incidence significative du temps de permanence dans l'état de pauvreté sur la détermination d'un dommage à l'identité des individus et, en particulier, un plus grand risque de perte de l'agency;
- la tendance de la pauvreté à se présenter comme un phénomène transgénérationnel (71,2% des interviewés provient d'une famille pauvre).

Enfin, toujours au sujet de la dynamique de la pauvreté, sont apparues comme **causes de déclenchement** de la pauvreté: les mauvaises conditions de santé, la précarité de la situation familiale, l'état de l'habitat et les phénomènes environnementaux, la perte de l'emploi et les conditions macro-économiques (crise économique, chute des prix des produits agricoles destinés à la commercialisation, etc.).

#### **Capital social**

La recherche a également permis d'évaluer les potentialités existantes au niveau local en termes de capital social qui, comme expliquer plus loin, représente la force intrinsèque d'une communauté humaine, lui permettant de contrôler, en créant des formes de régime, les risques sociaux et environnementaux et donc, de prévenir de nouvelles formes de pauvreté.

Dans ce contexte, comme indiqué dans le tableau qui suit, quelques aspects positifs ont été identifiés (et dans certains villages des aspects même très positifs). L'existence d'un **niveau de confiance élevé et d'une action sociale diffuse** dans presque tous les villages, par exemple (indice relatif égal à 5,8 points). Caractéristique qui se traduit par une forte volonté de participation des populations, et par une certaine **consistance du capital cognitif local**, en termes de ressources humaines porteuses de connaissance et de savoirs techniques (indice égal à 5,7). Ces caractéristiques peuvent représenter des éléments déterminants



pour la promotion de projets et d'interventions de développement qui considèrent comme central le rôle des populations locales en tant qu'acteurs et non seulement comme bénéficiaires.

**Tab. 2 - Indice général du capital social (ICS) et de ses quatre composantes**

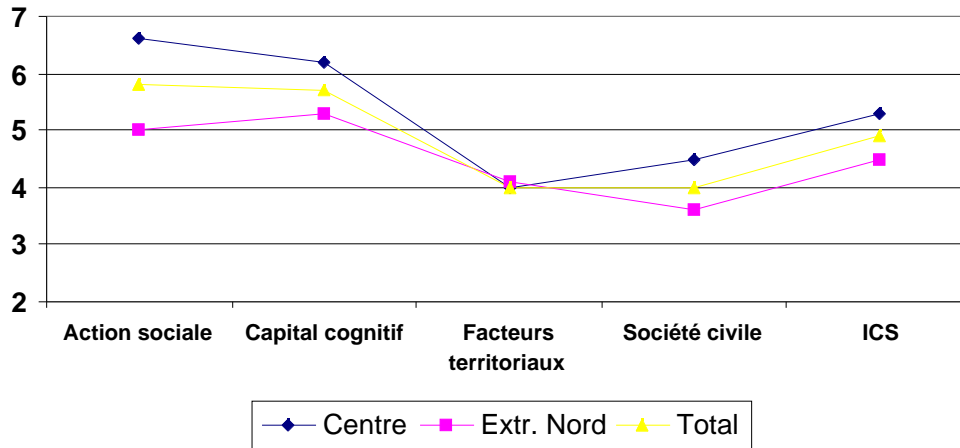
Action Sociale	5,8
Capital Cognitif	5,7
Facteurs Territoriaux	4,0
Société Civile	4,0
ICS	4,9

Source: CERFE, 2004

Par contre, une **force limitée de la société civile** a été relevée, bien qu'elle soit partout présente, (indice égal à 4,0 points). Société civile comprise comme ensemble d'organisations formalisées, diversifiées et actives avec une certaine continuité sur le territoire local et, de façon analogue une **carence substantielle et diffuse du réseau d'infrastructures et de services** potentiellement en mesure de faciliter les processus de développement (pour les facteurs territoriaux l'indice enregistré est de 4,0 points).

En ce qui concerne le capital social également, comme indiqué dans la figure qui suit, il a été possible de constater une **situation** substantiellement **meilleure dans la province du Centre** (indice général = 5,3, avec des pointes très élevées dans le cas des villages de la commune de Nanga Eboko = 6,4) par rapport à l'Extrême Nord qui présente malgré tout des niveaux satisfaisants (indice général = 4,5), surtout en ce qui concerne le capital cognitif et l'action sociale.

Fig. 3 - Profil de l'indice général du capital social dans les deux Provinces



Source: CERFE, 2004

DEUXIEME PARTIE  
**LIGNES DIRECTRICES POUR  
LA CONSTRUCTION DU  
MODELE ESPAR**



# Quatrième Chapitre

## Définitions

Dans ce chapitre la signification de certains concepts adoptés par le modèle ESPAR sera définie. Les concepts suivants seront pris en considération:

- facteurs de risque social et environnemental (vulnérabilité);
- exclusion sociale générale;
- exclusion sociale spécifique;
- pauvreté;
- capital social.

### **1. Les facteurs de risque social et environnemental**

En suivant les suggestions faites par divers organismes internationaux, le premier travail à accomplir consiste dans l'identification des facteurs de risque social et environnemental qui, dans un territoire déterminé, touchent les habitants (de façon évidemment plus ou moins intense) et/ou quelques groupes humains (par exemple, des catégories précises de sujets faibles). L'expression « facteur de risque » indique un danger connu déterminé, et donc mesurable, qui peut être contrôlé dans une certaine limite, par un régime (régime du risque). Ce qui signifie un ensemble d'investissements, de normes, de mesures, d'actions et de sujets orientés à contrôler plus intensément ce danger déterminé.

La présence ou l'absence de facteurs de risque social et environnemental, dans un territoire donné, peut offrir un premier niveau de connaissance sur la **vulnérabilité** à laquelle tous les individus sont confrontés, indépendamment de leurs conditions **socio-économiques**. Toutefois, dans ce contexte la vulnérabilité a une importance marginale dans la mesure où le modèle proposé a pour objet l'étude du phénomène de l'exclusion social et de la pauvreté.

Les **facteurs de risque** sont multiples et varient, dans une certaine mesure, d'un contexte socio-économique à l'autre. Ils peuvent être identifiés sur la base d'une approche territoriale, où par « territoire » il faut comprendre l'ensemble du milieu naturel, du milieu anthropique et des risques attenants.

Les **facteurs de risque** pris en considération par le modèle ESPAR peuvent varier en nombre, en fonction des besoins et des réalités du territoire où ils doivent être utilisés, et faire référence, dans l'ensemble, à environ 70 indicateurs. À l'occasion de la recherche-action réalisée dans les deux provinces de l'Extrême Nord et du Centre du Cameroun 61 indicateurs relatifs à **10 facteurs de risque social et environnemental** ont été identifiés, soit:

- qualité médiocre de **l'habitat** et présence de phénomènes environnementaux dangereux;
- qualité médiocre des structures et des services de prévention et de promotion de la **santé**;
- difficultés d'accès à **l'emploi** et faibles niveaux de **sécurité sur le travail**;
- promotion et défense inadéquates des **ressources humaines locales**, concernant **l'instruction** primaire, secondaire et universitaire, la formation professionnelle, etc.;
- présence et diffusion de conditions d'insécurité sur le territoire, comme la **criminalité**, etc.;
- absence de mise en valeur des **ressources humaines féminines**;
- crise de la **structure familiale**;
- difficultés d'accès à l'information et aux systèmes de **communication**;
- qualité médiocre de **l'administration publique**;
- **désordre institutionnel** (conflits et/ou présence de formes de discrimination politique, ethnique ou religieuse; jouissance limitée des droits politiques élémentaires; etc.).

Le tableau qui suit reporte les définitions analytiques de tous les facteurs de risque pris en considération.

### **FACTEURS DE RISQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

**Facteur: Habitat**

Ce facteur de risque se réfère à tous les phénomènes qui déterminent une qualité insuffisante de l'habitat, et comprend des éléments tels que les établissements informels, l'exposition aux risques environnementaux, le manque de services essentiels dans les logements (eau et latrines) ou l'absence de réseaux électriques dans la zone.

**Facteur: Santé**

Ce facteur concerne la faible qualité des instruments de prévention et de promotion de la santé, et englobe des éléments tels que la présence et la qualité insuffisantes des services de santé, l'exposition aux maladies infectieuses, la mortalité infantile, la toxicomanie, l'alcoolisme ou l'accès limité aux médicaments essentiels.

**Facteur: Travail**

Concerne les phénomènes qui déterminent un faible accès à l'emploi, et comprend des éléments tels que le chômage, l'absence de terres à cultiver pour la population, le travail des enfants ou le travail dans des conditions dangereuses.

**Facteur: Intelligence**

Concerne la qualité insuffisante des instruments de promotion et de protection des ressources humaines locales, et englobe tous les éléments qui entravent la mise en valeur, la qualification et la pleine utilisation des compétences présentes sur place, tels que le faible accès à l'éducation primaire, le chômage, des ressources humaines qualifiées, la fuite des cerveaux, le trop faible accès aux structures pour l'éducation ou l'abandon scolaire.

**Facteur: Criminalité**

Il est lié à la présence de conditions d'insécurité sur le territoire, et comprend des éléments tels que la diffusion des vols, de l'usure et du vol de bétail, la délinquance des jeunes et la présence insuffisante des forces de l'ordre.

**Facteur: Ressources humaines féminines**

Concerne la non-mise en valeur des ressources humaines féminines et englobe tous les obstacles sociaux, culturels et économiques qui empêchent la société de pouvoir tirer pleinement profit de l'apport des femmes (discrimination à l'encontre des femmes dans les domaines de l'éducation, du travail, de la politique, de la formation supérieure, etc.).

**Facteur: Famille**

Concerne la crise de la structure familiale, et inclut tous les éléments qui mettent la stabilité familiale en crise, ainsi que le manque de supports sociaux adaptés aux familles, ce qui les empêche de tenir les fonctions de socialisation et de soins (*care*) qui sont habituellement les leurs.

**Facteur: Communication**

Concerne les difficultés d'accès à la communication, et englobe tous les éléments qui limitent les possibilités qu'ont les personnes de communiquer à distance. (à travers des instruments comme le téléphone, le fax ou le courrier, la radio et la télévision).

**Facteur: Administration publique**

Ce facteur concerne la qualité insuffisante des services fournis par l'administration publique, et comprend tous les éléments qui déterminent le mauvais fonctionnement de l'appareil administratif et causent ainsi un préjudice à la population.

**Facteur: Désordre institutionnel**

Regroupe des éléments tels que l'existence de conflits ethniques, politiques ou religieux, la présence de formes de discrimination politique, ethnique ou religieuse, ou encore la jouissance limitée des droits politiques élémentaires (comme, par exemple, le droit de vote).

## 2. Exclusion sociale générale

On définit « d'exclusion sociale générale » ou « d'appauvrissement » le processus qui est mis en évidence par le passage de la simple présence/absence, des facteurs de risque social et environnemental, à l'accroissement d'**intensité** avec lequel ils se manifestent dans un territoire donné. À travers l'intensité, en effet, on obtient une indication sur la probabilité plus ou moins importante, avec laquelle des **phénomènes de superposition** peuvent se présenter entre les différents facteurs de risque, dans un territoire ou sur une population donnée.

C'est justement l'existence de grandes formes de superposition, ou d'accumulation, de facteurs de risque simples, qui active un **processus tendant à pousser** les individus qui y sont exposé **vers la condition de pauvreté**.

L'exclusion sociale **peut toucher toutes les tranches de la population pas encore pauvre mais, précisément, à risque d'appauvrissement**. Référence est



faite en particulier aux personnes ayant de faibles revenus – des chômeurs aux travailleurs percevant de bas salaires, jusqu’à la limite inférieure de la classe moyenne.

### **3. Exclusion sociale spécifique**

Le concept « d’exclusion sociale spécifique » se réfère au processus d’exclusion sociale, avec une attention précise sur l’intensité avec laquelle des facteurs de risque déterminés touchent des **catégories précises de sujets faibles** (personnes âgées, jeunes, personnes handicapées, toxicomanes, malades chroniques, femmes) qui, en raison même de leur condition tendent à en subir davantage les effets. Le risque « santé » par exemple (et donc l’absence de structures sanitaires, la carence de personnel médical, les difficultés d’accès, etc.), se révèle particulièrement pesant pour les personnes âgées et plus encore pour les malades chroniques; le facteur « intelligence » touche principalement les jeunes; le facteur « communication » a une incidence sur les personnes handicapées; et ainsi de suite.

Dans la mesure où le présent modèle, cela sera plus évident par la suite, suppose une approche exclusivement territoriale pour l’analyse de l’exclusion sociale, il faudra sélectionner des indicateurs relatifs aux aspects qui concernent spécifiquement les différentes catégories de sujets faibles pour tous les facteurs de risque pris en considération. Les facteurs de risque qui seront utilisés pour en extrapoler les indicateurs nécessaires seront: “santé”; “intelligence”; “travail”; “criminalité”, “ressources humaines féminines”; “famille“.

### **4. Pauvreté**

#### **Définition procédurale**

Dans le cadre de la méthode ESPAR, la définition de la pauvreté est caractérisée par l’existence de deux seuils d’accès particuliers.

Le premier seuil est déterminé par l'utilisation de tous les indicateurs de risque, dont l'intensité a déjà été évaluée, qui atteignent les niveaux les plus hauts ou les plus extrêmes. Ces niveaux rendent très probable l'hypothèse que le processus d'appauvrissement soit suivi d'une situation de dommage permanent pour les individus touchés. Le deuxième seuil est celui dérivant de la condition de privation économique. Ce seuil est traditionnellement mesuré, en suivant la majorité des approches actuellement pratiquées par les organismes internationaux, grâce au seuil de revenu par personne (par exemple celui de 1 ou 2 US\$).

Les seuils permettent de définir l'intensité et la diffusion de la pauvreté dans une zone donnée, mais ils ne contribuent pas à la compréhension du phénomène dans ses caractéristiques particulières. Ce tableau doit donc être complété par une définition substantielle de la pauvreté.

### **Définition substantielle**

Vivre en dessous du seuil économique ou être sujets à la superposition de phénomènes intenses de risque social et environnemental conduit à expérimenter une condition de privation, identifiable comme pauvreté produisant une **perte d'identité progressive**, aussi bien en terme de difficultés concernant le contrôle sur sa vie ou sur son milieu<sup>1</sup> (ce que certains économistes appellent le "command" sur les ressources), aussi bien en terme de dépendance des autres qu'en terme welfariste.

La pauvreté correspond donc à une situation de perte ou de réduction progressive de la **capacité de contrôler son milieu opérationnel**, déterminée par l'accumulation de facteurs de risque social et/ou environnemental intenses sur un même individu, facteurs qui, comme vu précédemment, génèrent le processus d'appauvrissement ou d'exclusion sociale.

### **Définition des composantes**

Les différents degrés de réduction ou de perte d'identité que les pauvres (ou, comme dit précédemment, ceux qui se trouvent en dessous du seuil économique

---

<sup>1</sup> Nous nous référons à la thèse de Thomas Luckmann, et en particulier à sa définition de l'identité comme système de contrôle centralisé du comportement de l'individu. Cfr. Luckmann T., *L'identità come conquista*, "Democrazia Diretta", a. VIII, nn. 3-4, 1993.

de pauvreté) peuvent expérimenter peuvent être ramenés à **trois dimensions principales dans la vie d'un individu**:

- les **ressources (Re)**, qui se réfère à **l'état de privation matérielle**, autrement dit à la faible disponibilité de **biens** dont on jouit et/ou aux **services de base** dont on bénéficie;
- la **socialité (So)** qui concerne l'ensemble des relations que le sujet en état de pauvreté établit avec d'autres sujets, même collectifs et/ou publics, en faisant une distinction entre les relations avec des **réseaux sociaux informels** (surtout de type "bonding", de renforcement des liens internes aux groupes) et les relations avec **des réseaux sociaux officiels** (surtout de type "bridging" avec le système public ou mixte);
- **l'agency (Ag)**, au sens de volonté et capacité d'agir de la personne pauvre en vue d'une amélioration de sa condition de privation et, donc, pour sa sortie de la condition de pauvreté.

### **Définition des composantes spécifiques de l'agency**

En rapport avec cette dernière dimension de la vie, celle de l'*agency*, il faut se référer à quatre types différents d'action:

- l'action sociale du pauvre liée à la **reconstruction quotidienne de ses propres statuts et de ses rôles** sociaux ordinaires (action sociale ordinaire);
- l'action sociale visant à se construire ou à se reconstruire en tant qu'**acteur économique autonome**, capable de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille (action sociale économique);
- l'action sociale fondée sur des fins, des valeurs et des traditions et visant à améliorer les conditions de vie, pour soi et pour les autres (action sociale extraordinaire);
- **l'action collective**, liée à la participation du pauvre à des organisations, associations, groupes et autres entités collectives (action collective).

### **Définition des types de pauvreté**

En fonction de la présence ou non de ces trois dimensions il est possible de créer une distinction entre **trois types différents de pauvreté**. La perte de la

capacité d'agir (*agency*) représente l'aspect le plus important pour déterminer la réduction ou la perte d'identité car il contribue de façon décisive à la vulnérabilité des individus et il constitue l'élément qui caractérise **la pauvreté extrême**. En revanche, les personnes pauvres dotées d'*agency*, mais caractérisées par l'absence de socialité et/ou de ressources, peuvent être nommées **pauvres en général**. Enfin, les sujets qui disposent, bien que de façon relative, de ressources, de liens sociaux et d'*agency* sont considérés comme des **pauvres *borderline* ou intermittents**, car ils « bougent », même périodiquement, au-dessus et au-dessous du seuil de pauvreté.

#### **LES TROIS GRANDS NIVEAUX DE PAUVRETÉ**

- **la pauvreté intermittente**, où se trouvent ceux qui peuvent être définis comme les pauvres *borderline*, c'est-à-dire ceux qui ne souffrent pas de façon grave de l'absence de l'une des trois dimensions de l'identité. Ce sont ceux qui ont, bien que de façon relative, des ressources, des liens sociaux et sont doués de l'*agency*, mais qui ont des difficultés à se maintenir avec continuité au-dessus du seuil de pauvreté, surtout en raison de la précarité de l'accès au marché du travail ou pour de situations contingentes;
- **la pauvreté générale**, qui comprend ceux qui souffrent de façon grave de l'absence de ressources et/ou de liens sociaux, mais qui conservent leur capacité d'agir intacte;
- **la pauvreté extrême**, caractérisée par l'absence d'*agency* et donc par la présence, chez les personnes concernées, d'une attitude à la résignation et d'adaptation à leur condition; c'est la condition la plus vulnérable.

#### **Définition des types de réaction à la pauvreté**

Sur la base de ces trois dimensions de la vie de l'homme, il est également possible de mettre au point une typologie théorique des formes de réaction des individus à la condition de pauvreté. Chaque dimension peut se présenter dans la modalité "présente (+)" ou "absente (-)" (on considère, évidemment, tendanciellement présent ou tendanciellement absent).

**Un maximum de huit** combinaisons différentes ( $2 \times 2 \times 2 = 8$ ) sont ainsi générées. Elles peuvent être interprétées comme **différents types de réaction** aux défis dérivant de l'état de privation. À partir de ces combinaisons il est possible de tirer différentes modalités de réalisation de politiques, auxquelles faire correspondre autant de "**types**" de pauvres. À ce sujet, voir le schéma suivant,

où, à chaque “type” de pauvre, correspond une combinaison de +/- Re, +/- Ag e +/- So. Une dénomination est également proposée.

#### LES REACTIONS A LA CONDITION DE PAUVRETE

Les **Borderline (+Re, +So, +Ag)**. qui comprennent les sujets pauvres qui se trouvent en équilibre entre une situation de pauvreté et de non-pauvreté. Il s’agit d’individus qui présentent essentiellement des problèmes liés à un accès discontinu au marché du travail qui ne leur permet pas de se maintenir de façon stable au-dessous du seuil de pauvreté.

Les **Indigents (-Re, +So, +Ag)**. Ce sont les pauvres qui souffrent gravement du manque de ressources mais qui maintiennent en tout cas un certain niveau de liens sociaux grâce auxquels ils réussissent à récupérer des ressources, bien que de façon insuffisante. De plus, ils conservent intacte la volonté et la capacité d’agir pour sortir de leur condition de privation.

Les **Isolés (+Re, -So, +Ag)**. Comme l’affirme la dénomination elle-même, les “isolés”, s’identifient comme ceux peu insérés dans les réseaux sociaux, de type formel ou informel. Ils ne souffrent pas de façon grave de l’absence de ressources et ils conservent l’envie et la capacité d’agir pour l’amélioration de leurs conditions et celles de leur famille.

Les **Dépossédés (-Re, -So, +Ag)**. À l’intérieur de cette catégorie de pauvres, il y a ceux qui se trouvent dans une situation de profonde privation en termes de ressources et de socialité, mais qui maintiennent intactes leur capacité d’agir et la volonté de sortir de leur condition. Il s’agit souvent de situations temporaires qui demandent une intervention immédiate en mesure de faire levier sur la capacité d’agir qui ne pourra pas se maintenir longtemps, vu la condition de forte privation sociale et matérielle.

Les **Traumatisés (+Re, +So, -Ag)**. Cette catégorie comprend les sujets qui ne souffrent pas de façon si grave de l’absence de ressources, ni de l’absence d’insertion dans des réseaux sociaux. Leur attitude passive envers la vie est souvent liée à des traumatismes de type psychologiques, au fait d’avoir expérimenté une profonde souffrance (la perte d’un fils, la séparation, des attentes déçues, de lourds regrets, etc., surtout pour les personnes âgées).

Les **Dépendants (-Re, +So, -Ag)**. Il s’agit de sujets qui présentent des attitudes d’adaptation à la vie et souffrent d’une forte carence de ressources. Ces personnes réussissent toutefois à recevoir le soutien d’autres personnes, de la part de la famille, de l’assistance publique, ce qui leur permet d’éviter de vivre dans des conditions de misère extrême, bien que ce soutien se soit pas suffisant pour favoriser leur sortie de la condition de pauvreté.

Les **Inadaptés (+Re, -So, -Ag)**. Cette réaction à la situation de pauvreté est caractérisée par une condition où, malgré la possibilité de disposer de ressources, l’individu vit misérablement. La forte carence de liens sociaux, aussi bien avec les réseaux officiels, que non-officiels, et surtout l’absence d’agency rendent cette condition particulièrement dramatique.

Les **Misérables (-Re, -So, -Ag)**. Il s'agit d'individus qui souffrent de la plus grave condition de privation, parmi celles possibles en fonction de la classification proposée. Ils n'ont pas de ressources matérielles, ils ne sont pas insérés dans des réseaux sociaux officiels ou non-officiels et ils ont perdu la volonté et la capacité d'agir. Il s'agit souvent de personnes qui vivent dans la rue depuis de nombreuses années. Elles présentent des signes évidents de perte d'identité, essentiellement liés à l'abus d'alcool et à l'instabilité mentale.

## 5. Capital social

### Définition substantielle

Le **capital social** peut être compris comme la **force intrinsèque d'une population, d'un groupe humain ou d'un réseau d'individus**. Il est en effet déterminé par **l'interaction entre la société civile** d'une part et les acteurs et les structures appartenant à la sphère des **facteurs territoriaux** d'autre part, et par les individus porteurs de **capital cognitif**. Cette interaction est conditionnée positivement par la présence, dans un contexte social donné, d'**actions sociales** en mesure de déterminer un climat de **confiance** général considéré comme fondamental pour limiter les principaux risques sociaux et environnementaux et pour le développement économique d'un territoire.

### Définition des composantes

Le capital social d'un territoire donné sera donc déterminé par la présence, de la qualité et/ou de l'intensité de ses composantes.

- Les **facteurs territoriaux**, c'est-à-dire les infrastructures ou autres conditions pouvant faciliter le développement local, comme les écoles, les structures sanitaires, les services de l'Etat Civil et les bureaux de l'Administration Publique, les services pour la production, les marchés, les voies de communication et de transport;
- Le **capital cognitif**, c'est-à-dire la présence et la diffusion sur le territoire de sujets mobilisés pour le développement local, en tant que ressources qualifiées (baccalauréat et maîtrise), personnes porteuses de capacités techniques, artisanales et professionnelles (médecins, ingénieurs, etc.);

- L'**action sociale**, soit l'existence de réseaux familiaux et de voisinage et la présence d'un niveau de confiance au sein de la population, relevable à partir de la participation aux initiatives et aux projets de développement et sur la base de l'orientation à la coopération dans des activités économiques et sociales;
- Par société civile, on se réfère à un **ensemble d'acteurs** publics, privés et sans but lucratif agissant au niveau local et porteurs d'une **tendance à la responsabilité sociale**, autrement dit exprimant une intention et opérant dans l'intérêt de la collectivité en faveur du développement social et économique de leur territoire.

### **Définition des caractéristiques particulières de la société civile**

La force de la société civile dépend, avant tout, de la consistance et de la diversification des types d'acteurs collectifs. La **consistance** est donnée par le nombre total d'acteurs sur un territoire donné. La **diversification** découle de la répartition des acteurs collectifs et des organisations selon une typologie théorique<sup>2</sup>, qui a une valeur approximative et qui devra être vérifiée de temps en temps sur le terrain.

Un autre élément d'analyse de la société civile est la **qualité** des acteurs collectifs qui la composent. La qualité peut être considérée comme le résultat de quatre composantes fondamentales de chaque sujet collectif, autrement dit: la **culture, l'agency, l'action et l'identité**.

- Par le terme **culture** du groupe, référence est faite à **la force que le groupe exerce sur ses membres en terme de perception de la réalité** à travers l'orientation de cette perception.
- L'**agency** d'un groupe est **la présence d'un projet particulier prévu pour agir sur la réalité** et la changer.

---

<sup>2</sup> Parmi les organisations on peut citer: groupes de citoyens organisés au niveau de base (CBOs), Organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales; groupes d'aide mutuelle et micro-crédit; groupes artistiques, culturels, sportifs, etc.; petites et moyennes entreprises; grandes entreprises; entreprises et coopératives à but non lucratif; écoles et universités, églises et ordres religieux, fondations, administrations locales, syndicats.

- Pour la présente recherche, l'**action** d'un groupe est constituée par l'**ensemble des activités, des projets et des programmes** - inspirés par l'*agency* - que le groupe réalise.
- L'**identité** d'un groupe s'exprime par la présence de normes claires et de ressources matérielles lui permettant de contrôler efficacement le milieu, aussi bien interne qu'externe, où il intervient.

Plus la culture qui sous-tend les groupes est enracinée, plus la tendance à intervenir pour changer la réalité est forte, plus l'action effectuée est efficace et pertinente, plus consistant est le groupe et d'autant plus grandes seront sa qualité et sa capacité d'expression dans les processus de développement local. Dans le présent modèle, puisqu'il s'agit d'une analyse qualitative rapide, seuls les indicateurs concernant l'action seront pris en considération, c'est-à-dire ceux relatifs à une implication effective dans des activités de croissance et d'amélioration de la réalité sociale où les organisations opèrent, et ceux relatifs à l'identité, comprise comme capacité d'opérer avec une certaine fréquence pour la réalisation de ces activités.



# Cinquième Chapitre

## Structures

Les structures du modèle ESPAR sont l'Analyse Participative de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (APPES) ; l'Opérationnalisation de la Poverty Line (OPL) ; l'Analyse Directe de la Pauvreté (ADP) ; l'Analyse Participative du Capital Social (APaCS).

### **1. Analyse Participative de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (APPES)**

#### **Caractéristiques**

L'APPES possède trois caractéristiques fondamentales: elle est basée sur la participation, elle est rapide, elle a une forte productivité.

#### *Participative*

L'APPES est **participative** car elle comporte une **consultation coordonnée, multilatérale et interactive entre tous les types d'acteurs concernés** dans la mise en place et réalisation de politiques et de programmes de lutte contre la pauvreté et les processus d'appauvrissement, y compris ceux qui devront en bénéficier. Il s'agit d'une consultation où tous ceux qui sont interpellés ont un rôle actif et concret dans l'évaluation de la présence et de l'intensité des phénomènes analysés.

### *Rapide*

L'APPES permet de répondre dans des **délais rapides** aux besoins de connaissance et d'information sur les différents phénomènes liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale au niveau territorial minimum. **L'ensemble des activités** de préparation, de relevé des données, d'élaboration et d'analyse **requière un temps limité de réalisation**, qui peut être estimé à 30 jours maximum.

### *Forte productivité*

L'APPES peut être considérée comme ayant une forte productivité. Grâce à la **maximisation de l'engagement de recherche** elle permet d'obtenir **quatre groupes d'informations et de connaissances** nécessaires pour la définition des politiques du territoire, **en ayant recours à une unique procédure de relevé**. L'APPES permet en particulier de reconstruire un cadre suffisamment fiable des éléments suivants: la vulnérabilité générale; le processus d'exclusion sociale générale; l'impact de ce processus sur des sujets faibles particuliers; la présence et la distribution territoriale de la pauvreté.

### **Procédure**

L'Analyse Participative de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale prend sa substance dans le relevé, dans une zone géographique donnée, d'environ 60 indicateurs de risque qui fournissent des informations concernant la présence et l'intensité de **10 facteurs de risque social et environnemental**.

Le tableau suivant indique les indicateurs utiles à l'identification, à l'analyse et à la mesure de tous les facteurs de risque.

#### **FACTEURS DE RISQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL ET INDICATEURS RELATIFS**

Facteur: **Habitat**

*indicateurs:* 1. habitations construites dans des lieux peu appropriés; 2. établissements informels; 3. habitations sans latrines; 4. habitations sans accès à l'eau potable; 5. absence d'électricité dans le village; 6. risque de désastres naturels (éboulements, inondations, sécheresse, etc.); 7. territoires sujets à situation de pollution (décharges et/ou égouts à ciel ouvert, fleuves pollués, établissements industriels ou autre).

**Facteur: Santé**

*indicateurs:* 8. diffusion du SIDA et des MST; 9. diffusion des maladies liées à l'insalubrité de l'environnement; 10. personnes ayant des nécessités spécifiques (handicaps physiques et mentaux); 11. alcoolisme; 12. dénutrition des enfants; 13. mortalité infantile; 14. absence de pharmacies et dispensaires; 15. absence d'hôpitaux; 16. absence de centres/postes de santé; 17. disponibilité inadéquate de médicaments de première nécessité dans les hôpitaux et les pharmacies.

**Facteur: Travail**

*indicateurs:* 18. chômage; 19. migration au dehors du village pour chercher un emploi; 20. familles n'ayant pas de terre à cultiver; 21. enfants ne fréquentant pas l'école pour aller travailler; 22. personnes qui travaillent dans des conditions dangereuses.

**Facteur: Intelligence**

*indicateurs:* 23. analphabétisme; 24. abandon scolaire; 25. ressources humaines qualifiées au chômage; 26. personnes qui ne peuvent pas accéder aux centres de formation professionnelle; 27. accessibilité inadéquate à l'école primaire; 28. disponibilité inadéquate d'équipements didactique et fourniture de matériel pédagogique; 29. personnel enseignant inadéquat dans les écoles.

**Facteur: Criminalité**

*indicateurs:* 30. délinquance de jeunes; 31. banditisme; 32. vols, intimidations, extorsions (racket) etc. ;33. vente de drogue; 34. usure; 35. vol de bétail; 36. forces de police.

**Facteur: Ressources humaines féminines**

*indicateurs:* 37. cas de violence sur les femmes au sein de la famille; 38. tendance à ne pas scolariser les petites filles; 39. prostitution; 40. préjudices causés aux femmes vivant seules; 41. discrimination à l'égard des femmes dans la vie sociale; 42. discrimination à l'égard des femmes pour ce qui est du droit de famille.

**Facteur: Famille**

*indicateurs:* 43. familles séparées par le divorce, répudiation ou abandon par le chef de famille; 44. femmes chef de ménage; 45. familles nombreuses; 46. personnes âgées qui vivent seules; 47. structures ou autres formes d'accueil pour les groupes vulnérables (écoles maternelles, lieux pour les personnes âgées, etc.).

**Facteur: Communication**

*indicateurs:* 48. présence de bureaux de poste; 49. présence de la télévision dans les foyers; 50. présence de radio dans les foyers; 51. diffusion de journaux et revues périodiques; 52. réseau de transport public ou collectif.

Facteur: **Administration publique**

*indicateurs:* 53. inscription à l'état civil; 54. qualité des services de livraison de papiers d'identité; 55. accessibilité des bureaux administratifs locaux; 56. quantité de fonctionnaires de l'administration locale.

Facteur: **Désordre institutionnel**

*indicateurs:* 57. formes de discrimination ethnique et linguistique (dans l'éducation, l'emploi, l'accès aux services); 58. abus d'autorité de la part des forces de l'ordre; 59. conflits entre partis politiques différents; 60. conflits religieux; 61 conflits entre groupes "professionnels" (agriculteurs, éleveurs, etc.).

Chaque indicateur est évalué en ayant recours à deux sources :

- **les données existantes** dans les archives statistiques publiques (gouvernements, administrations publiques centrales, administration publiques locales, organismes internationaux);
- focus groupes, constitués d'**informateurs locaux qualifiés** (médecins et opérateurs sanitaires, inspecteurs et instituteurs, police locale, fonctionnaires administratifs, leaders d'organisations de la société civile, leaders religieux, etc.).

L'évaluation se fait au niveau local. Généralement on considère une **unité administrative minimum** comme, en milieu rural, un village ou un groupe de villages de petites ou de très petites dimensions, bien défini et facilement repérable par tous les informateurs.

Pour la réalisation de la procédure, chaque indicateur pris en examen, en relation à chacun des facteurs de risque social et environnemental, est mesuré selon une **échelle ordinale à quatre points** : absence; présence minimum; présence moyenne; présence maximum<sup>3</sup>.

L'APPES permet, grâce aux procédures analytiques individuelles de calcul, qui seront illustrées au sixième chapitre, d'obtenir quatre *outputs* différents.

---

<sup>3</sup> De plus, afin de reconstruire une base de données comparable sur des phénomènes rarement mesurés au niveau des villages, pour chaque indicateur, quand cela sera possible, une valeur absolue ou un pourcentage sera relevé (par exemple: nombre de personnes âgées seules, pourcentage d'enfants qui abandonnent l'école pour aller travailler, distance en km de l'hôpital le plus proche, etc.).

## **Outputs**

### *Output 1 – vulnérabilité*

Le premier output informatif est relatif à la présence ou à l'absence des 61 indicateurs et, donc, des 10 facteurs de risque social ou environnemental. On obtient de cette façon une mesure de la **vulnérabilité générale de la zone prise en considération**. Il s'agit toutefois d'une indication qui concerne toute la population, y compris ses tranches les plus riches. Pour cette raison, nous ne nous arrêterons pas davantage sur l'analyse de la vulnérabilité, étant donné qu'elle ne rentre pas dans les objectifs de la méthode ESPAR.

### *Output 2 – exclusion sociale générale*

Le deuxième output de l'APPES est représenté par la mesure du **processus d'exclusion sociale générale**. Grâce à la procédure exposée on évalue, non seulement la présence, mais aussi **l'intensité de chacun des risques sociaux** et l'on obtient une indication sur la probabilité plus ou moins élevée de la présence de **phénomènes de superposition** entre les différents facteurs. La distribution des valeurs enregistrées entre les différents risques sociaux permet, de plus d'obtenir un profil territorial de l'exclusion sociale.

Enfin, il est possible de calculer **un indice moyen (IGES)** d'intensité de l'exclusion sociale générale (ou du processus d'appauvrissement), en faisant, comme dit précédemment, la moyenne arithmétique des valeurs des intensités des 10 facteurs de risque social.

### *Output 3 – exclusion sociale spécifique*

L'APPES permet de mesurer – troisième output – **l'exclusion sociale spécifique**, c'est-à-dire l'impact particulier que les risques sociaux ont, ou peuvent avoir, sur des catégories déterminées de **sujets faibles** comme, entre autres, femmes, jeunes, personnes âgées, malades chroniques, porteurs de handicaps.

L'analyse territoriale de l'exclusion sociale spécifique comporte l'utilisation d'un **nombre limité d'indicateurs**, c'est-à-dire ceux relatifs aux facteurs de risque social et environnemental qui ont tendance à toucher de façon particulière

les sujets les plus faibles. Ces indicateurs sont regroupés en zones relatives aux catégories précises de ces sujets et évalués selon la procédure mentionnée précédemment.

Sur cette base il est possible d'obtenir:

- un **indice** d'exclusion sociale des sujets faibles **dans la zone territoriale** déterminée, grâce à la moyenne arithmétique des intensités de tous les indicateurs considérés;
- des **indices** d'exclusion sociale spécifique pour des **catégories** déterminées, comme les personnes âgées, les jeunes, les femmes, etc.

Les indicateurs utilisés pour chaque facteur de risque dans cette situation sont indiqués ci-après.

**FACTEURS DE RISQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL UTILISES POUR  
L'EXCLUSION SOCIALE SPECIFIQUE ET INDICATEURS RELATIFS**

Facteur: **Santé**

*indicateurs:* 8. diffusion du SIDA et des MST; 9. diffusion des maladies liées à l'insalubrité de l'environnement; 10. personnes ayant des nécessités spécifiques (handicaps physiques et mentaux); 11. alcoolisme; 12. dénutrition des enfants; 13. mortalité infantile.

Facteur: **Travail**

*indicateurs:* 21. enfants qui ne fréquentent pas l'école pour aller travailler.

Facteur: **Intelligence**

*indicateurs:* 24. abandon scolaire.

Facteur: **Ressources humaines féminines**

*indicateurs:* 37. cas de violence sur les femmes au sein de la famille; 39. prostitution; 41. discrimination à l'égard des femmes dans la vie sociale; 42. discrimination à l'égard des femmes pour ce qui est du droit de famille.

Facteur: **Famille**

*indicateurs:* 44. femmes chef de ménage; 46. personnes âgées vivant seules; 47. structures ou autres formes d'accueil pour les groupes vulnérables (écoles maternelles, lieux pour les personnes âgées, etc.).

## Output 4 – pauvreté

Le dernier output produit par l'APPES concerne la **distribution territoriale de la pauvreté**, qui se compose de deux résultats différents: Le premier est celui qui permet d'avoir une indication sur **l'intensité de la pauvreté dans son ensemble ou agrégée**; Le deuxième est celui qui permet d'avoir des informations sur la **pauvreté désagrégée** pour les trois dimensions de l'identité (ressources, socialité, *agency*).

- A. La distribution territoriale de l'intensité de la **pauvreté agrégée** est effectuée en prenant en considération, pour chaque unité territoriale, les indicateurs qui présentent une situation de risque extrême ou maximum (par exemple, présence maximum d'habitations sans revêtement de sol ou absence totale d'assistance sociale pour les individus les plus nécessiteux). Plus il y aura d'indicateurs signalant des situations de ce type, plus il sera possible de considérer qu'il y a de la pauvreté dans la zone.
- B. De plus, étant donné que tous les indicateurs sont liés à l'une des trois dimensions de l'identité (ressources, socialité et *agency*), il sera possible d'avoir des informations sur le **type de pauvreté prédominant**, dans une zone géographique donnée. En fonction de la présence plus ou moins importante des indicateurs signalant des situations extrêmes de risque, dans chacune des trois composantes, il sera possible d'obtenir un profil tendanciel de la pauvreté, caractérisé par la présence/absence de ressources, par la présence/absence de socialité et par la présence/absence de l'*agency*.

La distribution des indicateurs utilisés selon les trois composantes est indiquée dans le tableau qui suit.

<b>RESSOURCES</b>	
1. habitations construites dans des lieux peu appropriés	20. familles qui n'ont pas de terre à cultiver
2. établissements informels	25. ressources humaines qualifiées au chômage
3. habitations sans latrines	27. accessibilité à l'école primaire
4. habitations sans accès à l'eau potable	28. disponibilité d'équipements didactiques et fourniture de matériel pédagogique
5. absence de l'électricité dans le village	36. forces de l'ordre
14. pharmacies et dispensaires	45. familles nombreuses
15. hôpitaux	52. réseau de transport public ou collectif
16. centres/postes de santé	54. qualité des services de livraison de papiers d'identité

17. médicaments de première nécessité dans les hôpitaux et les pharmacies	55. accessibilité des bureaux administratifs locaux
12. dénutrition des enfants	56. quantité de fonctionnaires de l'administration locale
18. chômage	
<b>SOCIALITÉ</b>	
30. délinquance de jeunes	44. femmes chef de ménage
31. banditisme	46. personnes âgées vivant seules
32. vols, intimidations, extorsions (racket) etc.	47. structures ou autres formes d'accueil pour les groupes vulnérables
34. usure	48. présence de bureaux de poste
35. vol de bétail	49. présence de la télévision dans les maisons
40. préjudices causés aux femmes vivant seules	50. présence de radio dans les maisons
41. discrimination à l'égard des femmes dans la vie sociale	57. formes de discrimination ethnique et linguistique
43. familles séparées par le divorce, répudiation ou abandon par le chef de famille	
<b>AGENCY</b>	
6. risque de désastres naturels	29. personnel enseignant dans les écoles
7. territoires sujets à des situations de pollution	33. vente de drogue
8. diffusion du SIDA et des MST	37. cas de violence sur les femmes au sein de la famille
9. diffusion des maladies liées à l'insalubrité de l'environnement	38. tendance à ne pas scolariser les petites filles
10. personnes ayant des nécessités spécifiques (handicaps physiques et mentaux);	39. prostitution
11. alcoolisme	42. discrimination à l'égard des femmes pour ce qui est du droit de famille
13. mortalité infantile	51. diffusion de journaux et revues périodiques
19. migration au dehors du village pour chercher un emploi	53. inscription à l'état civil
21. enfants qui ne fréquentent pas l'école pour aller travailler	58. abus d'autorité de la part des forces de police
22. personnes qui travaillent dans des conditions dangereuses	59. conflits entre partis politiques différents
23. analphabétisme	60. conflits religieux
24. abandon scolaire	61. conflits entre groupes "professionnels"
26. personnes qui ne peuvent pas accéder aux centres de formation professionnelle	



## 2. Opérationnalisation de la *Poverty Line* (OPL)

L'**OPL** a pour fonction de quantifier le nombre de pauvres pour chaque unité territoriale. L'OPL consiste dans la collecte et l'analyse des données statistiques disponibles sur le nombre *prima facie* de pauvres, c'est-à-dire le pourcentage de personnes ou de familles vivant avec un revenu inférieur à des seuils déterminés de pauvreté (d'ordinaire un US\$ ou deux US\$, bien sûr pondéré avec la PPP). En cas d'absence de données statistiques concernant le pourcentage de personnes ou de familles vivant avec un revenu inférieur à des seuils de pauvreté déterminés, il faut avoir recours à des indicateurs « proxi » de caractère économique, nutritionnel ou physique. À ce sujet, les travaux permettant d'avoir une cartographie territoriale de la pauvreté en fonction du taux ou de la diffusion par zones géographiques minimums sont très utiles.

La quantification du nombre de pauvres doit être effectuée, comme nous l'avons dit précédemment, par unité territoriale minimum (commune, districts, etc.). En l'absence de données à ce niveau, même en ayant recours aux indicateurs « proxi », il faut « projeter » sur l'échelle territoriale minimum des données concernant des ensembles géographiques plus vastes.

Cette deuxième opération du modèle ESPAR est particulièrement importante. Comme évoqué antérieurement, vivre en dessous du seuil économique de pauvreté représente une condition préalable à la pauvreté "sociologique" dans les trois dimensions précédemment présentées. Cela signifie expérimenter une situation de privation économique ayant comme conséquence une perte progressive de l'identité, aussi bien en termes de difficultés de contrôle de sa propre vie, qu'en terme de dépendance des autres et donc, d'interventions de welfare. L'absence de revenu permet donc de délimiter l'extension du phénomène de la pauvreté, phénomène qui sera ensuite examiné dans ses différentes dimensions.

### 3. Analyse Directe de la Pauvreté (ADP)

L'ADP est une analyse de la pauvreté et des réactions à la pauvreté vécues et représentées par les pauvres eux-mêmes. Cette analyse prévoit l'interview directe de personnes pauvres, qui sont identifiées à travers les groupes focaux composés d'informateurs qualifiés au niveau local (les mêmes que ceux qui sont consultés pour l'APPES) qui donnent des indications sur les localités où se concentrent les familles pauvres. On poursuit avec un échantillonnage statistique sur le territoire.

Les interviews, ont pour objet les différents degrés de réduction ou de perte d'identité dont les pauvres peuvent faire l'expérience en relation avec les trois dimensions déjà présentées précédemment, c'est-à-dire l'*agency* (Ag), les *ressources* (Re) et la socialité (So). Par conséquent, l'interview et le questionnaire relatif peuvent s'articuler en trois domaines, avec des questions concernant: le premier les ressources, le deuxième la socialité et le troisième l'*agency* (voir également le questionnaire ci-joint).

#### DOMAINES DU QUESTIONNAIRE POUR L'INTERVIEW AUX PAUVRES

**Premier domaine:** condition professionnelle; situation d'hébergement; propriété et rentes; disponibilité d'équipements (cuisine, téléphone, moyens de transport, etc.) ; possession d'objets de valeur et de biens; alimentation et capacité d'accès à la nourriture.

**Deuxième domaine:** relations amicales avec les membres de la famille, avec les amis et avec les voisins; relations d'entraide en cas de difficulté avec les membres de la famille, avec les amis et avec les voisins; rapports avec les institutions publiques (administration locale par exemple), organisations sociales ou politiques, organisations à caractère religieux, associations de volontariat, communauté ethnique d'appartenance; type d'aide reçu (dons en argent ou sous forme de vêtements, meubles, etc., offres de services).

**Troisième domaine:** intérêt par rapport aux activités des enfants, actions de support envers les enfants (conseils, etc.); utilisation d'objets comme des vêtements pour des occasions spéciales, produits pour l'hygiène, robe de chambre, peignoir, brosse à dents, maquillage/parfums, sèche-cheveux, après-rasage/parfums; tendance à épargner; actions entreprises pour améliorer ses conditions financières, activités réalisées dans le passé dans des moments particulièrement difficiles; propension à la lecture de journaux, de revues et de livres, à écouter la radio et la télévision, à aller au théâtre et au cinéma; participation récente à n'importe quel projet ou initiative visant à l'amélioration de ses propres conditions de vie et/ou à celles des autres; participation aux élections politiques et administratives, membership dans des associations, groupes ou autres réalités collectives.

La présence de ces éléments (biens, liens, capacité, volonté, etc.) permet de définir la présence/absence de chacune des dimensions de la pauvreté au niveau individuel et donc de définir le type de réaction adopté par les personnes par rapport à leur condition de privation.

L'ADP permet également d'avoir des informations complémentaires sur les conditions de certaines catégories de sujets faibles. Par exemple la disponibilité/carence de ressources, socialité et *agency* peut être étudiée en resserrant le domaine d'analyse aux personnes âgées seulement, aux jeunes seulement, aux femmes seulement (ou familles avec chef de famille femme), etc..

## 4. Analyse Participative du Capital Social (APaCS)

### Caractéristiques

L'APaCS est réalisée simultanément à l'APPES et les mêmes informateurs qualifiés sont utilisés comme source d'informations. Elle possède donc, elle aussi, trois caractéristiques fondamentales: elle est basée sur la participation, elle est rapide, elle est très productive.

Elle est **participative** car elle comporte une consultation coordonnée, multilatérale et interactive entre tous les types d'acteurs concernés par la mise en place et par la mise en oeuvre de politiques et de programmes pour le développement local.

Elle est **rapide** car elle permet de répondre dans de brefs délais aux besoins de connaissance sur les possibilités et les potentialités existantes sur le territoire en mesure de favoriser les processus de développement et de sortie de la condition de pauvreté.

Elle est **très productive** car elle permet, en maximisant l'engagement de la recherche, d'obtenir des groupes d'informations et de connaissances, non seulement sur le phénomène plus général du capital social, mais aussi sur les phénomènes qui le déterminent, c'est-à-dire: la force de la société civile locale,

l'intensité des facteurs territoriaux; la dimension du capital cognitif; la diffusion de l'action sociale.

## Procédure

L'Analyse Participative du Capital Social se matérialise, comme dans le cas de l'APPES dans le relevé, dans une zone géographique spécifique, d'environ 100 indicateurs qui fournissent des informations sur, d'une part, la consistance, la diversification et la qualité des acteurs collectifs locaux et, d'autre part, la présence et le degré de diffusion des facteurs territoriaux, du capital cognitif et de l'action sociale au niveau local.

Chaque indicateur utilisé est évalué en ayant recours à deux sources: **données existantes** dans les archives statistiques publiques centrales et locales; **informateurs qualifiés locaux**, consultés à travers les groupes focaux (les mêmes que ceux consultés pour l'APPES).

### Facteurs territoriaux et capital cognitif

En ce qui concerne les facteurs territoriaux et le capital cognitif, l'analyse se base sur le relevé de la présence de 33 indicateurs relatifs à des sujets porteurs de connaissance, compétences et know how particuliers (17 indicateurs de capital cognitif) et de structures ou infrastructures dont la présence peut conditionner positivement le développement local (16 indicateurs relatifs aux facteurs territoriaux).

Le tableau suivant présente les indicateurs utilisés.

<b>Capital cognitif</b>	<b>Facteurs territoriaux</b>
1. avocats	1. guichets bancaires ou établissements de micro-finance
2. pharmaciens	2. cabinet de professionnels
3. médecins	3. boutiques pour la vente au détail
4. infirmiers	4. marchés
5. instituteurs et professeurs	5. entreprises (de tous types, même groupes de producteurs agricoles)
6. agronomes	6. grenier villageois ou magasins de stockage
7. ingénieurs	7. bains détenteurs
8. sage-femmes	8. maisons communautaires
9. dirigeants politiques et syndicaux	9. pistes rurales

10. cadres de la fonction publique	10. ponceaux
11. charpentiers	11. dalots/radiers (caniveaux)
12. forgerons	12. puits d'eau non équipés
13. menuisiers	13. puits d'eau avec pompe (manuelle ou à moteur)
14. mécaniciens	14. structure formelle périodique de commercialisation des produits agricoles (revendeurs et acheteurs)
15. plombiers	15. moulin à écraser
16. maçons	16. groupes électrogènes
17. artisans	

Pour la réalisation de la procédure, chaque indicateur pris en examen, par rapport à chacun des deux phénomènes, est mesuré selon **une échelle ordinale à deux modalités**: présence ou absence<sup>4</sup>. À ces valeurs ordinales, on fait correspondre une valeur numérique égale à 0 pour l'absence et à 1 pour la présence.

#### Action sociale

En ce qui concerne l'action sociale, l'analyse se base sur le relevé et l'évaluation du degré d'implication des populations locales dans les activités de développement, d'appui au voisinage ou aux autres membres de la famille pour la construction des habitations ou pour des travaux agricoles particuliers, ainsi que d'implication et de participation dans des situations d'urgence ou de risque qui concernent tout le territoire, ou de soutien.

Dans ce contexte, **7 indicateurs** différents sont utilisés, mesurés selon une **échelle ordinale à quatre modalités** (différentes selon les indicateurs):

- dans une mesure large/très forte/beaucoup d'individus;
- dans une mesure moyenne/moyennement forte/un nombre moyen d'individus,
- dans une mesure limitée/faible/peu d'individus;
- absence du phénomène.

Dans ce cas aussi des **valeurs numériques**, sur une échelle de 0 à 1, sont attribuées aux valeurs nominales.

<sup>4</sup> Dans ce cas également et dans la limite du possible, une base de données contenant les valeurs absolues ou les pourcentages concernant la présence de sujets et d'infrastructures sera enregistrée.

## Société civile

En ce qui concerne la société civile, il faudra évaluer, en premier lieu, sa **consistance**, c'est-à-dire le nombre de groupes, d'organisations ou d'autres acteurs collectifs porteurs de responsabilité sociale présents et actifs sur le territoire. Ce nombre devra être comparé avec la population totale du village.

En deuxième lieu, la **différenciation** de la société civile sera évaluée en vérifiant le nombre de types d'organisations différentes présentes sur le territoire choisi et en le comparant avec le nombre maximum de types théoriquement possibles, établi à l'avance. Dans le modèle ESPAR il est fait référence à la liste suivante.

<b>Typologie des organisations de la société civile</b>	
1. comité de développement villageois	2. coopératives ou association d'agriculteurs ou d'éleveurs
3. ONGs nationales ou locales	4. associations de femmes
5. ONGs internationales	6. associations de protection et d'aide aux groupes (personnes âgées, porteurs de handicap, etc.)
7. projets de développement	8. syndicats et partis politiques
9. groupes d'aide mutuelle et micro-crédit communautaire	10. administrations publiques locales
11. groupes artistiques, culturels, musicaux et sportifs	12. autres (surtout GIC-GIE, spécifier)
13. églises et congrégations religieuses	

Pour finir, il faudra évaluer la **qualité des organisations de la société civile** qui opèrent sur le territoire. Dans ce cas, l'analyse se base sur le relevé de la capacité effective des différents types d'acteurs collectifs à opérer pour l'amélioration des conditions sociales et économiques du territoire et à le faire avec une fréquence qui en indique l'impact possible sur la réalité.

Pour la **capacité à opérer**, il faudra vérifier que les organisations appartenant à chacun des types mis en évidence sont, au moment du relevé, réellement engagées dans la réalisation de leurs activités ou de projets précis. Pour la **fréquence**, il faudra évaluer, sur une échelle nominale à 5 modalités (tous les jours, plusieurs fois par semaine, une fois par semaine, plusieurs fois par mois, une fois par mois ou occasionnellement), la périodicité avec laquelle les membres des organisations se réunissent pour le déroulement des activités.

## **Outputs**

Grâce à cette procédure il sera donc possible d'obtenir des informations sur la force que les collectivités locales sont en mesure d'exprimer, c'est-à-dire le capital social local et sur ses composantes particulières: facteurs territoriaux; capital cognitif; action sociale; société civile.

Ces informations seront exprimées, par des indices synthétiques, pour chaque composante prise en considération, et un indice général de capital social (cfr. septième chapitre).





TROISIEME PARTIE  
**LIGNES DIRECTRICES POUR  
LA REALISATION DU  
MODELE ESPAR**



# Sixième Chapitre

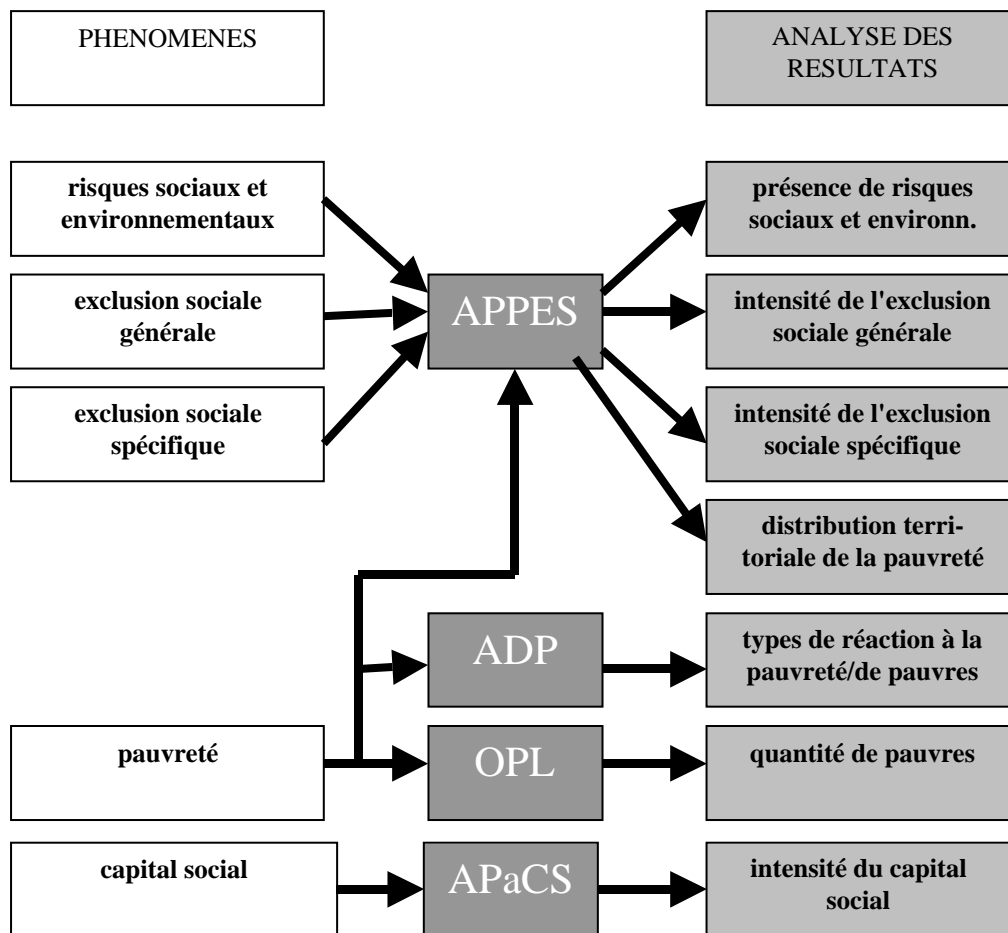
## Dynamiques

### 1. Le modèle ESPAR “en action”

Dans les chapitres antérieurs, les définitions conceptuelles, qui sont à la base du modèle ESPAR, et les quatre grandes structures (APPES, OPL, ADP et APaCS) dans lesquelles il s’articule ont été exposées. Dans ce chapitre on examinera en revanche le modèle “en action”, en identifiant aussi les conséquences opérationnelles auxquelles ses résultats peuvent donner lieu.

Le fonctionnement du modèle pour l’analyse de l’exclusion sociale, de la pauvreté et du capital social qui, comme vu précédemment, a été validé au cours de plus de 10 années d’activités de recherche, est représenté dans le schéma qui suit, où :

- la première colonne, indique les **cinq phénomènes** objet du modèle (définis au chapitre 4);
- la deuxième colonne, indique les **quatre structures**, soit les analyses correspondantes aux quatre grandes opérations du modèle (illustrées au chapitre 5);
- la troisième colonne, indique les types de **résultats cognitifs** que les quatre opérations permettent d’obtenir, pour chacun des phénomènes.



Tout en étant structurellement plutôt simple, l’articulation du modèle ESPAR permet de rendre compte de la complexité de la relation entre les risques sociaux et environnementaux, l’exclusion sociale (aussi bien générale que spécifique), la pauvreté et le capital social. L’accumulation des facteurs de risque implique l’exclusion sociale laquelle correspond à un processus d’appauvrissement qui conduit à la pauvreté. C’est pourquoi, lorsqu’ils atteignent les valeurs maximums, les facteurs de risque conduisent directement (nous pourrions dire en vertu d’une propriété transitive) à la pauvreté.

Ces phénomènes négatifs peuvent toutefois être, et ils le sont souvent de fait, contrecarrés par les potentialités et par les ressources présentes sur le territoire, car elles peuvent contribuer au processus de limitation des principaux risques sociaux

et environnementaux. Ces potentialités représentent le capital social local, si elles sont opportunément soutenues et complétées par l'intervention d'acteurs institutionnels et par des programmes et des interventions de développement spécifiques. Elles peuvent de plus contribuer à soulager les conditions de pauvreté.

Cet ensemble de relations représente une "socio-dynamique" qui, d'un côté pousse les individus et les groupes humains à "bouger" entre les situations de pauvreté et de non-pauvreté et à l'intérieur de chacune de ces deux zones et il contribue, de l'autre, à activer des processus d'"enrichissement", au moins au niveau local, liés à des stratégies, des politiques et des programmes déterminés, dont on parlera dans les pages qui suivent.

## 2. Premier résultat opérationnel: la connaissance et sa cartographie

L'application de la méthode proposée, qui s'articule dans les quatre opérations décrites au chapitre précédent (APPES, OPL, ADP e APaCS) permet de **connaître**, pour chaque unité territoriale minimum prise en examen et, bien sûr, pour les unités territoriales plus vastes:

- les principaux **facteurs de risque social et environnemental**, et l'intensité de chacun d'eux;
- l'intensité de l'**exclusion sociale générale**;
- l'intensité de l'**exclusion sociale spécifique**;
- le **nombre de pauvres**;
- l'**intensité agrégée de la pauvreté** territoriale;
- la caractérisation des pauvres selon les trois dimensions de la pauvreté (ressources, socialité et *agency*) ou **pauvreté territoriale désagrégée**;
- les **types présents de réaction** à la pauvreté (jusqu'à un maximum de huit);
- l'intensité du **capital social local** et de ses composantes.

Toutes ces informations peuvent être **représentées sur cartes géographiques**, en permettant ainsi d’avoir une vision d’ensemble par communes/villages et provinces. La cartographie facilite les comparaisons entre les différentes unités territoriales minimums ou leurs agrégats en permet de comprendre, par exemple:

- quelles sont les zones territoriales avec la plus haute/basse concentration de facteurs de risque social ou environnemental par type et donc, quelles sont les zones “qui émergent” pour les politiques sectorielles (par exemple, dans le domaine des politiques sanitaires, il sera important de savoir comment est distribué le facteur de risque “santé” sur le territoire);
- quelles sont les zones territoriales ayant la plus haute/basse intensité des processus d’appauvrissement;
- quelles sont les zones ayant la plus grande concentration de pauvres extrêmes, c’est-à-dire privés de capacité/volonté d’agir;
- quelles sont les zones où la capacité de la société civile à intervenir pour limiter les risques sociaux et environnementaux est plus grande ou bien quelle sont les zones où la population exprime une action sociale plus orientée à l’amélioration, au développement, à la croissance.

L’attribution de **priorités** (quelles unités territoriales choisir en priorité pour des types précis d’interventions; quelles interventions prioritaires adopter pour chaque unité territoriale, quels sujets appuyer dans la réalisation de leurs activités) et l’**“immatriculation”** (à quels sujets, et aussi à quelles unités territoriales précises, assigner les différents types d’intervention) des politiques et des programmes de lutte contre la pauvreté et les processus d’appauvrissement, aussi bien dans leur ensemble, qu’en référence à chacun des types de politique/programme deviennent donc plus praticables. Au huitième chapitre les procédures d’utilisation du modèle seront exposées de façon analytique, et l’on reviendra donc sur les aspects de représentation des phénomènes.

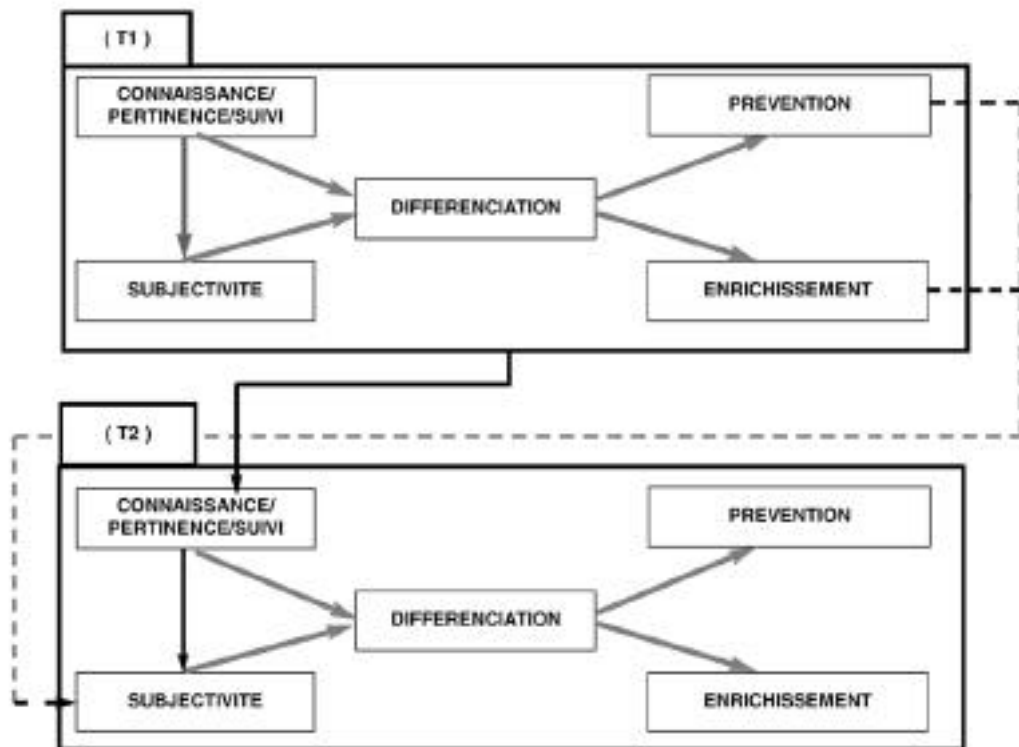
### **3. Deuxième résultat opérationnel: la *Road Map***

La connaissance, avec sa cartographie, n’est toutefois qu’une des stratégies à moyen terme que la méthode ESPAR conduit à identifier et à adopter. En effet, ce modèle permet, grâce à d’autres théories à moyen terme, de tracer une sorte de

**Road Map** pour la mise au point de stratégies nationales et locales de lutte contre la pauvreté et contre les processus d'appauvrissement.

Grâce aux résultats obtenus par les activités de recherche effectuées selon les différentes articulations du modèle ESPAR, il est possible de tirer cinq « piliers » pour la détermination de stratégies nationales et locales d'intervention.

Les « piliers » sont en étroite relation entre eux, et sur la base de ces liens, ils peuvent être représentés dans un ordre temporel et séquentiel dans le schéma suivant.



## Connaissance

Ce qui a été dit dans les pages précédentes met en évidence, si cela était encore nécessaire, **l'importance de la connaissance** pour la conception et la mise en place de programmes et de plans d'intervention pour le développement local.

Cette connaissance pourra également avoir un caractère dynamique, c'est-à-dire permettre de saisir tous les changements importants dans le temps et, dans ce contexte, tous les effets de la réalisation des programmes. Dans le temps T2, cette connaissance sera le fruit d'un suivi adéquat (si ce n'est d'une évaluation) de ce qui sera en train de se passer dans le territoire donné, également en vertu des stratégies de la "subjectivisation", de la différenciation, de la prévention et de l'"enrichissement" (dont on parlera plus loin). Ainsi de suite jusqu'aux temps T3, T4, ..., Tn.

La **connaissance** des phénomènes liés à la pauvreté, à l'exclusion sociale et au capital social, devra bien sûr être **correcte**, c'est-à-dire valable et fiable; **adéquate**, c'est-à-dire suffisante pour permettre, au mieux, la détermination, le projet, le monitoring et l'évaluation des interventions; **pertinente**, c'est-à-dire concernée les thèmes les plus importants des différents contextes (territoriaux/temporels) donnés; **opportune**, c'est-à-dire disponible en temps utile pour la détermination, la conception, le monitoring et l'évaluation des politiques; **rentable**, c'est-à-dire obtenue en tenant compte des ressources économiques et financières effectivement disponibles.

Sur ces bases, la connaissance permet de choisir les programmes à mettre en œuvre de façon **pertinente**.

## **Subjectivisation**

Le deuxième "pilier" est la « **subjectivisation** » **de la pauvreté**. En vertu de ce qui a été mis en évidence concernant les dimensions de la pauvreté, les politiques devraient se concentrer davantage sur les acteurs (les pauvres et les personnes à risque de pauvreté) et sur leur subjectivité (par exemple, en mesure d'agir ou pas, selon qu'elles sont dotées d'*agency* ou pas) plutôt que sur la pauvreté. Les politiques doivent donc être déterminées en prenant avant tout en considération les sujets qui devraient en bénéficier et, en même temps, en être les principaux protagonistes. Évidemment, les pauvres ne peuvent pas être considérés comme les seuls protagonistes des *policies* de lutte contre la pauvreté et contre les processus d'appauvrissement, mais, au cours du processus, plus ou moins long, de sortie de la condition de privation ils doivent toujours être accompagnés et soutenus, en fonction, notamment, de leur degré de perte d'identité.

Dans ce cadre, les acteurs qui doivent se charger d'intervenir, aussi bien directement, qu'en aidant les pauvres dans leur processus de libération et de sortie



de la pauvreté sont nombreux. Nous nous référons aux sujets comme, entre autres, les organismes internationaux; les gouvernements nationaux et les autorités locales; le monde des entreprises; les autres composantes de la société civile.

## **Différentiation**

Une troisième stratégie à moyen terme découle de la prise de conscience de l'existence de différents types de pauvres (et de personnes à risque d'appauvrissement): la **différentiation**.

À partir du moment où l'on s'adresse à des sujets qui sont extrêmement différents les uns des autres, d'après ce qui a été mis en évidence par le modèle ESPAR, mais aussi par le débat en la matière, les politiques et les interventions devront être différenciées sur le territoire (cf. "Pilier" de la connaissance/monitorage) selon les différentes catégories de sujets auxquels elles sont destinées. Les politiques urgentes de secours et d'assistance (adéquates pour les pauvres extrêmes) représenteront, très probablement, un gaspillage, si elles sont adressées à des personnes non-pauvres (mais victimes de processus d'appauvrissement importants) ou même adressées à des pauvres « en général » (c'est-à-dire dotés d'*agency*). Vice versa, les politiques d'*enabling environment* (voir plus loin) pourraient être complètement inefficaces pour les pauvres extrêmes, etc.

Il est inutile de rappeler que, si une différenciation adéquate des politiques et des programmes de lutte contre la pauvreté et les processus d'appauvrissement (ou des actions dans lesquelles ils s'articulent) n'est pas pratiquée, sur la base des caractéristiques des types de sujets auxquels ils s'adressent, ces politiques et ces programmes pourront difficilement être **pertinents**.

Les deux autres "piliers" de la *Road Map* sont liés à la différenciation: la prévention, aussi bien en général, avec référence à tous ceux qui sont à risque d'appauvrissement, qu'en particulier, avec référence aux sujets faibles qui, dans de nombreux cas sont plus vulnérables que d'autres par rapport aux risques sociaux et environnementaux; l'"enrichissement", c'est-à-dire le vaste ensemble de politiques et de programmes qui favorisent la sortie d'un état de pauvreté (on parle de "the way out of poverty").

## **Prévention/Attention aux sujets faibles**

Combattre uniquement la pauvreté ne suffit pas. Il est en même temps indispensable de lutter contre les processus d'appauvrissement grâce à la mise en place de **politiques et d'interventions à caractère préventif**, c'est-à-dire orientées à supprimer, ou du moins à atténuer, les facteurs de risque social et environnemental. Autrement, même lorsque l'on réussira à soustraire des personnes de la pauvreté, il y aura toujours le risque que le nombre de pauvres ne diminue pas et le risque même de le voir augmenter, du fait que d'autres personnes précédemment non-pauvres, en vertu des processus d'appauvrissement, se trouveront en condition de pauvreté.

Les politiques à caractère préventif comportent la mise en place d'interventions capables de combattre, au cas par cas, les facteurs de risque les plus actifs, grâce, par exemple, à des actions comme la création de postes de travail, l'amélioration des établissements non-officiels, la plus grande accessibilité à des services sanitaires et éducatifs de base qualitativement adaptés, l'amélioration des systèmes de transport et des services publics en général, l'aide au revenu par des subventions ou l'atténuation des chocs de différents types (naturels, économiques ou politiques) qui risquent de renforcer les processus d'appauvrissement.

Des politiques de type préventif précises pourront être mises au point pour sauvegarder les **sujets faibles** comme les personnes âgées, les jeunes, les malades chroniques, les femmes, les porteurs de handicap qui sont plus souvent que les autres sujets à subir les effets des facteurs de risque social et environnemental.

## **“Enrichissement”**

D'autre part, la proposition contraire doit valoir: la lutte contre les processus d'appauvrissement n'est pas suffisante pour combattre la pauvreté. Dans la lignée des considérations du débat international sur la *way out of poverty*, il faut, en même temps, mettre en place des programmes et des interventions qui encouragent l'“**enrichissement**” des pauvres, pour leur permettre de sortir de la condition de pauvreté. Les politiques d'*enabling environment* peuvent, par exemple, être considérées comme orientées dans ce sens et, plus en général, celles qui fournissent aux pauvres (et/ou grâce auxquelles les pauvres se fournissent en) instruments et subventions pour en augmenter les capacités (*capabilities*), en renforçant ainsi leurs propres forces. Il s'agit de politiques qui supposent malgré tout l'existence d'énergies suffisantes, chez les bénéficiaires, pour tirer profit des

interventions prévues en leur faveur. Les politiques qui permettent ou facilitent l'accès au crédit, à la terre, à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle sont du même type.

#### **4. Troisième résultat opérationnel: un plus vaste éventail de ressources pour la lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement**

Miser sur un ensemble de ressources, vaste et différencié, pour contrecarrer la pauvreté et l'exclusion sociale représente le troisième résultat opérationnel ou, si l'on veut, stratégique du modèle.

L'analyse territoriale du capital social (voir le chapitre 7), mais également les résultats apparus au cours de la recherche-action sur l'exclusion sociale et la pauvreté en milieu rural au Cameroun, permettent de déduire que **l'éventail des ressources mobilisables pour soutenir les politiques de lutte contre la pauvreté et les processus d'appauvrissement va bien au-delà de celles économiques et financières**, qui demeurent malgré tout d'une importance fondamentale. Il comprend avant tout les ressources humaines et donc les ressources structurales et techniques et les ressources culturelles.

##### **Les ressources économiques et financières**

Les **ressources économiques et financières** ne doivent pas se limiter aux ressources publiques (aussi bien celles des gouvernements nationaux et des autorités locales des pays concernés, que celles de la coopération internationale). Il faut en effet ajouter les ressources financières qui, dans de nombreux cas proviennent, aujourd'hui déjà, d'**autres sources** comme **la société civile** (les organisations non-gouvernementales mais aussi CBO, FBO, associations professionnelles, syndicales et d'entrepreneur, etc.), **et les entreprises qui**

**pratiquent la responsabilité sociale** (*Corporate Citizenship*)<sup>1</sup>. Parmi les individus, il est également possible de s'adresser à des sujets "nouveaux" (dans le sens où ils ont été jusqu'à présent, en grande partie, négligés) comme, par exemple, les migrants internationaux qui selon les estimations mobilisent à travers leurs remises, des ressources financières environ quatre fois supérieures à celles de toute l'aide publique au développement<sup>2</sup>.

Avec ces propos nous n'entendons pas sous-évaluer la grave question du manque de ressources financières publiques disponibles pour la lutte contre la pauvreté. Ces ressources doivent absolument augmenter, dans le respect des prévisions faites lors des Déclarations tenues au cours des Conférences internationales des Nations Unies (pensez à l'objectif de 0,7% du PIB à consacrer à l'aide publique au développement<sup>3</sup> ou encore à l'initiative 20-20<sup>4</sup>).

Malgré l'augmentation souhaitée, les ressources publiques seraient largement insuffisantes. Il semble donc nécessaire d'attribuer une plus grande importance stratégique<sup>5</sup> aux ressources financières provenant d'autres sources.

---

<sup>1</sup> Depuis 1999, les Nations Unies ont lancé l'initiative "Global compact", c'est-à-dire un pacte global en mesure d'unir les entreprises, les entités des NU, les organisations du travail et de la société civile pour encourager la responsabilité sociale de l'entreprise à travers le respect et la promotion de principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme, au travail et à l'environnement. Il est demandé aux entreprises d'intégrer des principes dans leur opérations quotidiennes et de s'engager dans des projets et des initiatives d'entreprise qui encouragent, au sens large, les Millenium Development Goals (Objectifs de Développement du Millénaire). En plus de l'United Nations Global Compact Office sont impliquées dans cette initiative 5 Agences des UN (ILO, OHCHR, UNDP, UNEP, UNIDO). Fin 2003, les grandes entreprises du monde entier adhérentes et participantes au Global Compact étaient déjà plus de 1200.

<sup>2</sup> Cf. OIM, *In-depth focus on migrant remittances*, Geneva 2004; UK's House of Commons International Development Committee, *How to make migration work for poverty reduction*, London, 2004. En 2003, les remises des migrants au niveau international ont été, en considérant uniquement les transferts fait par voies officielles, égales à 93 milliards de US\$. En incluant aussi les transferts réalisés par des voies non-officielles (en dehors du système bancaire, par remises directes ou amis, famille, etc.), le montant serait d'environ 300 milliards de US\$.

<sup>3</sup> Répétée au Summit sur le Développement Social de Copenhague en 1995. Au World Summit de septembre 2005, cet objectif a été confirmé, mais à l'horizon 2015. Un seuil de 0,51% devrait être atteint avant 2010.

<sup>4</sup> Consiste dans l'engagement, présenté au cours du Social Summit de Copenhague de 1995 de consacrer 20% des budgets nationaux des Pays en développement au développement social face à un engagement analogue des bailleurs de fonds concernant leur coopération avec l'étranger.

<sup>5</sup> Cf. la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, Monterrey 2002.

## Les ressources humaines

Comme dit précédemment, les **ressources humaines** présentes sur le territoire occupent une grande importance, Elles ont été nommées, dans leur ensemble, capital cognitif. C'est un thème connu<sup>6</sup>, bien que pas toujours compris, surtout lorsqu'il se réfère à des politiques indirectes ou même directes, mais avec des targets peu connus. Sur ce thème nous nous limiterons à souligner trois aspects principaux en fonction de ce qui est apparu au cours de la recherche et en nous référent essentiellement aux stratégies de la « subjectivisation » et de la différenciation:

- l'importance du **capacity-building des fonctionnaires et des experts d'organismes publics et privés** qui s'occupent de la définition et de la mise en place d'interventions et de plans de développement local, et de la lutte contre la pauvreté et contre l'appauvrissement, qui devront acquérir, également grâce à des activités de formation précises, toutes les capacités nécessaires pour gérer efficacement la complexité des phénomènes et des dynamiques qu'ils sont appelés à affronter (voir les pages précédentes de ce document);
- l'importance de l'**action volontaire des pauvres** qui, ne serait-ce qu'en raison du nombre de ceux qui, au moins dans une certaine mesure, sont dotés d'*agency*, représente l'un des principaux *atouts* pour la lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement;
- la grande valeur ajoutée que les **intellectuels, les professions libérales, les techniciens spécialisés** peuvent apporter à des initiatives de développement local et à des interventions de lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement;
- le poids des **organisations de la société civile**, qui jouent un rôle fondamental pour ralentir le processus d'appauvrissement et pour prévenir l'apparition de "nouveaux pauvres". Ces organisations devraient être plus souvent destinataires d'actions de *capacity-building* et d'*institutional building*.

---

<sup>6</sup> Voir, entre autres, le Rapport du Secrétariat Général des Nations Unies sur la "Triennial Comprehensive Policy Review on UN Operational Activities", 2004.

## **Les ressources structurales et techniques**

Il y a, ensuite, les ressources **structurales et techniques**. Il est important de rappeler le poids déjà occupé, en premier lieu par les services sur le territoire, lesquels sont partie intégrante du capital social, et efficaces pour contrecarrer les processus d'appauvrissement et, en deuxième lieu les structures physiques et les infrastructures qui peuvent favoriser un impact effectif des initiatives de développement social et économique au niveau local.

Une plus grande attention à l'égard de l'innovation technologique est par ailleurs souhaitable de la part des sujets promoteurs de politiques de lutte contre la pauvreté et contre les processus d'appauvrissement, avec une attention particulière pour les secteurs comme l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, les communications, l'agriculture, etc..

## **Les ressources culturelles**

Un quatrième ensemble de **ressources**, souvent négligées, mais auxquelles une importance de plus en plus marquée a été correctement attribuée ces dernières années, sont les ressources de **type culturel**. Nous nous référons, en particulier, à la récupération et à la mise en valeur du *cultural heritage*, qui intéresse non seulement pour ses aspects strictement économiques (pensez au tourisme et à la création de postes de travail qui en découle) et pour ses retombées sociales (par exemple, la création/l'agrandissement des réseaux de services dans les sites culturels réhabilités), mais aussi, avec une référence particulière à l'approche adoptée ici, pour ses capacités à combattre les aspects sociaux de la pauvreté, en augmentant la confiance en soi des pauvres et donc leur *agency*, et en renforçant les liens sociaux, et donc la socialité.

# Septième Chapitre

## Application

Une fois présentées les définitions, les structures et les dynamiques du modèle ESPAR, il faut nécessairement illustrer la procédure opérationnelle qui permet son application et donc l'ensemble des différentes opérations à effectuer. Ces opérations se subdivisent en trois grandes phases, qui ne sont pas strictement chronologiques car elles peuvent prévoir des actions qui se chevauchent temporellement ou encore des activités qui peuvent couvrir toute la durée de l'application. Ces phases, présentées dans les prochains paragraphes, sont :

- la préparation;
- le relevé et la gestion des données;
- l'élaboration et l'interprétation;
- la représentation graphique et la mise en forme finale.

### 1. La préparation

Pendant la phase de préparation des activités prévues par le modèle ESPAR, il faudra pourvoir à la définition des aspects méthodologiques particuliers du relevé des données, à l'organisation au sens strict, et à la détermination d'un programme de sensibilisation et de communication publique.

#### **Les aspects méthodologiques**

Les différents aspects théoriques et méthodologiques de ce modèle ont été déjà présentés, en général, dans les précédents chapitres. Toutefois, avant son application dans un contexte donné il faut adapter certains aspects

méthodologiques du modèle à la réalité en examen. Nous nous référons en particulier à:

- la définition des milieux territoriaux objet d'enquête;
- la formulation analytique de la typologie d'informateurs qualifiés à interviewés.

### Les milieux territoriaux

Comme évoqué antérieurement, l'application du modèle se fait au niveau local. On se réfère d'ordinaire à une **unité administrative minimum** comme, en milieu rural, un village ou un groupe de villages de petites ou de très petites dimensions, bien défini et facilement repérable par tous les informateurs.

Dans ce sens, avant de démarrer les opérations de relevé des données, il faudra établir, en premier lieu, le **dimensionnement du relevé** qui pourra donc concerner:

- l'ensemble des villages (ou groupes de villages) présents dans une zone déterminée (une province par exemple);
- uniquement les villages où se déroule un projet de développement spécifique (le PADC par exemple);
- un échantillonnage de villages choisis par des critères statistiques sur la base de l'univers;
- un groupe de villages choisis par des critères qualitatifs en fonction des objectifs donnés par le relevé.

Le dimensionnement du relevé se fait généralement en fonction de la finalité de ce dernier, des délais et des ressources disponibles. Dans le cas de la recherche-action sur l'exclusion sociale et la pauvreté en milieu rural, qui avait pour but la mise au point du modèle dans la réalité rurale camerounaise et qui s'insérait à l'intérieur des activités du "Programme d'appui au développement communautaire – PADC", il a été décidé de n'appliquer le modèle qu'à un groupe limité de villages, choisis parmi ceux pris en considération par le PADC lui-même.

Une fois le relevé dimensionné il faut vérifier **l'homogénéité des zones territoriales à analyser**. Il est en effet déconseillé d'avoir des zones territoriales trop réduites en ce qui concerne la population (par exemple des villages avec une population inférieure à 1000 habitants) ou, au contraire, trop grandes (par exemple



avec une population supérieure à 20.000 habitants). Dans ces cas il faut procéder: d'un côté à l'unification de deux ou plusieurs villages de petites ou très petites dimensions, s'ils sont mitoyens, afin d'obtenir une unique zone facilement reconnaissable par les informateurs qualifiés et de dimensions homogènes par rapport à celles des autres zones choisies; de l'autre, il faut pourvoir à diviser les villages de grandes dimensions en zones plus petites, celles-ci aussi, facilement reconnaissables et repérables par les informateurs qualifiés, (par exemple, en quartier, en arrondissement, etc.).

### **Les informateurs qualifiés**

Avant de procéder au relevé, il faut également vérifier la nécessité ou non d'**adapter la typologie des informateurs qualifiés**, généralement utilisée avec le modèle ESPAR, au contexte territorial particulier. Normalement il est fait référence à des personnes qui en raison de leur fonction ou de leur rôle social peuvent avoir plus d'informations sur les phénomènes à relever et, donc des personnes comme des:

- fonctionnaires de l'administration locale;
- médecins et/ou opérateurs sanitaires;
- instituteurs ou professeurs;
- leaders religieux;
- représentants d'organisations de la société civile;
- leaders politiques ou syndicaux;
- représentants des forces de l'ordre.

Dans ce cas précis, la majeure partie de la typologie peut être utilisée, mais les fonctionnaires de l'administration publique devront probablement être remplacés par les "chefs de village". Il sera de plus impossible de trouver des représentants des forces de l'ordre dans tous les villages, dans certains cas on pourra insérer des représentants de programmes de développement local etc. Par ailleurs, parmi les représentants des organisations de la société civile, les représentants d'organisations féminines ou de Groupements d'Initiatives Communautaires – GIC, qui ont une diffusion très étendue, pourraient avoir une importance considérable.

Comme expliqué plus loin, chaque focus group devrait prévoir la présence d'un nombre d'informateurs qualifiés compris entre 8 et 10. Il n'est pas indispensable

que des représentants de toute la typologie soient présents, mais il est préférable qu'elle soit la plus élargie possible.

## **L'organisation**

Pour l'application du modèle ESPAR il faut planifier toutes les activités de façon à ce que les délais de réalisation puissent être respectés et qu'il n'y ait pas de gaspillage de ressources humaines ou économiques. C'est pourquoi, l'un des premiers passages à effectuer en phase de préparation sera celui d'aménager des structures de management qui permettent l'efficacité maximum dans le déroulement des activités. Nous nous référons en particulier à : la constitution de l'équipe chargée de l'application du modèle; la préparation du système de recrutement des enquêteurs et des modules pour leur formation ; l'aménagement d'une salle opérationnelle ; la mise au point du système de suivi; la préparation des matériaux nécessaires.

### **L'équipe**

Pour affronter toutes les opérations prévues par l'application du modèle, il faut que soit instituée une équipe composée de trois figures différentes: un directeur d'équipe; un coordinateur de la salle opérationnelle; des moniteurs. Chaque figure aura des responsabilités, des fonctions et des rôles différents tout en pouvant partager celles des autres, dans une optique de flexibilité.

Le **directeur de l'équipe** aura la responsabilité scientifique du relevé et du traitement final des données. Sa fonction sera donc celle de garantir la coordination et le contrôle de toutes les activités, de conserver les rapports institutionnels avec tous les acteurs impliqués, de conduire le monitoring (voir plus loin), de présider aux études finales et à la rédaction du rapport final.

Le **coordinateur de la salle opérationnelle** aura, bien sûr, la responsabilité de son bon fonctionnement et, par conséquent, la responsabilité de l'organisation de toutes les opérations prévues. Son rôle sera de coordonner et de contrôler le travail effectué par les moniteurs et par les enquêteurs (voir plus loin), de faire fonction de trait d'union entre ces derniers et le directeur, de surveiller quotidiennement toutes les activités, de soutenir les autres membres de l'équipe du point de vue organisationnel (préparation des missions sur le terrain, reproduction des instruments techniques, etc.).

Les **moniteurs** auront la responsabilité d'organiser et de réaliser les rencontres de présentation de la recherche et les focus groups, au niveau des villages, de recueillir la documentation disponible et, si nécessaire, de réaliser les interviews directes aux individus en état de pauvreté. Le nombre de moniteurs pourra varier selon la dimension du relevé (dans le cas présent il s'agira de 6-8 moniteurs pour chaque province).

Pour la réalisation de certaines activités particulières de collecte des données, l'équipe devra de plus compter sur un groupe d'**enquêteurs**.

#### **Recrutement et formation des enquêteurs**

Pour la réalisation des interviews aux individus en condition de pauvreté, les moniteurs devront être aidés par un groupe d'**enquêteurs** (nous suggérons de prévoir un groupe de 5/6 enquêteurs par Province). Les enquêteurs devront être des personnes avec un niveau de scolarisation moyen-haut (école supérieure, étudiants universitaires, etc.) et connaissant aussi bien le français que les langues parlés dans les zones territoriales où se déroulera le relevé.

Les enquêteurs ne devront pas avoir nécessairement d'expérience particulière dans la distribution de questionnaires, car ils seront **opportunément formés** au cours d'une rencontre spéciale, tenue par le responsable de l'équipe et par le coordinateur de la salle opérationnelle, qui présenteront de façon synthétique l'organisation théorique et méthodologique du modèle, le questionnaire pour les individus pauvres, les règles pour la distribution des questionnaires (voir plus loin) et les aspects organisationnels et économiques.

Au cours de leur travail, les enquêteurs feront référence, en premier lieu, aux moniteurs des zones territoriales où ils devront réaliser les interviews et, en deuxième lieu, au coordinateur de la salle opérationnelle.

#### **La salle opérationnelle**

La salle opérationnelle est le lieu préposé à la collecte et à la coordination des informations et des activités relatives à l'application du modèle ESPAR dans les zones sélectionnées.

Les **fonctions** de la salle opérationnelle sont les suivantes:

- le contrôle de tous les inputs et de tous les outputs relatifs aux activités prévues par le modèle;

- le contrôle des flux d'information;
- la mémorisation continue et sur base informatique (si possible), du travail réalisé;
- la gestion de toutes les phases liées aux activités sur le terrain;
- la collecte des instruments techniques remplis, leur codification et la gestion des données.

Du point de vue **structural** il est donc nécessaire de disposer d'une salle opérationnelle qui soit située dans une pièce spacieuse (pas inférieure à 15 mètres carrés) et qui soit pourvue des ressources suivantes:

- tableaux, panneaux, panneaux d'affichage;
- carte géographique pour visualiser les territoires d'intervention (de préférence une carte provinciale qui indique les villages (même s'ils n'y sont pas tous));
- une ligne téléphonique ou un numéro de téléphone auquel tous les moniteurs et/ou les enquêteurs pourront se référer;
- un ordinateur avec imprimante (si possible);
- une table pour les réunions ou une salle accessible (même autre que la salle opérationnelle) pour tenir les réunions ou les briefings avec le personnel;
- étagères et bibliothèques pour la gestion du matériel sur papier (questionnaires, fiches, grilles) en cours d'élaboration ou bien terminé ;
- fichier papier contenant les informations concernant tous les individus impliqués dans les activités (moniteurs, enquêteurs, contacts dans les différents villages) et éventuels numéros de téléphones ou adresses.

Il est important que les **informations** concernant les activités et leur état d'avancement soient visualisées et donc rendues immédiatement disponibles et compréhensibles à toute personne devant utiliser la structure. Il faudra donc pourvoir à la préparation, par exemple, de:

- les diagrammes de base pour la réalisation des activités (voir plus loin);
- les répartitions territoriales utilisées;
- les rendez-vous fixés et leur lieu;
- toutes les opérations et les responsables;

- les noms des moniteurs et des enquêteurs avec leurs coordonnées;
- l'état d'avancement des activités par rapport au diagramme général;
- le registre des instruments techniques remplis.

Pour la gestion des activités il est opportun de définir et de mettre en place un instrument spécifique qui permette le contrôle du flux d'actions dans le temps. Nous conseillons en particulier d'utiliser le **diagramme Gantt**. Il s'agit d'un instrument graphique, appelé bar-chart, de type cartésien qui indique le temps en abscisse et les phases de travail ou les principales actions à réaliser en ordonnée.

Pour l'application du modèle il sera possible de choisir entre construire un seul diagramme qui prenne en considération toutes les actions, ou bien plusieurs diagrammes, un pour chacune des principales étapes opérationnelles (par exemple : pour la collecte documentaire ; pour la réalisation de l'APPES; pour la réalisation de l'ADP). Un diagramme Gantt concernant le travail lié à l'APPES est proposé ci-dessous à titre d'exemple.

**Diagramme de GANTT pour l'Analyse Participative  
de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale - APPES**

	Jours																																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28								
Délimitation sous-zones	■																																			
Collecte documentation			■																																	
Analyse documentation			■																																	
Rédaction Grilles lecture documentat.							■																													
Organisation focus group							■																													
Réalisation focus group							■																													
Gestion des données																		■																		
Élaboration cartes et profils																				■																
Calcul indices																				■																
Rédaction document de travail (partie APPES)																											■									

Comme on peut le voir, le diagramme offre des informations sur la durée de chaque action, la hiérarchie temporelle des différentes phases (lecture verticale), la superposition ou pas des différentes actions.

### **La préparation des matériaux**

Un dernier, quoique fondamental, aspect organisationnel à prendre en considération dans cette phase est celui de la préparation de tout le matériel nécessaire à la réalisation des activités sur le terrain. Ce travail sera sous la direction du coordinateur de la salle opérationnelle qui devra pourvoir à :

- la reproduction de tous les instruments techniques nécessaires;
- la reproduction, si elle existe, d'une fiche de présentation du PADC et du modèle ESPAR;
- la préparation d'une lettre de présentation des moniteurs et des enquêteurs;
- la préparation d'une carte d'identification individuelle pour le personnel;
- la préparation d'une fiche de contrôle et d'approbation des instruments techniques remplis.

### **Le suivi**

Le suivi constitue l'instrument fondamental utilisé pour garantir une gestion efficace des activités.

Les **fonctions** propres à cet instrument de travail sont les suivantes:

- contrôler et évaluer les actions effectuées à un moment précis ;
- résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent;
- favoriser la circulation des informations entre les individus impliqués dans l'application;
- adapter les programmes et les activités en fonction de ce qui se produit au cours de leur réalisation.

Le suivi permet de surveiller **le flux des actions dans le temps**. Il concerne donc l'aspect de l'exécution et de la réalisation d'un projet, ou d'une intervention, et il est caractérisé par la continuité dans le temps, et par le contact permanent avec la réalité en fonction de son adaptation continue à cette dernière.

Avec le suivi, normalement réalisé une fois par semaine, les activités sont contrôlées en prenant les **décisions de caractère éminemment technique et opérationnel**, en présence de tous les sujets concernés, qui peuvent, par conséquent, acquérir des informations sur des activités qu'ils ne suivent pas directement.

Le suivi se base sur **quatre conditions** principales qui sont:

- la **programmation** des activités, qui constitue la référence de base, commune à tous les participants, à l'intérieur de laquelle la structure de monitoring est mise au point ;
- la **standardisation**, c'est-à-dire la réduction des opérations à une série d'unités minimums de contrôle selon des critères standards et reconnaissables par tous;
- la « **multi-simultanéité** », c'est-à-dire la présence contemporaine, au cours du monitoring, de tous les sujets impliqués dans l'application du modèle;
- la **périodicité** et la **continuité** des réunions, qui permettent de suivre l'avancement de la programmation et de la réalisation des activités dans le temps.

Pour chaque opération et ses unités minimums de contrôle un responsable doit être indiqué et une date limite de réalisation doit être fixée. Dans le cas présent, les opérations peuvent également coïncider avec toutes les activités prévues pour l'application du modèle dans une seule zone territoriale.

Ci-dessous, nous présentons, à titre d'exemple, une partie du schéma de suivi utilisable pour l'application du modèle.

**Exemple de schéma de suivi pour  
l'application du Modèle (partie APPES)**

<i>Structure</i>	<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Échéance</i>	<i>Responsabilité</i>
<b>APPES</b>	Documentation	Collecte documentation générale	14° jour.	Directeur équipe
		Collecte documentation sous-zones	14° jour	Moniteurs chargés
		Analyse documentation générale, rédaction grille	16° jour	Directeur équipe
		Analyse documentation particulière, rédaction grilles	16° jour	Moniteurs chargés

<i>Structure</i>	<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Échéance</i>	<i>Responsabilité</i>
	Relevé sur le terrain	Organisation focus group sous-zone 1	Entre 7° et 17° jour	Coord. salle opérat. Moniteur 1
		Réalisation FG sous-zone 1	Entre 8° et 18° jour	Moniteur 1
		Organisation focus group sous-zone 2	Entre 7° et 17° jour	Coord. salle opérat. Moniteur 2
		Réalisation FG sous-zone 2	Entre 8° et 18° jour	Moniteur 2
		(...)	(...)	(...)
		Organisation focus group sous-zone N	Entre 7° et 17° jour	Coord. salle opérat. Moniteur N
		Réalisation FG sous-zone N	Entre 8° et 18° jour	Moniteur N
	Élaboration des données	Réception et contrôle questionnaires FG	Entre 8° et 18° jour	Coord. salle opérat.
		Insertion des données et contrôle	19° jour	Coord. salle opérat.
		Élaboration cartes et profils	21° jour	Coord. salle opérat.
		Calcul indices	21° jour	Resp. équipe
	Rédaction document de travail	Rencontre avec équipe pour partage des données et confrontations	22° jour	Resp. équipe
		Rédaction document	26° jour	Resp. équipe
		Révision et correction	28° jour	Coord. salle opérat

## **La sensibilisation et la communication publique**

Pour faciliter l'application du modèle il est conseillé d'ajouter à la réalisation des deux différentes phases un programme de sensibilisation et de communication publique, ayant pour but de créer un milieu favorable au développement des opérations et, en même temps, destiné à favoriser la diffusion des résultats produits par l'application elle-même.

Il faut ajouter que certaines opérations réalisées au cours de l'application du modèle comportent des effets indirects en termes de sensibilisation et d'implication, les focus groups par exemple (voir plus loin) qui sont comme des séminaires au cours desquels, en plus de recueillir des informations utiles pour la recherche, les participants découvrent la nature de l'application et ses finalités. Toutefois, nous conseillons de prévoir 3 initiatives particulières consacrées à la communication et à la sensibilisation :



- la sensibilisation de l’administration publique et des chefs de district pour le démarrage des activités;
- la présentation de l’activité dans les villages targets;
- une rencontre finale de présentation des résultats.

#### **La sensibilisation de l’administration publique**

Le modèle ESPAR, nous le rappelons, est une méthode d’évaluation rapide de certains phénomènes sociaux dans des zones territoriales circonscrites (villages ou groupes de villages), ayant pour but de recueillir des informations utiles à une meilleure conception des plans de développement de ces zones.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire d’impliquer et de sensibiliser, dès le début, l’administration centrale et locale, qui sont les principaux destinataires des résultats de l’application ainsi que le chefs de district, pour faire en sorte qu’un intérêt et qu’une attitude positive se développent autour des activités d’évaluation pour permettre de faciliter le déroulement des opérations prévues et rendre le respect des délais possible.

Le premier instrument de sensibilisation prévoit donc que toutes les autorités centrales et locales, potentiellement intéressées par les résultats de l’application (ministères compétents, provinces, communes, etc.), soient informées de l’initiative, du contexte dans lequel elle se déroule, des finalités et des activités prévues, par une lettre circulaire. De plus, si possible, procéder à la réalisation d’une ou de plusieurs rencontres de présentation au niveau provincial et/ou communal auxquelles convoquer les différentes autorités, pour rendre l’initiative plus connue. Ces rencontres devront essentiellement être des rencontres d’information sur les activités au sein desquelles s’insère l’application du modèle, les finalités du programme et l’utilité que l’application du modèle peut avoir dans ce cadre.

#### **La présentation des activités dans les villages**

Le deuxième instrument de sensibilisation prévoit la réalisation d’une rencontre, à effectuer dans chacune des zones territoriales objet de l’application, où seront invités à participer les autorités du village, ou des villages (chef de village), les participants de la réalité associative de base (GIC, les associations féminines, les comités de développement de village, etc.), les représentants du

secteur de l'entreprise, les représentants des programmes ou projets de développement local, etc.

Au cours de la rencontre les moniteurs, c'est-à-dire les personnes chargées de la réalisation de l'application, devront présenter le modèle ESPAR en indiquant ses objectifs principaux, en décrivant de façon synthétique l'organisation théorique et méthodologique, en illustrant les utilisations possibles des résultats et en définissant les délais, les phases, et l'entité de la présence des enquêteurs/moniteurs dans le village.

La rencontre qui pourra durer environ 2 heures devra prévoir un espace pour la discussion et les éclaircissements. À cette occasion il sera possible de recueillir les premières indications et la disponibilité des participants à l'implication dans les opérations prévues par le modèle (disponibilité à participer au focus group, disponibilité de salles ou de locaux pour le réaliser, disponibilité à contacter les personnes en situation de pauvreté, existence de matériel documentaire, etc.).

#### **La présentation des résultats finaux**

Le troisième instrument de communication est lié à la présentation des résultats obtenus grâce à l'application et à l'utilisation qui peut en être faite. Cette présentation peut être effectuée à **deux niveaux territoriaux différents**: le niveau provincial; le niveau local.

Dans le premier cas, il s'agira plus d'une présentation à caractère institutionnel au cours de laquelle il faudra illustrer le cadre d'ensemble mis en évidence par le relevé des données au niveau provincial concernant les phénomènes de privation et les potentialités que le territoire peut mettre en pratique. Il faudra ensuite mettre en évidence les différences et les spécificités des différentes sous-zones et les initiatives possibles pour contrecarrer le processus d'appauvrissement, pour favoriser la sortie de la pauvreté et pour soutenir les ressources qui opèrent déjà dans ce contexte.

Dans le deuxième cas au contraire, il s'agit plus d'une rencontre à caractère opérationnel, destinée à illustrer les résultats sur la présence et l'intensité des phénomènes étudiés dans les villages, ou du moins des zones territoriales individuelles, mais aussi de définir, sur la base de ces résultats, les lignes d'intervention à insérer dans les plans de développement des villages sous forme participative, c'est-à-dire avec les participants à la rencontre. À ce sujet voir le chapitre suivant.

Les administrations et les autorités locales, les associations de la citoyenneté, les entreprises, les associations syndicales et les représentants des programmes et des projets actifs sur le territoire seront invités à participer à ces rencontres, toujours selon le niveau provincial et de village.

## 2. Le relevé

Une fois les rôles, les fonctions et les responsabilités définis, d'une part, et les aspects méthodologiques et organisationnels préparés et mis au point, d'autre part, on peut passer à la phase de relevé des données prévue par le modèle ESPAR. Cette phase prévoit trois opérations principales qui sont : celle de la collecte et de la lecture de la documentation disponible, celle de la réalisation des focus groups avec les informateurs de chacune des zones d'enquête et celle de la distribution des questionnaires aux individus en condition de pauvreté.

### **La collecte et l'analyse de la documentation**

Cette étape, qui concerne les quatre structures du modèle ESPAR (APPES, OPL, ADP et APaCS), prend une importance particulière dans les pays européens, et plus en général dans les pays de l'OCDE, où une riche documentation statistique mise à jour est disponible sur les phénomènes concernant les risques sociaux, le seuil de pauvreté, la société civile, etc. La collecte de la documentation doit malgré tout être réalisée dans les pays comme le Cameroun, où ce type de matériel est plus réduit ou moins récent, mais où il peut fournir, dans tous les cas des indications de caractère général, utiles pour définir un tableau d'ensemble de la réalité sociale et économique des zones prises en considération.

Les principales **sources d'information**, auxquelles il faudra faire référence, sont les suivantes:

- bureaux, cabinets et bureaux de statistique, nationaux et locaux (s'ils existent);
- archives de l'administration publique centrale ou locale;

- statistiques et recherches disponibles auprès des universités, des centres de recherche, des centres de documentation, etc.;
- relevés ponctuels, études de faisabilité, rapports d'interventions réalisés au niveau local par des organismes internationaux en prévision, ou suite, à la réalisation de programmes de développement.

En ce qui concerne **l'APPES** les informations à recueillir devront être relatives aux différents indicateurs sélectionnés pour mesurer les risques sociaux et faire référence à la zone dans son ensemble (provinces ou communes) et aux sous-zones (villages ou groupes de villages) concernées par l'application.

De la même façon, en ce qui concerne **l'APaCS** on cherchera la documentation relative aux indicateurs choisis pour évaluer la force de la société civile, la présence et la diffusion des facteurs territoriaux et l'intensité du capital cognitif aussi bien pour les sous-zones que pour les provinces auxquelles elles appartiennent.

Enfin, en ce qui concerne **l'OPL et l'ADP** il faudra recueillir la documentation relative au phénomène de la pauvreté aussi bien d'un point de vue quantitatif et, en particulier, les informations statistiques sur les seuils de pauvreté et les pourcentages de la population en dessous de ces seuils, que d'un point de vue qualitatif.

Pour la sélection et l'enregistrement des informations à recueillir, une **grille de lecture de la documentation** sera utilisée (GR-DOC).

Les **informations à recueillir** pourront être de différents genres: il faudra privilégier celles de type quantitatif (données et estimations ponctuelles sur le niveau des indicateurs dans la zone ou dans la sous-zone), mais, si ces informations ne sont pas localisables, on pourra également recueillir des informations de type "qualitatif" qui peuvent, de toute façon, offrir des indications sur les phénomènes concernés par le relevé. En ce qui concerne la dimension territoriale des informations, il faudra avant tout recueillir les informations relatives à chacune des sous-zones choisies (villages). Lorsque, comme cela est probable, il n'existera pas de relevé analytique effectué à ce niveau, il faudra se contenter d'informations relatives à des territoires plus vastes (niveau des communes ou des provinces).

## La réalisation des focus groups

Grâce aux expériences précédentes, nous avons appris que les informations tirées de la documentation s'avèrent difficilement suffisantes pour définir un tableau complet, mis à jour et comparable de la localisation et de l'intensité des phénomènes objets de relevé dans les sous-zones prises en examen. Celles ne le sont pratiquement jamais. Il faut donc consulter d'autres types de sources.

### Caractéristiques du focus group

La technique des focus groups, qui est ici proposée, consiste dans une consultation de sources vives qui peut être définie comme:

- **coordonnée**, c'est-à-dire gérée, selon une procédure et avec des instruments standards, par un chercheur expert (dans le cas présent un moniteur);
- **multilatérale**, en d'autres termes qui implique les informateurs qualifiés qui représentent les différents points de vue en jeu;
- **interactive**, au sens où elle encourage l'interaction et la discussion entre les individus consultés pour qu'il y ait une confrontation entre les différents points de vue.

Ces caractéristiques permettent que les informations provenant de la consultation aient un fondement intersubjectif, et donc une plus grande crédibilité. Les focus groups réunissent **8-10 personnes-clés**, c'est-à-dire des personnes qui, par leur position sociale ou professionnelle, possèdent une ou plusieurs **clés d'accès** à des *pool* d'informations concernant le thème de l'enquête. Les personnes-clés doivent arriver à concorder entre elles de l'existence ou non, et du degré de diffusion des phénomènes indicateurs utilisés par le modèle dans l'unité territoriale minimum de référence. Le focus group proposé ici, est donc un focus group *sui generis*, ou du moins avec des caractéristiques très précises, parmi lesquelles l'hétérogénéité des participants, un plus haut niveau de structuration par rapport aux focus groups traditionnels et l'utilisation de procédures et d'instruments techniques standards.

Pour la préparation des focus groups il faudra préparer les instruments suivants:

- une **fiche de référence** pour la mise à jour des informations qui, en pratique, constitue la grille pour la lecture de la documentation (DR-DOC)

opportunément remplie. Elle indiquera les informations recueillies sur chaque indicateur sélectionné;

- le **questionnaire rapide pour le focus group** (QR-FG) qui permettra d'enregistrer toutes les informations sur la présence, la diffusion et l'intensité avec laquelle chacun des indicateurs relatifs à l'exclusion sociale et au capital social se manifeste dans la sous-zone analysée.

Le questionnaire rapide pour le focus group (QR-FG), testé au cours des expériences précédentes<sup>7</sup>, est joint en annexe.

Chacun des focus groups aura une **durée** d'environ 3 heures. La rencontre devra être gérée par un moniteur (mais le directeur de l'équipe et le coordinateur de la salle opérationnelle pourront tenir ce rôle, si nécessaire) qui aura la charge d'introduire la rencontre, de présenter de façon synthétique la fiche de référence et de diriger le focus group.

#### **Démarrage et gestion du focus group**

Après l'introduction, concernant le modèle et ses fins, il sera utile de distribuer une copie du QR-FG à tous les participants, de façon à faciliter le déroulement de la discussion. Au terme de la rencontre, ces copies devront être restituées.

Avant de passer à l'analyse de chacun des indicateurs présents dans le questionnaire, les participants au focus group seront appelés à fournir quelques **informations essentielles à caractère biographique**, pour documenter la rencontre et la typologie des participants. Le moniteur pourvoira à enregistrer ces informations dans la fiche prévue à cet effet sur la première page du questionnaire.

Après ces premières activités introductives, il sera possible de passer à l'enregistrement de quelques **données de caractère général sur le village** où le focus group est en train de se dérouler (population, nombre de familles, nombre d'enfants et de personnes âgées, distance du chef-lieu de province et de la ville la plus proche, état des rues, etc.) puis à l'analyse des facteurs de risque social et du capital social.

---

<sup>7</sup> Le texte du questionnaire, en particulier et bien qu'avec quelques modifications, a été testé à l'occasion de la recherche-action sur l'exclusion sociale et la pauvreté en milieu rural en 2003-04 au Cameroun.

Le **questionnaire**, tout en conservant un numérotage unique des questions, est **organisé par fiches individuelles** relatives aux dix facteurs de risque social et environnemental, à la société civile, aux facteurs territoriaux, à l'action sociale et au capital cognitif. Chaque fiche contiendra une série d'indicateurs, relatifs au phénomène traité, qui devront être évalués par les participants au focus group.

Il est possible qu'en parlant de l'un ou de l'autre des phénomènes indicateurs, des divergences de point de vue se manifestent dans les propos des informateurs qualifiés. Le modérateur du focus group devra résoudre ces divergences pour **aboutir à un point de vue commun** et l'enregistrer sur le questionnaire selon les échelles de valeur qui y sont indiquées. Dans ce contexte il sera important de considérer les différentes expériences des participants en relation avec les différents phénomènes indicateurs : chacun d'eux, tout en ayant une connaissance générale de la sous-zone, aura des compétences plus approfondies sur certains thèmes ou sur certaines questions particulières, pour des raisons professionnelles ou pour la position occupée. Les données recueillies dans la documentation pourraient également aider à résoudre les éventuelles divergences d'opinion des participants.

Pour la bonne réussite de l'application il faut trouver une réponse à chaque indicateur sans en négliger aucun. Un ou plusieurs indicateurs laissés sans réponse ou sans une valeur rendraient en effet très difficile le calcul des indices et donc la comparaison entre les différentes sous-zones.

Dans de nombreux cas, les indicateurs utilisés pour évaluer qualitativement les différents phénomènes enquêtés seront également accompagnés de **questions relatives à la dimension quantitative du phénomène** lui-même. Cette dimension pourra être exprimée en valeurs absolues ou en pourcentages (voir la sixième colonne du tableau ci-dessous qui reporte un extrait du questionnaire). De cette façon, le modèle se propose de fournir, en plus d'une évaluation d'ensemble et qualitative, une base minimum de données ponctuelles qui, bien que n'étant pas relevée par l'observation directe, puisse fournir des indications supplémentaires dans le cadre du projet des plans de développement de village.

<b>C.4. INTELLIGENCE</b>					
	abs.	peu répandue	moyennem. répandue	très ré- pandue	% ou v.a.
18. personnes (+ de 14 ans) dans le village qui ne savent ni lire ni écrire	°	•	••	•••	%

	abs.	peu répandue	moyennem. répandue	très ré- pandue	% ou v. a.
19. enfants qui abandonnent l'école avant d'avoir achevé le cycle primaire	°	•	••	•••	%
20. personnes avec un titre d'étude supérieur ou universitaire qui sont chômeurs ou émigrés au dehors du village	°	•	••	•••	v. a.
	abs.	pas facile	partiellem. facile	facile	distance du village
21. accessibilité à l'école primaire (distance)	°	•	••	•••	Km
22. accessibilité aux centres de formation professionnelle (présence et distance)	°	•	••	•••	Km

Avant la fin du focus group, le moniteur aura la charge de **vérifier** que **toutes les parties du questionnaire** ont été remplies de façon adéquate et sans incohérences. De plus avec les informateurs qualifiés, il devra **repérer les personnes en état de privation qui pourraient être interviewées** dans le village pour l'analyse directe de la pauvreté (voir le paragraphe suivant). Enfin, il devra restituer le questionnaire à la salle opérationnelle le plus tôt possible et s'occuper du focus group suivant.

## **Les interviews aux pauvres**

### **Le repérage et la localisation des pauvres**

Les focus groups représentent une occasion importante pour recueillir les informations relatives à la localisation et au repérage des pauvres. Nous rappelons que les focus groups se font au niveau des sous-zones et qu'ils permettent d'avoir des informations très ponctuelles.

Dans la pratique, à la conclusion de chaque focus group, il faudra prévoir un espace à consacrer à la rédaction d'un appendice au questionnaire rapide pour les focus groups, en enregistrant les informations utiles concernant les personnes, les horaires et les lieux qui pourraient faciliter le repérage des pauvres dans la zone. De plus, grâce, entre autres, au travail préparatoire (rencontre de sensibilisation) il



sera possible de repérer la disponibilité de certains participants aux focus groups à faciliter le contact avec les personnes vivant dans le besoin.

### **L'échantillon de pauvres**

Une fois l'analyse de la documentation conclue et les informations complémentaires recueillies grâce aux focus groups, on passera à la construction de l'échantillon des pauvres à interviewer. Il sera tout d'abord nécessaire de déterminer la dimension de l'échantillon.

L'adoption de méthodes d'évaluation rapide, comme le modèle ESPAR, ne permet pas de prendre en examen des échantillons statistiques de population. C'est pourquoi nous suggérons de faire référence à un échantillon plus petit comprenant environ **150 individus pauvres pour chaque zone** (c'est-à-dire dans le cas présent pour chaque Province), à interviewer avec un questionnaire structuré. La numérosité de l'échantillon peut être établie chaque fois, en relation avec la finalité du travail d'analyse, avec les ressources à dispositions et avec les autres nécessités particulières. Étant donné la difficulté de faire référence au seuil monétaire dans les villages ruraux du Cameroun, ce seuil a été opérationnellement traduit, dans le cadre de la recherche-action qui a porté à la définition du modèle, en faisant référence à deux indicateurs : l'absence de ressources pour payer un moyen de transport en cas d'urgence et/ou pour acheter du savon pour l'hygiène personnel.

Sur la procédure de stratification de l'échantillon, qui sera donc un échantillon qualitatif, le modèle prévoit de se relier aux principaux *drives* et **événements déclencheurs** de la pauvreté dans la zone, qui pourront être déduits des résultats de l'analyse du processus d'appauvrissement. S'arrêter un instant sur cette procédure en vaut la peine.

Comme il y a été vu dans les chapitres antérieurs, l'APPES permet d'identifier les facteurs de risque les plus intenses et les plus répandus d'une zone ou d'une sous-zone déterminée. Dans la lignée de l'orientation théorique du modèle, il est donc possible de présumer que de tels facteurs sont majoritairement responsables de l'aggravation des conditions de vie des individus vivant dans la zone. Ces facteurs représentent donc par conséquent les causes principales de l'entrée (événements déclencheurs) et, surtout, du maintien (drives) en conditions de pauvreté des habitants de la zone.

Par exemple, si parmi les facteurs de risque social plus intenses se trouve l'habitat, la communication et le travail, on pourra en déduire que parmi les principaux drivers ou événements déclencheurs de la pauvreté il pourra y avoir : la perte ou les conditions d'extrême précarité du logement, le fait de vivre loin du centre du village ou d'autres centres habités, l'absence de travail, le licenciement, etc. Sur la base de ces exemples, un échantillon d'individus en dessous du seuil de pauvreté pourra être construit. Il comprendra: homeless, bidonvilliens, personnes isolées, chômeurs ou personnes n'ayant pas de terre à cultiver, etc.

De plus, toujours sur la base de l'APPES, il est possible d'avoir des indications sur **la pauvreté par types ou désagrégée** pour les trois dimensions de l'identité (ressources, socialité et *agency*). Lors de la construction de l'échantillon il sera donc utile d'essayer d'équilibrer les individus en état de pauvreté extrême (manque d'*agency*) et ceux dans des conditions de pauvreté générale (individus conservant l'*agency*), selon les informations qui émergent de l'APPES.

En revenant à l'échantillon de pauvres, il est conseillé, dans la mesure du possible, de construire l'échantillon en suivant les indications présentées dans le tableau suivant.

#### **CONSTRUCTION DE L'ECHANTILLON DE PAUVRES**

L'échantillon de pauvres sera composé d'un total de 150-200 individus pour chaque zone (province) choisie:

- environ 100 pauvres seront indiqués en fonction des drivers ou des événements déclencheurs reliés aux 4 facteurs de risque social plus intense (25 pauvres pour chaque facteur) dans la province;
- environ 50 pauvres seront au contraire indiqués en fonction des drivers ou des événements déclencheurs reliés aux 3 facteurs de risque social avec une intensité intermédiaire (entre 16 et 18 pauvres pour chaque facteur) toujours dans la province.

Dans la construction de l'échantillon, il faudra également tenir compte de l'indication relative au nombre de villages, parmi ceux pris en considération, où il est possible de supposer, sur la base de l'APPES, la présence d'individus en condition d'extrême pauvreté et stratifier l'échantillon en considérant cette donnée.

#### **La distribution du questionnaire aux pauvres**

Une fois l'échantillon construit au niveau provincial et une fois les informations pour la localisation et le repérage des pauvres recueillies, il sera

possible de passer à l'organisation de la phase sur le terrain qui comportera la réalisation des interviews individuelles.

Le tableau qui suit reporte, de façon synthétique, la structure du questionnaire pour l'interview des individus en état de pauvreté. Le questionnaire complet (Q-IND) est reporté en annexe.

### **STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE POUR LES INDIVIDUS EN CONDITION DE PAUVRETE (Q-IND)**

Le questionnaire pour l'analyse directe de la pauvreté est partagé en cinq sections liées aux phénomènes à analyser. Malgré cela, pour respecter un parcours d'interview logique aux yeux des interviewés, certaines questions appartenant à une section déterminée seront repérables dans d'autres sections.

#### **1. DONNEES DE BASE**

La première section est consacrée au relevé de certaines données de base, utiles pour recueillir des informations essentielles sur l'interviewé (âge, sexe, niveau d'étude, situation familiale).

#### **2. RESSOURCES**

La deuxième section du questionnaire enquête sur la première dimension de la pauvreté: les ressources. Les milieux des ressources auxquels il est fait référence sont:

- activité professionnelle et revenu;
- *housing*;
- services essentiels concernant l'habitation;
- alimentation;
- biens mobiliers et immobiliers.

#### **3. AGENCY**

La troisième section du questionnaire est consacrée à une autre dimension de la pauvreté: la volonté et la capacité d'agir (*agency*). Les types d'action auxquels il est fait référence sont:

- action sociale ordinaire (une condition de vie orientée à la conservation ou à l'amélioration de soi et de sa famille, l'exercice du rôle de parents, etc.);
- action sociale économique (orientation à l'amélioration de ses propres conditions économiques, stratégies orientées à l'épargne, à l'accès au crédit, ou, plus en général, à la survie);

- action sociale extraordinaire (tout mettre en oeuvre pour l'amélioration de ses conditions de vie et surtout de celles de la collectivité, exprimer des opinions et des positions, se tenir informés sur la réalité, etc.);
- action collective (participation à des formes organisées d'intervention pour l'amélioration de la réalité sociale et économique, appartenance à des groupes, à des associations et à d'autres entités collectives)

#### 4. SOCIALITE

La quatrième section du questionnaire concerne la dernière dimension de la pauvreté, c'est-à-dire celle de la socialité. Les types de liens auxquels il est fait référence sont:

- liens informels (famille, amis, voisinage, associations à but non lucratif, églises et ordres religieux, etc.)
- liens formels avec les institutions publiques et les administrations locales.

#### 5. ORIENTATION GENERALE ENVERS LA VIE

Enfin, le questionnaire prévoit une dernière section qui a pour but de recueillir quelques informations de caractère général sur l'orientation d'ensemble envers la vie de la part de l'individu. Il s'agit de questions de "contrôle" qui permettront d'avoir des indications supplémentaires sur le niveau de contrôle du milieu de l'individu. Nous nous référons à:

- la durée de la condition de pauvreté (comme indicateur d'adaptation à cette condition);
- le *locus of control* intérieur ou extérieur sur les causes et les facteurs de sortie de la pauvreté, c'est-à-dire l'attribution à soi-même ou aux autres de la responsabilité pour la sortie de la condition de pauvreté;
- les attentes du sujet concernant le futur.

Le questionnaire, qui doit être administré par un intervieweur formé (les moniteurs comme les enquêteurs pourront exercer cette fonction), comprend 47 questions fermées, dont certaines avec différents items, et 8 questions ouvertes. La durée de l'interview, sur la base des expériences précédemment réalisées, est d'environ 40 minutes. Le tableau qui suit reporte quelques indications utiles pour maintenir des conditions d'interview les plus standardisées possibles.

### **QUELQUES INDICATIONS POUR L'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE**

#### 1. RISQUES DE L'ADMINISTRATION

Les principaux risques sont au nombre de deux. Ce sont des risques déterminés par la présence d'un interviewer en situation d'interview. En premier lieu, il y a le risque que l'interviewer puisse influencer, même indirectement ou involontairement, les réponses de l'interviewé par son comportement, la présentation, les explications éventuelles pendant la distribution. En deuxième lieu, il y a le risque que l'interviewé puisse interpréter les réponses qui lui sont fournies par l'interviewer.

## 2. REGLES POUR L'ADMINISTRATION

Afin de contrôler ces deux risques les règles suivantes doivent être respectées au cours de la distribution:

- administrer le questionnaire dans sa globalité dans la séquence exacte des questions;
- lire les questions dans leur formulation exacte et sans les résumer ou les synthétiser;
- lire toutes les réponses possibles lorsque la question est à réponses multiples;
- transcrire immédiatement et exactement toutes les réponses fournies par l'interviewé (pour les questions ouvertes s'assurer que l'écriture soit claire et lisible);
- s'abstenir de commenter les réponses ou plus généralement de dialoguer avec l'interviewé.

## 3. PRECAUTIONS POUR L'ADMINISTRATION

Afin de respecter les règles de l'administration il est opportun de suivre quelques précautions particulières:

- éviter d'interviewer des personnes de sa propre famille ou des personnes que l'on connaît;
- chercher des lieux tranquilles et confortables pour réaliser l'interview ;
- éviter la présence de tierce personne qui pourrait influencer ou même suggérer les réponses;
- éviter les tentatives de divaguer, de parler d'autre chose ou d'approfondir les questions de façon trop analytique (éventuellement, proposer de nouveau les questions à la fin de l'interview et les enregistrer dans les notes du questionnaire);
- éviter l'implication émotionnelle provoquée par des histoires (situations ou récits) particulièrement touchantes.

## 4. INDICATIONS OPERATIONNELLES POUR L'ADMINISTRATION

Enfin, nous signalons les indications opérationnelles pour l'administration et la garde des questionnaires.

- Remplir le questionnaire au stylo et pas au crayon à papier.
- Indiquer les réponses aux questions ouvertes en lettres capitales.
- En cas de corrections à apporter, adopter une procédure standard commune à tous les interviewers et, dans tous les cas, facilement compréhensible a posteriori.
- Une fois rempli, ne donner le questionnaire à personne, mais uniquement au responsable de la salle opérationnelle
- Préciser à l'interviewé que l'interview est absolument anonyme et qu'on ne cherche pas à connaître son nom.

Une brève grille d'observation a été jointe au questionnaire. Elle devra être remplie par l'interviewer une fois l'interview conclue et après s'être éloigné de l'interviewé. Dans la grille il faudra reporter quelques impressions et informations tirées de l'observation directe de la personne interviewée. Des informations pouvant offrir des indications utiles sur les trois dimensions de l'identité. Il est demandé, notamment, de signaler les informations sur l'aspect extérieur et les vêtements de la personne, les signes particuliers pouvant indiquer la dénutrition, l'abus d'alcool ou de drogues, etc. Enfin, si possible, indiquer les conditions de logement de l'interviewé.

### La gestion des données

Une fois les activités de collecte des informations sur le terrain terminées, il faudra réaliser leur **classement et leur systématisation** de façon à ce qu'elles soient facilement utilisables au cours de phase suivante, qui est celle de l'interprétation et de l'élaboration.

Dans ce but, il est nécessaire de se doter de **supports informatiques** (en mesure d'effectuer des opérations mathématiques) pour transférer les informations reportées sur les grilles et sur les questionnaires remplis. Il est possible d'utiliser de simples feuilles de travail, comme Excel, ou des logiciels de bases de données comme, entre autres, SPSS ou visualdbase.

Tous les instruments techniques devront être **codifiés**, de façon à ce que chacun d'eux ait un code univoque et qu'il puisse être retrouvé en cas de besoin, aussi bien sur papier, qu'à l'ordinateur. Le travail de codification achevé, il faudra transférer les informations sur une archive informatique dûment préparée. En cas d'utilisation d'une feuille de travail (voir la figure ci-dessous) il sera possible de lire le questionnaire en sens diachronique sur chaque colonne. En revanche pour chaque ligne il sera possible d'avoir les réponses à une question particulière, lisibles de façon synchronique, pour toutes les zones enquêtées ou pour tous les individus consultés.

	A	B	C	D	E	F	G	...	AZ
1		QN1	QN2	QN3	QN4	QN5	QN6	...	QNn
2	Q1	1.500	3.750	2.200	1.510	4.750	9.300	...	5.225
3	Q2	1	1	3	4	4	1	...	4
4	Q2.1	1	1	2	2	2	1	...	2
5	Q3	2	2	3	2	2	1	...	3
6	Q4	4	4	4	3	4	4	...	3

7	Q5								
8	Q5.1								
9	Q6								

Le tableau ci-dessus présente un exemple de feuille de travail utilisé pour la transcription ou la gestion des questionnaires. Comme on peut le voir, la première colonne (A) enregistre le numéro de la question d'un questionnaire (par exemple, la D1, soit la question 1, cela pourrait être la population du village). La première ligne (1), au contraire, reporte les codes des questionnaires (par exemple, QN1 est le code d'une sous-zone déterminée où le focus group a été réalisé). C'est pourquoi, nous pourrions savoir que le questionnaire QN4 (colonne E) est relatif à une sous-zone déterminée ayant une population de 1.510 habitants (colonne E ligne 2).

Normalement, il est préférable de transcrire les réponses en les codifiant et en les transformant en valeurs numériques, lorsqu'elles ne sont pas déjà exprimées de cette façon. Par exemple, une question qui prévoit une seule réponse biunivoque (oui ou non) pourra être codifiée par 1 en cas de réponse affirmative, et 2 en cas de réponse négative. Une question à réponses multiples avec 4 possibilités (comme dans le cas de tous les indicateurs de risque) sera codifiée par des valeurs de 1 à 4, ou même directement avec les valeurs numériques qui seront utilisées pour la construction des indices (voir le paragraphe suivant).

Ceci est bien sûr valable, comme dans le cas du modèle ESPAR, pour les instruments techniques très structurés, où les questions prévoient presque toujours un nombre déterminé de réponses possibles. En cas d'instruments avec des questions à "réponse ouverte", il faudra transcrire la réponse ou la codifier sur la base de catégorisations expressément étudiées pour chaque question.

### **3. L'interprétation et l'élaboration**

Une fois les activités de relevé des informations terminées, il sera possible de passer à l'élaboration et à l'interprétation des données. En considérant la complexité du modèle et le nombre de phénomènes traités, nous avons choisi de réaliser le travail d'interprétation et d'élaboration en suivant quatre procédures fondamentales.

## **L'Analyse Participative de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale (APPES)**

Comme vous vous en souviendrez, l'APPES permet d'obtenir quatre outputs différents, c'est-à-dire la vulnérabilité, l'exclusion sociale générale, l'exclusion sociale spécifique, la distribution territoriale de la pauvreté. En considérant le fait que la vulnérabilité ne sera pas prise en considération dans le contexte actuel nous illustrerons les procédures d'interprétation et d'élaboration pour obtenir les trois outputs restants.

### **L'exclusion sociale générale**

À partir des informations recueillies grâce à la documentation et aux focus groups les **indices des facteurs de risque social** seront calculés au niveau des sous-zones. L'indice d'intensité de chaque facteur de risque sera calculé selon la procédure présentée ci-après.

Comme il a été déjà dit, chaque indicateur de risque est évalué sur la base d'une **échelle ordinale** à quatre modalités (absence du phénomène, présence minimum, présence moyenne, présence maximum). Une **valeur numérique comprise entre 0 et 1** doit ensuite être attribuée à chaque modalité, en fonction de la présence/absence du phénomène qui pourra avoir un caractère positif ou négatif. Dans le détail:

- s'il s'agit d'un phénomène "positif" – par exemple la présence de personnel enseignant: absence = 1; présence minimum = 0.67; présence moyenne = 0.33; présence maximum = 0.
- s'il s'agit au contraire, d'un phénomène "négatif" - par exemple, la délinquance juvénile: absence = 0; présence minimum = 0.33; présence moyenne = 0.67; présence maximum = 1.

Une fois effectuée cette attribution directe de valeurs numériques aux valeurs ordinales indiquées par les informateurs qualifiés au cours des focus groups, il faudra calculer la **moyenne arithmétique de chaque facteur de risque** en faisant la somme des valeurs obtenues pour chaque indicateur, en divisant le résultat par la valeur maximum pouvant être obtenue et en multipliant le résultat par 10, afin d'obtenir les scores sur une échelle de 0 à 10. Par exemple, l'intensité du risque "intelligence" sera calculée selon la formule suivante, où vI se réfère à la valeur de l'indicateur

$$\text{FR intelligence} = \frac{vI1+vI2+vI3+vI4+vI5+vI6+vI7}{7} * 10$$



Une procédure analogue devra être effectuée pour les 10 facteurs de risque pris en considération.

<b>EXEMPLE DE CALCUL DE L'INTENSITE DU FACTEUR FAMILLE</b>		
Nous présentons ci-après un exemple d'application de la procédure pour le calcul de l'indice relatif au facteur intelligence dans une zone donnée		
<b>Indicateur</b>	<b>Valeur ordinale</b>	<b>Valeur numérique</b>
familles séparées en raison de divorces, répudiations ou cas d'abandon du toit familial	Peu diffus	0.33
femmes chef de famille	Moyennement diff.	0.67
familles nombreuses	Très diffus	1.00
personnes âgées vivant seules	Moyennement diff.	0.67
structures ou autres formes d'accueil pour les couches sociales vulnérables	absent	1.00
<b>Total</b>		<b>3.67</b>
<b>FR Famille = (0.33+0.67+1.00+0.67+1.00 / 5) * 10 = 7.3</b>		
L'intensité du facteur de risque lié à la famille résulte plutôt élevée, bien que cette valeur doit toujours être considérée en la comparant avec les valeurs analogues enregistrées dans les autres zones territoriales.		

Pour l'évaluation finale des facteurs en terme d'intensité il faudra se référer à la valeur moyenne enregistrée par l'indice général d'exclusion sociale (voir plus loin), lui aussi calculé en dixièmes. De cette façon, il sera possible d'effectuer une subdivision entre les **facteurs** qui présentent une **haute intensité**, c'est-à-dire dont la valeur dépasse la valeur moyenne de l'indice général d'exclusion sociale et les facteurs qui présentent une **faible intensité**, c'est-à-dire qui ne dépassent pas ce seuil.

Une fois obtenues les valeurs de chaque facteur il sera possible de calculer l'**indice général d'exclusion sociale**. La procédure à suivre est plus ou moins analogue à la précédente. En effet, il faudra additionner les valeurs obtenues pour chaque facteur de risque et diviser ce résultat par 10, c'est-à-dire par le nombre total de facteurs.

La valeur de synthèse obtenue grâce à l'indice général d'exclusion sociale est exclusivement utilisable à des  **fins comparatives**, aussi bien en termes synchroniques (par exemple, entre les différentes sous-zones ou entre les différentes zones prises en considération), qu'en termes diachroniques (par

exemple, dans la même zone ou sous-zone à des moments différents). En revanche, elle n'est pas utilisable au sens absolu. Pour la détermination de politiques et d'interventions de développement et de lutte contre les processus d'appauvrissement, il est donc toujours nécessaire d'accompagner cette valeur de synthèse, par celles relatives à des des facteurs spécifiques de risque social et environnemental.

#### L'exclusion sociale spécifique

En utilisant une seule partie des indicateurs pris en considération pour l'exclusion sociale générale (voir le cinquième chapitre), il est possible d'évaluer l'intensité avec laquelle ce phénomène peut toucher des catégories déterminées de sujets faibles sur un territoire donné.

Nous rappelons en particulier qu'il est possible de calculer aussi bien un indice d'exclusion sociale des **sujets faibles** dans leur ensemble, qu'un indice d'exclusion sociale par **catégorie** (personnes âgées, jeunes, femmes, personnes handicapées et malades chroniques).

Dans le premier cas, en répétant la même procédure que celle présentée précédemment au sujet de l'attribution des valeurs numériques aux indicateurs de risque, il faudra, comme se baser sur la formule suivante: additionner les valeurs attribuées à tous les indicateurs, diviser ce résultat par 15 (c'est-à-dire par le nombre total d'indicateurs utilisés) et le multiplier par 10.

$$\text{IESS} = \frac{vI1+vI2+vI3+vI4+vI5+vI6+\dots+vI15}{15} * 10$$

Dans le deuxième cas il faudra répéter la même procédure en tenant compte du fait que la valeur à utiliser au dénominateur variera en fonction des indicateurs utilisés pour chaque catégorie de sujets faibles. Le tableau qui suit reporte les indicateurs classés par catégorie.

**INDICATEURS DE RISQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL UTILISÉS  
POUR L'EXCLUSION SOCIALE SPÉCIFIQUE SELON LES CATÉGORIES DE  
SUJETS FAIBLES**

**Handicapés et malades chroniques (4 indicateurs)**

*indicateurs:* 8. diffusion de l'AIDS et des MST; 9. diffusion de maladies liées à l'insalubrité de l'environnement; 10. personnes porteuses de nécessités spécifiques (handicaps physiques et mentaux); 11. alcoolisme.

**Jeunes (4 indicateurs)**

*indicateurs:* 12. malnutrition infantile; 13. mortalité infantile; 21. enfants qui ne fréquentent plus l'école pour aller travailler; 24. abandon scolaire.

**Femmes (5 indicateurs)**

*indicateurs:* 37. violence sur les femmes au sein des familles; 39. prostitution; 41. discrimination à l'égard des femmes dans la vie sociale; 42. discrimination à l'égard des femmes en violation du droit de la famille; 44. femmes chef de famille; .

**Personnes âgées (2 indicateurs)**

*indicateurs:* 46. personnes âgées vivant seules; 47. structures ou autres formes d'accueil pour les couches sociales les plus vulnérables (asiles, lieux pour personnes âgées, etc.).

**La distribution territoriale de la pauvreté**

Grâce à l'APPES et à l'attribution d'une valeur à chaque indicateur de risque social et environnemental, il est possible d'avoir, au niveau territorial, une information probabiliste sur **l'intensité de la pauvreté** dans son ensemble ou **agrégée** et sur la prévalence d'un type déterminé de pauvreté **ou désagrégée** pour les trois dimensions de l'identité (voir le quatrième chapitre).

Dans ce cas, la procédure ne prévoit de prendre en considération que les indicateurs où une intensité extrême ou maximum a été relevée (forte diffusion d'un phénomène "négatif" ou absence d'un phénomène "positif") et qu'ils soient comparés avec l'ensemble des indicateurs utilisés.

Pour obtenir la **distribution territoriale agrégée**, il sera donc nécessaire de compter le nombre total des indicateurs ayant une valeur extrême. Si ceux-ci sont supérieurs ou égaux à un tiers du total, l'intensité de la pauvreté dans le territoire déterminé est probablement élevée; si le nombre d'indicateurs est inférieur ou égal

à 10, on peut supposer que le phénomène de la pauvreté est de faible intensité dans cette zone. Le tableau indique la variation de l'intensité en fonction du nombre d'indicateurs extrêmes.

<b>INTENSITE DE LA PAUVRETE TERRITORIALE EN FONCTION DU NOMBRE D'INDICATEURS EXTREMES</b>	
<i>n° indicateurs extrêmes sur 61 indicateurs</i>	<i>Intensité</i>
0 et 10	Basse
> 10 et 20	Moyenne
> 20	Élevée

Pour le calcul de la **distribution territoriale désagrégée par type** il faudra, de façon analogue, additionner les indicateurs extrêmes appartenant à chacune des trois dimensions de la pauvreté (voir répartition des indicateurs dans le quatrième chapitre) et les mettre en rapport avec le nombre total d'indicateurs des trois composantes.

Dans une zone territoriale donnée, la présence d'un nombre d'indicateurs extrêmes supérieur à 1/3 du total des indicateurs de chaque catégorie peut laisser supposer une situation tendancielle, parmi les pauvres, d'absence généralisée ou de ressources, ou de socialité, ou encore de volonté ou de capacité d'agir pour se libérer de la pauvreté.

Le tableau suivant présente un schéma récapitulatif du nombre d'indicateurs afférents à chaque composante de l'identité et les valeurs seuils d'indicateurs extrêmes pouvant laisser supposer l'absence généralisée des composantes, dans la zone donnée.

<i>Composante de l'identité</i>	<i>Nombre d'indicateurs</i>	<i>Valeur seuil (&gt; 1/3)</i>
Ressources	21	8 et +
Socialité	15	6 et +
Agency	25	9 et +

La présence de 8 indicateurs extrêmes, ou plus, relatifs à la composante des ressources dans une zone territoriale déterminée peut donc laisser supposer une difficulté d'accès aux ressources pour la subsistance de la part de la population pauvre. Le même raisonnement pourra être fait en présence de 6 indicateurs

extrêmes ou plus pour la socialité et dans le cas de 9 indicateurs ou plus pour l'agenceur.

En prenant en considération les résultats ainsi obtenus, il sera donc possible d'avoir une indication probabiliste sur le type de pauvreté prédominant dans cette zone déterminée. Concernant l'*agency*, lorsque les indicateurs de risque extrêmes se révèlent particulièrement répandus il est possible de supposer que dans la zone le type "pauvreté extrême" est très intense. Dans le cas contraire, le type "pauvreté générale" pourra être prédominant. Dans le cas, enfin, où aucune des trois composantes de l'identité ne dépasse la valeur seuil, on pourra supposer que ce territoire est principalement touché par une forme de "pauvreté intermittente".

### **L'Opérationnalisation de la *Poverty Line* – OPL**

L'Opérationnalisation de la *Poverty Line* (OPL) a pour fonction de quantifier le nombre de pauvres par unité territoriale à partir des travaux déjà existants comportant la détermination du seuil de pauvreté dans le pays ou dans la zone territoriale donnée. L'information optimale, mais rarement disponible dans la documentation existante, serait le nombre de personnes en dessous du seuil de la pauvreté dans les sous-zones prises en considération (dans le cas présent, les villages ou au maximum, les communes, c'est-à-dire les administrations territoriales comprenant plusieurs villages). Normalement, ces données sont exprimées en pourcentage et elles ne sont relevées que par portions territoriales plus vastes, c'est-à-dire au niveau régional ou provincial.

Il est donc nécessaire d'agir en fonction des données effectivement disponibles. Pour appliquer cette structure il est par ailleurs indispensable de suivre un parcours qui prévoit trois étapes fondamentales.

La première opération à effectuer est celle du repérage, grâce à la littérature existante, **des données et des informations les plus récentes et les plus analytiques possibles sur la population en dessous du seuil de pauvreté**. Il faudra, bien sûr, avoir des informations comparables, entre les différentes zones prises en considération (dans le cas présent, les provinces de l'Extrême Nord et du Centre), aussi bien en terme de méthode, que concernant la période du relevé.

Une fois ce type d'information obtenu, il sera également nécessaire d'enregistrer les données concernant la **grandeur de la population** dans les zones territoriales objet d'enquête et, donc, au niveau des villages (grâce aussi au relevé

effectué avec le focus group), de communes (si existante) et, enfin, de province. Dans ce cas également il faut que les données soient comparables entre elles.

La troisième et dernière opération prévoit qu'à partir des informations disponibles concernant le pourcentage de personnes au-dessous du seuil de pauvreté et la population totale, on calcule une **estimation de la population pauvre** dans les zones et dans les sous-zones prises en considération. Pour ce faire, il faudra appliquer le pourcentage de population au-dessous du seuil de pauvreté connu (en utilisant le seuil au niveau provincial), à la population totale de la sous-zone prise en considération dont, toutefois, on ne connaît pas le pourcentage précis.

#### **EXEMPLE D'APPLICATION DE L'OPL**

Si l'on considère que dans la province de l'Extrême Nord du Cameroun le pourcentage de personnes en dessous du seuil de pauvreté est égal de 56,3% et que dans le village en question la population est de 3.000 personnes, on pourra supposer que la pauvreté concerne environ 1.689 personnes.

**Pauvreté dans le village X = (3000 \* 56,3) / 100 = 1.689**

Il semble évident que plus la donnée concernant le pourcentage de pauvres est relevée de façon analytique, plus l'estimation de la population pauvre peut être précise.

### **L'Analyse Directe de la Pauvreté – ADP**

Une fois les interviews aux individus en condition de pauvreté conclues, on pourra passer à l'élaboration et à l'interprétation des données recueillies.

À ce sujet, la procédure prévoit l'exécution des opérations suivantes:

- calcul des indices des différentes dimensions de la pauvreté;
- identification des types de réaction prédominants à la pauvreté dans les zones prises en considération.

Le **calcul des indices** synthétiques des différentes dimensions de la pauvreté (ressources, socialité et *agency*), lesquels sont indispensables pour identifier les types de réaction adoptés par les individus pauvres, devra être complété, ou du moins vérifié, par quelques questions ouvertes et quelques informations recueillies grâce à la grille d'observation finale.

Le tableau suivant indique le schéma de calcul de l'indice de disponibilité de ressources (IR).

#### **SCHEMA DE CALCUL DE L'INDICE DE DISPONIBILITE DE RESSOURCES (IR)**

L'indice de disponibilité des ressources a été créé en faisant référence à 8 questions du Questionnaire IND (6; 6.2.; 7.1.; 9; 10 item 1; 10 item 2; 11; 12)

Pour l'attribution de valeurs aux réponses obtenues à chaque question il faudra respecter les indications suivantes:

- question n°6 (activité professionnelle) = **1 point** si la première réponse (occupé) est signalée et si à la question 6.2. (travail) la première réponse (permanent) est également signalée; ou bien **0,5 points** si n'est signalée que la première réponse à la question 6 (occupé);
- question n°7.1. (type de logement) = **1 point** si les trois premières réponses possibles (villa/appartement, maison traditionnelle, chambre dans un établissement) sont signalées;
- question n°9 (propriété de quelques biens)= **1 point** si au moins 2 réponses parmi les cinq possibles (appartements, terrains, rentes dérivant de la location de biens immobiliers ou meubles) sont signalées; ou bien **0,5 points** si une seule réponse est signalée;
- question n°10 (modes utilisés pour se procurer la nourriture), items 1 (achat) et 2 (production) = **1 point** si la première réponse est signalée dans au moins un cas sur deux ou la deuxième réponse dans les deux cas;
- question n°11 (possibilité de manger régulièrement) = **2 points** si la première réponse (régulièrement) est signalée; ou bien **0,5 points** si la deuxième réponse (parfois) est signalée;
- question n°12 (disponibilité de quelques électroménagers et équipements) = **1 point** si au moins l'un des items possibles (cuisine, TV, radio, téléphone portable, vélo, autre moyen de transport, objets de valeur) est signalé.

La valeur maximum pouvant être atteinte par l'indice de disponibilité de ressources est donc 7. Pour des valeurs de l'indice **inférieures ou égales à 3** il faudra considérer une **grave indisponibilité de ressources**.

Le tableau suivant en revanche, illustre le schéma de calcul à utiliser pour l'indice de socialité (IS).

#### **SCHEMA DE CALCUL DE L'INDICE DE SOCIALITE (IS)**

Pour le calcul de l'indice de socialité il faudra faire référence à 7 questions du Q-IND.

Pour l'attribution de valeurs aux réponses obtenues à chaque question il faudra respecter les indications suivantes:

- question n°5 (nombre de personnes vivant sous le même toit) = **0,5 points** si plus de 3 parents sont signalés;

- question n°26 (fréquence des rapports avec la famille qui habite ailleurs, avec les amis et le voisinage)
  - item 1 (membres de la famille qui habitent ailleurs) = **1 point** si la première réponse (souvent) est signalée; ou bien 0,5 points si la deuxième réponse (parfois) est signalée;
  - item 2 (amis) = **1 point** si la première réponse (souvent) est signalée; ou bien 0,5 points si la deuxième réponse (parfois) est signalée;
  - item 3 (voisins) = **1 point** si la première réponse (souvent) est signalée; ou bien 0,5 points si la deuxième réponse (parfois) est signalée;
- question n°27 (implication de ces personnes en cas de difficulté) = **2 points** si la première réponse (souvent) est signalée; ou bien **1 point** si la deuxième réponse (seulement de temps en temps) est signalée;
- question n°28 (fréquence des rapports avec certaines institutions ou organisations collectives) = **1 point** si au moins la première réponse (souvent) est signalée dans l'un des six cas (institutions publiques, organisations sociales ou politiques, organisations à caractère religieux, associations de bénévoles, associations sportives, communauté ethnique d'appartenance) et la deuxième (parfois) dans l'un des cinq restants, ou bien la deuxième réponse dans trois cas au moins;
- question n°29 (obtention d'aides gratuites de leur part) = **1 point** si la première réponse (souvent) est signalée au moins une fois dans l'un des quatre cas (dons d'argent, aide financière, dons sous forme de vêtements/meubles/etc., offres de services) ou si la deuxième réponse (parfois) est signalée dans au moins deux cas; ou bien **0,5 points** si la deuxième réponse (parfois) est signalée au moins une fois.

La valeur maximum pouvant être atteinte par cet indice est donc 7,5. Pour les valeurs de l'indice **inférieures ou égales à 3** il faudra considérer un **grave manque de socialité**.

Enfin, le tableau suivant propose le schéma de calcul de l'indice d'agency des individus pauvres. Il s'agit d'un indice synthétique calculé sur la base de quatre indices particuliers qui sont ceux relatifs à l'action sociale ordinaire, à l'action sociale économique, à l'action sociale extraordinaire et à l'action collective.

#### **SCHEMA DE CALCUL DE L'INDICE D'AGENCY (IA)**

Dans la lignée de l'organisation théorique suivie par le modèle, la dimension "agency", la plus importante pour définir l'intensité de la pauvreté, se compose de 4 types d'actions. L'indice synthétique de l'agency sera donné par la combinaison des quatre types d'action. Avant de construire l'indice synthétique, il faudra donc élaborer les indices pour les différents types d'action.

#### **Indications pour le calcul de l'indice d'action sociale ordinaire**

- question n°8 (stratégies d'amélioration de son habitation) = **1 point** si la réponse est "oui";



- question n°13 (utilisation de certains produits pour l'hygiène personnelle) = **1 point** si au moins une réponse (vêtements pour des occasions spéciales, produits pour l'hygiène, chaussures, peignoir, brosse à dents, maquillage/parfum, après-rasage/parfum) est signalée;
- question n°14 (description de la journée type) = **1 point** si la journée décrite présente des passages "ordinaires" et que le déroulement des différentes activités donne l'idée d'exercer un rôle et le statut d'individu;
- question n°15 (intérêt pour les activités et les amitiés des enfants) = **0,2 points** si la première (souvent) ou la deuxième réponse parfois) sont signalées;
- question n°16 (implication dans les activités des enfants) = **0,2 points** si la première (souvent) ou la deuxième réponse parfois) sont signalées.

L'indice d'action sociale ordinaire variera de 0 à 3,4. Ce type d'action sera considéré absent pour les valeurs inférieures à 2.

#### **Indications pour le calcul de l'indice d'action sociale économique**

- question n°17 (capacité d'économiser de l'argent) = **1 point** si la réponse est "oui";
- question n°19 (initiatives pour améliorer sa condition économique) = **1 point** si au moins une réponse est signalée parmi celles prévues aux items 1 (recherche du travail), 2 (recherche d'un travail supplémentaire), 3 (prendre de courses de formation), 5 (recherche d'un travail meilleur), 6 (entamer une activité de travail autonome) et 7 (faire travailler d'autres membres de la famille);
- question n°20 (activités d'urgence effectuées en cas de difficultés économiques) = **1 point** si au moins une réponse est signalée parmi celles prévues aux items 1 (transports de biens, petits déménagements), 2 (offre de services domestiques), 3 (location d'une partie du logement), 4 (vente de biens possédés afin de réaliser de l'argent), 5 (confection ou vente de vêtements), 6 (vente informelle de produits alimentaires ou d'autres objets), 7 (fabrication d'outils ou d'instruments pour la maison), 8 (emballage de produits alimentaires), 13 (troc);

L'indice d'action sociale économique variera de 0 à 3. Ce type d'action sera considéré absent pour des valeurs inférieures à 2.

#### **Indications pour le calcul de l'indice d'action sociale extraordinaire**

- question n°21 (fréquence de lecture de journaux et revues ou écoute de programmes d'informations ou culturels) = **1 point** si au moins la première réponse (quelques fois par mois) est signalée dans l'un des quatre cas proposés et la deuxième réponse (quelques fois par an) dans l'un des trois cas restants, ou bien la deuxième réponse (quelques fois par an) dans trois cas au moins;
- question n°22 (participation à des manifestations publiques) = **1 point** si la première (souvent) ou la deuxième réponse (parfois) sont signalées;
- question n°23 (participation à des projets pour améliorer les conditions de vie du village) = **1 point** si la réponse est "oui";
- question n°24 (participation aux consultations électorales) = **1 point** si la réponse est "oui".

L'indice d'action sociale extraordinaire varie de 0 à 4. Cette action sera considérée absente pour des valeurs inférieures à 2.

**Indications pour le calcul de l'indice d'action collective**

- question n° 25 (être membre d'associations, coopératives, groupes ou autres collectivités) = **1 point** si la deuxième réponse (actuellement) est signalée.

L'indice d'action collective sera déterminé par l'adhésion ou la non-adhésion de l'interviewé à des associations, coopératives, groupes et organisations collectives.

En fonction des ces indications **l'indice général d'agency** sera donné par la somme de la valeur enregistrée dans les quatre types d'action. Il pourra varier de 0 à 11,4. La dimension de l'agency sera considérée comme présente pour les valeurs supérieures à 5.

Une fois les indices des trois dimensions calculés on pourra passer à la construction de la typologie de réaction à la pauvreté adoptée par les interviewés dans les zones prises en considération. Pour ce faire, on comptera simplement les individus qui tombent dans les différentes typologies, en fonction de la présence/absence des trois dimensions. Le tableau suivant résume les seuils utilisés pour les trois dimensions.

<b>VALEURS SEUILS POUR LES TROIS DIMENSIONS DE L'IDENTITE</b>		
	<b>absents</b>	<b>présents</b>
Ressources	3	> 3
Socialité	3	> 3
Agency	5	> 5

Le tableau suivant propose un exemple théorique de calcul des dimensions de l'identité.

<b>EXEMPLE D'EVALUATION DES RESSOURCES, DE LA SOCIALITE ET DE L'AGENCY D'UN INDIVIDU</b>		
<b>A. INDICE DE RESSOURCES</b>		
<b>question</b>	<b>réponse</b>	<b>valeurs</b>
Q6 activité professionnelle	chômeur	0
Q7 résidence	dans un logement	1
Q9 possession de biens	habitation	0,5
Q10 modalité pour se procurer la nourriture	achète parfois et d'autres fois reçoit gratuitement	0
Q11 possibilité de manger régulièrement	parfois seulement	0,5
Q12 disponibilité d'équipements	aucun	0
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>

La disponibilité de ressources atteint une valeur inférieure à la valeur seuil (égale à 3). Dans ce cas, on pourra donc considérer que l'individu en question souffre d'un manque de ressources important.

#### B. INDICE DE SOCIALITE

question	réponse	valeurs
Q5 parents avec qui il vit	5	0,5
Q26 (it.1,2,3) fréquence rapports avec famille, amis et voisinage	souvent avec famille et amis, parfois avec les voisins	2,5
Q27 aide réciproque en cas de difficultés	toujours	2
Q28 rapports avec institutions et organisations	souvent avec organisations religieuses, parfois avec associations	1
Q29 dons ou aides gratuites	jamais à tous les items	0
<b>TOTAL</b>		<b>6</b>

La valeur enregistrée est bien supérieure à la valeur seuil (égale à 3). Dans ce cas on peut considérer que l'interviewé conserve un **réseau important de relations sociales.**

#### C. INDICE D'AGENCY

question	réponse	valeurs
Q8 activités pour améliorer sa situation	Oui	1
Q13 utilisation de produits pour l'hygiène	Oui	1
Q14 activités quotidiennes ordinaires	Oui	1
Q15 attention envers les enfants	Non	0
Q16 conseils aux enfants	Non	0
<i>TOTAL Act. Sociale ordinaire</i>		3
Q17 économie d'argent	Non	0
Q19 activité de recherche d'emploi	Oui	1
Q20 activités dans l'économie informelle	Oui	1
<i>TOTAL Act. Sociale économique</i>		2
Q21 se tenir au courant avec journaux, livres, revues, TV ou radio	Oui	
Q22 participation à des manifestations publiques	Non	0
Q23 participation à des projets de développement	Oui	1
Q24 participation aux consultations électorales	Oui	1
<i>TOTAL Act. Sociale extraordinaire</i>		3
Q25 adhésion à des organisations	Non	0

collectives		
<i>TOTAL Act. collective</i>		<i>0</i>
<b>TOTAL AGENCY</b>		<b>7</b>
La valeur enregistrée est bien supérieure à la valeur-seuil (égale à 5). Dans ce cas, on peut considérer que l'interviewé est doué d'agency. L'individu de l'exemple, en conclusion, présente une réaction à la condition de pauvreté appartenant au groupe des "indigents" et caractérisée par la présence d'agency et de socialité, mais par une grande difficulté d'accès aux ressources (-RE; +SO; +AG)		

Sur la base de la présence/absence de ressources, socialité et agency on pourra attribuer, à chaque individu, un type de réaction à la pauvreté selon le schéma reproduit ci-après.

<b>LES TYPES DE REACTION A LA PAUVRETE</b>			
Pauvres borderlines	+ Re	+ So	+ Ag
Indigents	- Re	+ So	+ Ag
Isolés	+ Re	- So	+ Ag
Dépossédés	- Re	- So	+ Ag
Traumatisés	+ Re	+ So	+ Ag
Dépendants	- Re	+ So	- Ag
Désadaptés	+ Re	- So	- Ag
Misérables	- Re	- So	- Ag

S'agissant d'une analyse qualitative rapide qui prend en considération un échantillon non représentatif de la population pauvre existante dans la zone prise en considération, les résultats sur la typologie de pauvres ne seront pas automatiquement généralisables à la population de la zone. Toutefois, du fait qu'ils sont obtenus grâce à des interviews en profondeur, ces résultats pourront avoir valeur d'indications générales sur la phénoménologie de la pauvreté de la zone. Par exemple, si 2/3 des interviewés se révélait composé de pauvres borderlines, on ne pourrait pas dire que plus de 60% de la population pauvre de la zone est effectivement borderline, mais on pourrait certainement affirmer que ce type de réaction à la pauvreté représente un segment particulièrement important parmi les segments possibles.

Ou bien, au contraire, si à partir des données une réaction particulière se révélait présente dans l'échantillon, on ne pourrait pas dire que ce type de réaction

est totalement absent de la zone mais qu'il représente probablement une composante minoritaire de la pauvreté. Dans ce cas, l'objectif du modèle est d'offrir rapidement des indications sur la manière dont se présente le phénomène de la pauvreté dans une zone déterminée, pour pouvoir programmer des politiques et des interventions ponctuelles, ciblées et efficaces.

### **L'Analyse Participative du Capital Social - APaCS**

L'analyse participative du capital social - APaCS (au niveau des sous-zones) sera effectuée, comme pour l'APPES, sur la base des informations collectées lors des focus groups de village. Pour ce faire il sera avant tout nécessaire de réaliser l'interprétation et l'élaboration des informations relatives à chaque composante, c'est-à-dire: société civile, action sociale, facteurs territoriaux et capital cognitif. C'est pourquoi, la procédure, dans son ensemble, prévoit:

- le calcul des indices relatifs à chaque composante;
- le calcul de l'indice général du capital social local.

Le schéma suivant reporte la procédure de calcul de l'indice de société civile de chacune des zones prises en considération.

#### **SCHEMA DE CALCUL DE L'INDICE DE SOCIETE CIVILE**

Dans la lignée de l'organisation théorique suivie par le modèle ESPAR, la force de la société civile au niveau territorial est déterminée par la diversification des acteurs de la société civile, par leur nombre et par leur qualité.

#### **Indications synthétiques pour le calcul de la diversification**

Sur la base des informations recueillies par les informateurs qualifiés, il faudra réaliser le contrôle de la typologie d'organisations effectivement présentes sur le territoire et la mettre en rapport avec la typologie théorique relevée dans 13 types différents d'organisations (à ce sujet voir le chapitre 4). C'est pourquoi, pour le calcul de la diversification on utilisera la formule suivante:

$$\text{diversification} = \frac{\text{nombre de types d'organisations présentes} * 10}{\text{nombre de types d'organisations potentielles}}$$

En multipliant le résultat par dix on obtiendra une valeur comprise entre 0 et 10. Plus cette valeur sera élevée, plus la diversification de la société civile sera grande et vice versa.

### **Indications synthétiques pour le calcul du nombre**

Comme dit antérieurement, par nombre il est fait référence à la quantité absolue de groupes et d'organisations de la société civile présents dans un territoire donné. Pour calculer cette valeur et la rendre comparable avec celle des autres territoires on comptera tous les acteurs collectifs, sur la base des indications des informateurs qualifiés, et on les mettra en relation avec la population du territoire donné. C'est pourquoi le nombre sera donné par la formule suivante:

$$\text{nombre} = \frac{\text{somme des organisations présentes}}{\text{population}} * 100$$

De cette façon on pourra avoir une donnée relative au nombre d'organisations tous les 100 habitants. Cette valeur, dans le calcul de l'indice de société civile, sera ajustée en attribuant les points suivants:

- **2 points** si la valeur est comprise entre 0 et 1;
- **6 points** si la valeur est supérieure à 1 et inférieure ou égale à 2;
- **10 points** si la valeur est supérieure à 2.

### **Indications synthétiques pour mesurer la qualité de la société civile**

Pour mesurer la qualité de la société civile on contrôlera deux éléments de chacun des types d'organisations prises en considération, c'est-à-dire l'implication effective dans des activités de responsabilité sociale et la fréquence avec laquelle ces activités sont réalisées.

En ce qui concerne **l'action**, on calculera combien de types d'organisations réalisent des activités ou des projets au moment du relevé. Cette valeur sera comparée au nombre de types d'organisations théoriquement possibles (13) et multiplié par 10. On obtiendra ainsi une valeur comprise entre 0 et 10.

En ce qui concerne la **fréquence**, on attribuera un score particulier à chaque type d'organisation en fonction de la fréquence avec laquelle elles se réunissent pour travailler. Ces scores sont les suivants :

- **1 point** si elles se réunissent tous les jours ou plusieurs fois par semaine;
- **0,6 points** si elles se réunissent une fois par semaine ou plusieurs fois par mois;
- **0,2 points** si elles se réunissent une fois par mois ou de temps en temps.

Ensuite, il faut additionner les scores enregistrés pour tous les types d'organisations pris en considération. La valeur obtenue sera divisée par le nombre d'organisations théoriquement possibles (13) et multipliée par 10.

Il est possible ensuite d'obtenir la qualité de la société civile. En considérant l'importance majeure de l'action par rapport à la fréquence avec laquelle elle est effectuée, on lui attribuera un poids supérieur, égal à trois fois celui de la fréquence. La formule pour le calcul de la qualité de la société civile sera donc la suivante:

$$\text{qualit  soci t  civile} = (\text{action} * 3 + \text{fr quence}) / 4.$$

Une fois les trois valeurs relatives   la diversification, au nombre et   la qualit  de la soci t  civile obtenues il faudra calculer **l'indice de la soci t  civile (ISC)**. Pour ce faire il faudra additionner les trois valeurs et diviser le total par 3. La formule est la suivante:

$$\text{ISC} = (\text{diversification} + \text{grandeur} + \text{qualit }) / 3.$$

Les sch mas suivants pr sentent la proc dure de calcul des indices d'action sociale, des facteurs territoriaux et du capital cognitif.

#### SCHEMA DE CALCUL DE L'INDICE D'ACTION SOCIALE

L'action sociale sera calcul e en attribuant un score   chaque indicateur utilis  sur la base des r ponses fournies par les informateurs qualifi s.

- question n 85 (participation de la population   des initiatives de d veloppement  conomique et social en cours) = **1 point** si la premi re r ponse (dans une mesure ample) est signal e; ou **0,5 points** si la deuxi me r ponse (dans une mesure moyenne) est signal e;
- question n 86 (participation   des initiatives d j   conclues) = **1 point** si la premi re r ponse (dans une mesure ample) est signal e; ou **0,5 points** si la deuxi me r ponse (dans une mesure moyenne) est signal e;
- question n 87 (diffusion de la pratique d'aider les parents et les amis en difficult ) = **1 point** si la premi re r ponse (dans une mesure ample) est signal e; ou **0,5 points** si la deuxi me r ponse (dans une mesure moyenne) est signal e;
- question n 88 (diffusion de la pratique d'aider les parents et les amis   l'occasion de travaux particuliers) = **1 point** si la premi re r ponse (dans une mesure ample) est signal e; ou **0,5 points** si la deuxi me r ponse (dans une mesure moyenne) est signal e;
- question n 89 (articipation de la population en cas de situations d'urgence, telles que inondations, etc.) = **1 point** si la premi re r ponse (tr s forte) est signal e; ou **0,5 points** si la deuxi me r ponse moyenne) est signal e;
- question n 90 (soutien des familles aux m res pour prendre soin des enfants) = **1 point** si la premi re r ponse (beaucoup de femmes) est signal e; ou **0,5 points** si la deuxi me r ponse (moyennement) est signal e;
- question n 91 (soutien aux m res pour prendre soins des enfants de la part du voisinage) = **1 point** si la premi re r ponse (beaucoup de femmes) est signal e; ou **0,5 points** si la deuxi me r ponse (moyennement) est signal e.

L'indice d'action sociale (IAS) de la population de la sous-zone pourra varier entre 0 et 7. Il sera report  sur une  chelle de 0   10, en le divisant par la valeur maximum pouvant  tre obtenue (7) et en le multipliant par 10. La formule utilis e est la suivante:

$$\text{IAS} = \frac{\text{somme des valeurs obtenues}}{7} * 10$$

Valeur maximum pouvant être obtenue(7)

#### **SCHEMA DE CALCUL DE L'INDICE DES FACTEURS TERRITORIAUX**

L'indice des facteurs territoriaux (IFT) d'une sous-zone déterminée sera calculé en attribuant un score égal à 1, en cas de présence de tous les indicateurs pris en considération, et à 0 en cas d'absence. Le nombre de facteurs analysés est égal à 16 (questions de 108 à 124). Pour calculer l'indice on additionnera donc les valeurs obtenues en divisant le résultat par la valeur maximum pouvant être obtenue (16) et en le multipliant par 10, comme illustré dans la formule suivante:

$$\text{IFT} = \frac{\text{somme des facteurs présents}}{\text{Valeur maximum pouvant être obtenue (16)}} * 10.$$

#### **SCHEMA DE CALCUL DE L'INDICE DU CAPITAL COGNITIF**

Comme précédemment, l'indice du capital cognitif (ICC) d'une sous-zone déterminée sera calculé en attribuant un score égal à 1, en cas de présence de tous les indicateurs pris en considération, et à 0 en cas d'absence. Le nombre d'indicateurs utilisés est égal à 17 (questions de 113 à 126). Pour calculer l'indice on additionnera donc les valeurs obtenues, en divisant le résultat par la valeur maximum pouvant être obtenue (17) et en multipliant par 10, comme illustré dans la formule suivante:

$$\text{ICC} = \frac{\text{somme des indicateurs présents}}{\text{Valeur maximum pouvant être obtenue (17)}} * 10.$$

#### **Indice général de capital social (IGCS)**

Une fois tous les indices des composantes calculés, il faudra calculer **l'indice général du capital social (IGCS)**. Pour ce faire, il sera possible, s'agissant d'un indice synthétique, d'effectuer la moyenne arithmétique des quatre composantes. Il s'agira donc d'additionner les 4 valeurs obtenues et de diviser le résultat par 4, comme indiqué dans la formule suivante:

$$\text{IGCS} = \frac{\text{ISC} + \text{IAS} + \text{IFT} + \text{ICC}}{4}$$



### EXEMPLE D'APPLICATION DE L'INDICE DE CAPITAL SOCIAL

#### A. INDICE DE SOCIETE CIVILE

Dans la zone prise en considération, où réside une population de **3.000 habitants**, **7 types différents d'organisations** collectives ont été enregistrés, pour un total de **11 organisations**. Parmi elles, seulement **4 types** d'organisations réalisent réellement des **activités** et des projets. Parmi ces quatre types, 3 se réunissent avec une fréquence hebdomadaire et 1 avec une fréquence quotidienne. Grâce à ces données il est possible de calculer:

$$1. \text{ diversification} = (7/13) * 10 = 5,4$$

$$2. \text{ nombre} = (11/3.000) * 100 = 0,37 \text{ (à ajuster en attribuant } 2 \text{ points)}$$

$$\text{Action} = (4/13) * 10 = 3,1$$

$$\text{Fréquence} = ((3*0,6 + 1*1) / 13) * 10 = 2,6$$

$$3. \text{ qualité} = (3,1*3 + 2,6) / 4 = 3,0$$

$$\text{Indice de société civile} = (5,4 + 2 + 3) / 3 = 3,5$$

#### B. INDICE D'ACTION SOCIALE

Les informateurs qualifiés consultés grâce au focus group dans cette zone ont évalué les indicateurs relatifs à l'action sociale exprimée par la population locale de la façon suivante:

- \* la population participe dans une large mesure aux projets de développement en cours (Q85 = 1 point);
- \* la population a participé dans une large mesure aux projets de développement précédents (Q86 = 1 point);
- \* l'habitude d'aider les voisins à construire leur maison est moyennement répandue dans le village (Q87 = 0,5 points);
- \* l'habitude d'aider les autres pour les grands travaux agricoles n'est pas répandue dans le village (Q88 = 0);
- \* la population se mobilise dans une large mesure lors des situations d'urgence (Q89 = 1 point);
- \* beaucoup de mères bénéficient du soutien de la famille pour prendre soin des enfants (Q90 = 1 point);
- \* peu de mères bénéficient du soutien des voisins et amis pour prendre soin des enfants (Q91 = 0 point).

L'action sociale dans le village sera donc

$$\text{Indice d'Action Sociale} = (1 + 1 + 0,5 + 0 + 1 + 1 + 0) / 7 * 10 = 6,4$$

#### C. INDICE DES FACTEURS TERRITORIAUX

Dans le village, les informateurs qualifiés ont signalé la **présence de 7 des 16 indicateurs** concernant les facteurs territoriaux. L'indice relatif sera donc:

$$\text{Indice Facteurs Territoriaux} = (7/16) * 10 = 4,4$$

#### D. INDICE DE CAPITAL COGNITIF

De plus, la présence de personnes en possession de connaissances et de capacités techniques afférentes à **11 des 17 indicateurs** concernant le capital cognitif a été signalée. L'indice relatif sera donc :

$$\text{Indice de Capital Cognitif} = (11/17) * 10 = 6,5$$

#### E. INDICE GENERAL DE CAPITAL SOCIAL

En prenant en considération ce qui a été présenté précédemment, l'indice général de capital social dans ce village serait calculé comme suit:

$$\text{IGCS} = (3,5 + 6,4 + 4,4 + 6,5) / 4 = 5,2$$

Cet indice signale une présence diffuse de capital social, présence qui n'est toutefois pas extrêmement élevée, et surtout une bonne présence de ressources humaines qualifiées (capital cognitif) et d'action sociale parmi les habitants.

Dans le cas du capital social, comme pour l'exclusion sociale générale, la valeur de synthèse obtenue grâce à l'indice général est utilisable exclusivement à des  **fins comparatives**, Aussi bien en termes synchroniques (par exemples entre les différentes sous-zones ou entre les différentes zones prises en considération), qu'en termes diachroniques (par exemple, dans la même zone ou sous-zone à des moments différents), mais elle n'est pas utilisable au sens absolu. Pour la définition de politiques et d'interventions de développement et de renforcement des capacités de la société civile, il est donc toujours nécessaire d'accompagner la valeur synthétique de valeurs analytiques relatives à chacune des composantes prises en considération.

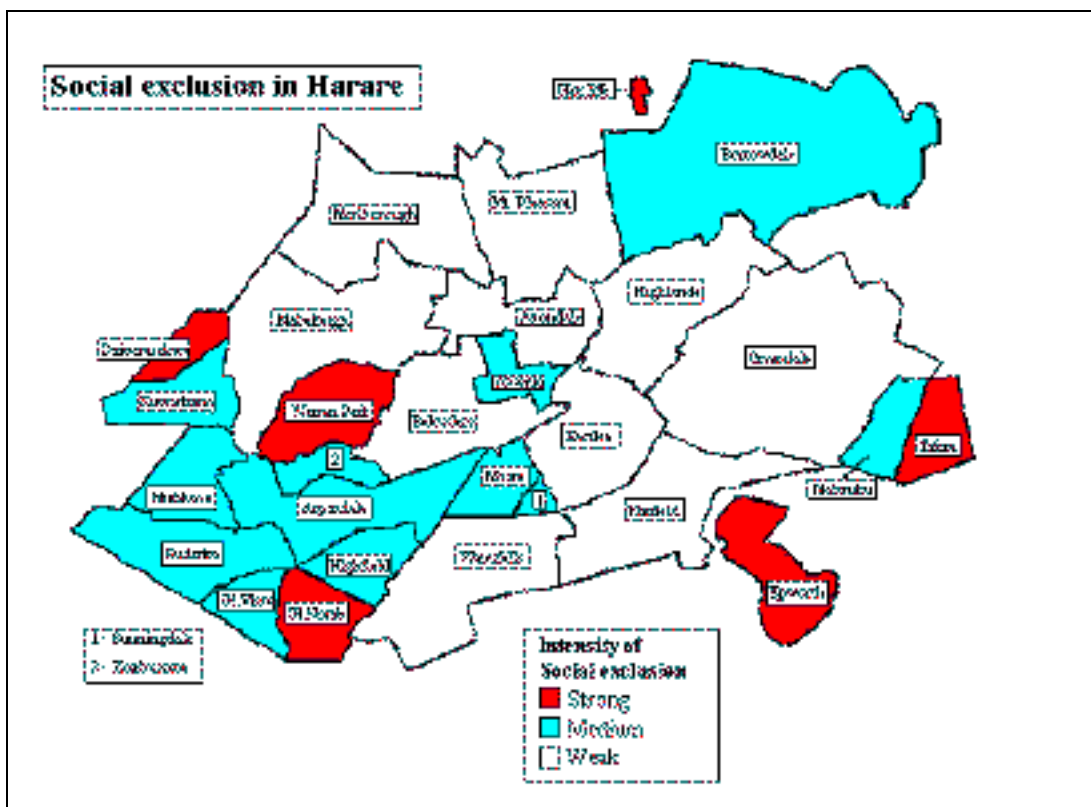
## 4. La représentation graphique et la mise en forme finale

Une fois la phase d'élaboration et d'interprétation des données conclue, il faudra procéder la présentation graphique des résultats et rédiger le texte final qui les contienne de façon analytique, mais agréable pour le lecteur.

## La représentation graphique des phénomènes

Afin de faciliter la visualisation immédiate de la distribution et de l'intensité des phénomènes analysés, et donc faciliter les comparaisons et le travail d'immatriculation et d'établissement des priorités (voir le prochain chapitre), il est possible de représenter graphiquement les informations recueillies grâce à la construction de cartes et de profils.

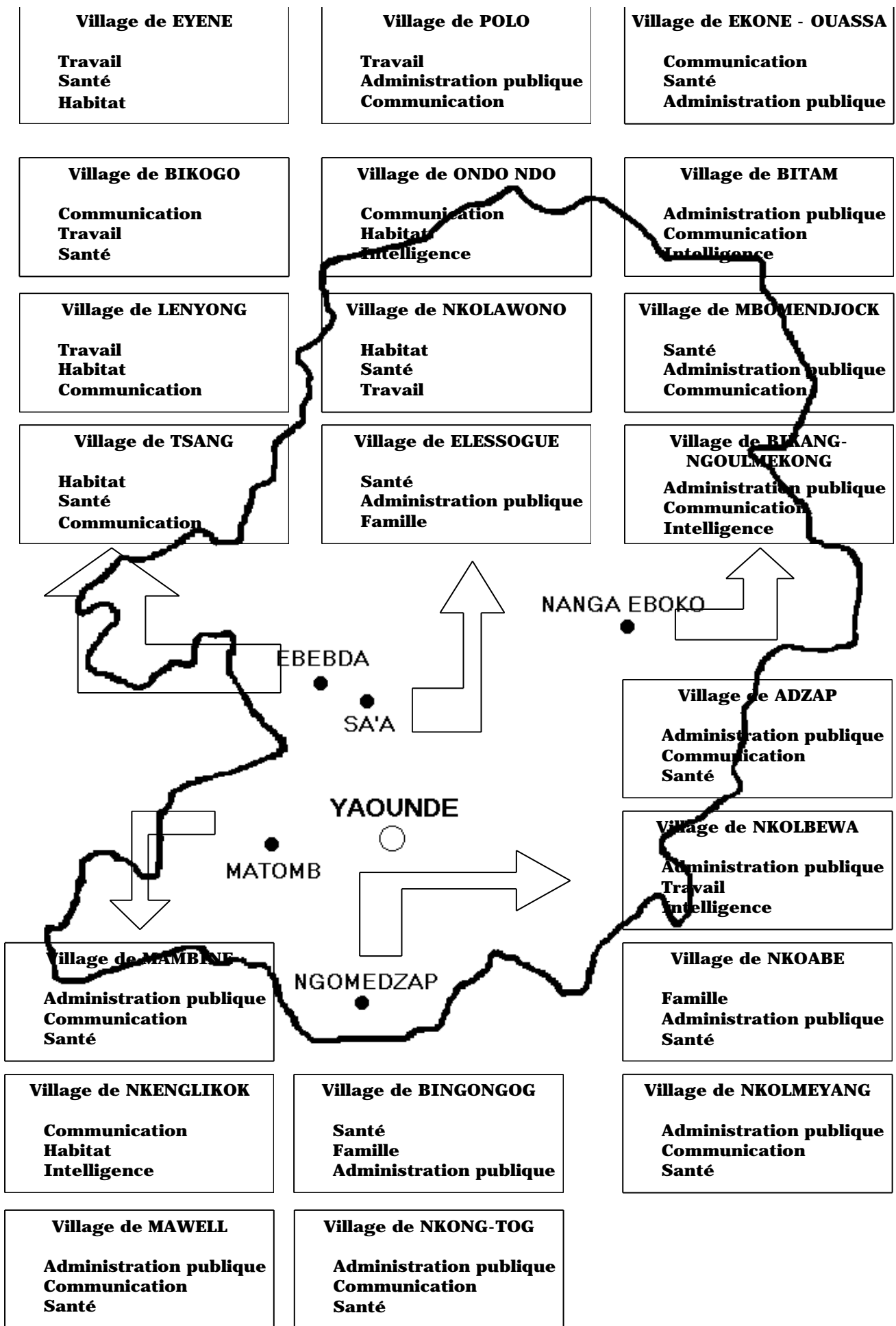
Il faudra avant tout dessiner les **cartes territoriales de chaque phénomène** (facteurs de risque, exclusion sociale générale et spécifique, de la distribution territoriale de la pauvreté, du capital social, etc.). La figure qui suit reporte, à titre d'exemple, l'intensité du processus d'exclusion sociale générale dans la ville de Harare. Une couleur ou bien un dessin différent sont utilisés pour chaque degré d'intensité du processus.



Source : CERFE, *Action-Research on Urban Poverty in Harare, Johannesburg and Luanda. Final Report*, Rome, 1999

La figure précédente met en évidence la grande capacité de synthèse de la technique de la cartographie grâce aussi à l'utilisation de colorations différentes. Capacité de synthèse utile pour représenter une situation de risque social et environnemental ou une situation de dommage, en termes de pauvreté, dans une zone déterminée.

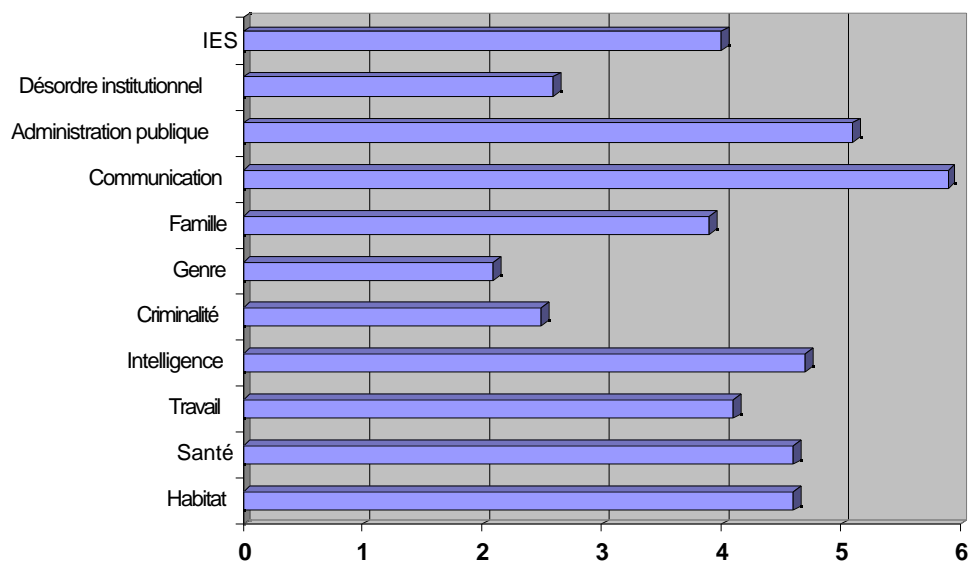
Lorsque les cartes géographiques avec les répartitions territoriales utilisées ne sont pas disponibles, ou que le nombre de zones territoriales est particulièrement élevé, il faut réaliser une représentation graphique différente comme montrée dans la figure qui suit. Une représentation où la valeur numérique du processus d'exclusion sociale générale et/ou les principaux facteurs de risque peuvent être mis en évidence.



En plus de la cartographie, les processus et les phénomènes analysés pourront être représentés graphiquement grâce aux **profils territoriaux ou thématiques**.

Les deux graphiques qui suivent montrent, à titre d'exemple, le profil de l'exclusion sociale dans l'ensemble des 43 villages analysés lors de la recherche-action sur l'exclusion sociale et la pauvreté en milieu rural au Cameroun, ainsi que les profils enregistrés dans les 5 communes de l'Extrême Nord prises en considération dans le même contexte.

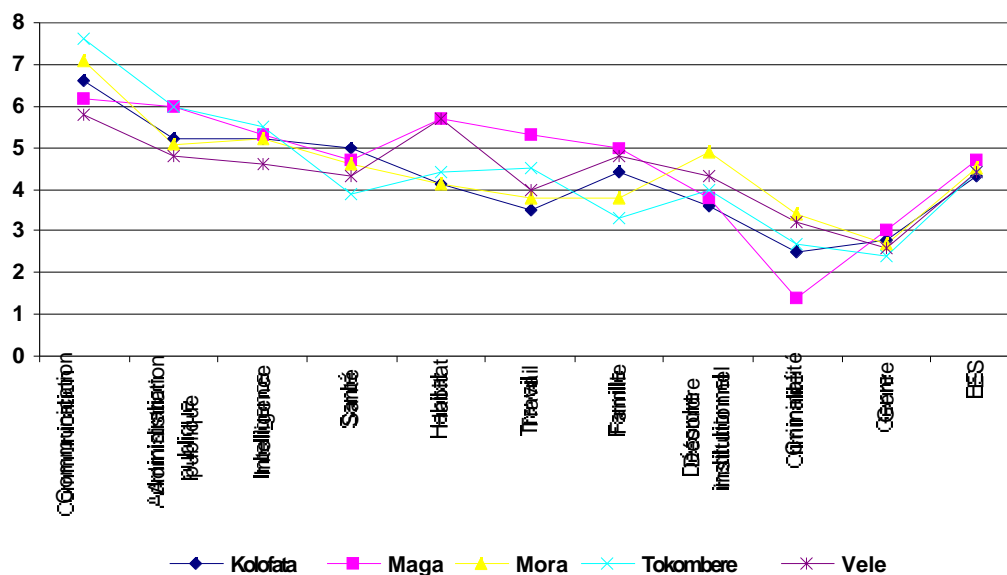
**Fig. 4 - Profil de l'exclusion sociale dans les 43 villages**



Source: CERFE, 2004

Dans le premier cas, on peut observer le poids différent de chacun des facteurs de risque dans la composition du processus d'appauvrissement dans une zone donnée. Dans le deuxième cas, il est possible, en plus de connaître le poids, de comprendre si et où sont localisées les différences spécifiques parmi les zones territoriales ou de risque et l'intensité de ces différences.

Fig. 5 - Profil de l'exclusion sociale dans les communes de l'Extrême Nord



Source: CERFE, 2004

Les profils présentés dans ces dessins ont, bien sûr, uniquement une fonction visuelle visant à représenter les différences entre les phénomènes ou entre les zones territoriales ou les deux, et à saisir l'entité du ou des phénomènes représentés.

Les profils et les cartes, comme on peut le voir dans l'encadré ci-dessous, sont applicables à presque tous les phénomènes analysés.

#### EXEMPLES DE CARTES ET PROFILS DU MODELE ESPAR

Les cartes et les profils montrés précédemment à titre d'exemple, peuvent être réalisés pour les phénomènes suivants:

- exclusion sociale générale et spécifique;
- facteurs de risque sociaux et environnementaux et facteurs de risque concernant uniquement les catégories faibles;
- quantification de la pauvreté;
- distribution territoriale de la pauvreté agrégée et désagrégée;

- réactions individuelles à la pauvreté;
- capital social local;
- composantes du capital social local (société civile, facteurs territoriaux, capital cognitif, action sociale).

Enfin, il peut être opportun, surtout dans le cas d'une répartition territoriale très articulée, de rédiger des **fiches de sous-zone** (fiches de village). Il sera possible d'y reporter toutes les informations relatives aux indices généraux et synthétiques de l'intensité ou de la diffusion de tous les phénomènes, mais aussi les informations analytiques concernant les évaluations qualitatives, les valeurs absolues et les pourcentages relatifs à tous les indicateurs utilisés. Ci-après l'exemple d'une fiche de village utilisée au cours de la recherche-action sur l'exclusion sociale et la pauvreté en milieu rural.



# VILLAGE DE EYENE

COMMUNE: EBEBDA (PROVINCE: CENTRE)

## Caractéristiques de la population

Population totale	<b>N. 1100</b>
Nombre Hommes	<b>N. 539</b>
Nombre Femmes	<b>N. 561</b>
Nombre Enfants (0-9 ans)	<b>N. 200</b>
Population (50 ans et plus)	<b>N. 500</b>

## Caractéristiques du territoire

Distance par rapport au chef-lieu de Province	<b>Km. 85</b>
Distance par rapport à la ville la plus proche	<b>Km. 12</b>
La route qui y mène est bitumée	<b>Non</b>
Etat actuel de la route	<b>Mauvais</b>

\* \* \*

## Pauvreté: Intermittente

habitants du village qui se trouvent dans un état de pauvreté	<b>30-50%</b>
familles qui n'ont pas un logement permanent ou vivent dans des habitations improvisées	<b>Non</b>

familles qui ne mangent pas au moins deux fois par jour	<b>&lt; 30%</b>
familles qui n'ont aucune forme de revenu économique	<b>Oui</b>

## Capital social (indice 0-10): 6,5

### Facteurs territoriaux (indice 0-10): 5,4

guichets bancaires ou établissements de micro-finance	<b>N. 0</b>
cabinets de professionnels	<b>N. 0</b>
boutiques pour la vente au détail	<b>N. 2</b>
marchés	<b>Oui</b>
entreprises (de tous types, même groupes de producteurs agricoles)	<b>N. 0</b>
greniers villageois ou magasins de stockage	<b>N. 1</b>
bains détenteurs	<b>N. 0</b>
maisons communautaires	<b>N. 0</b>
pistes rurales	<b>Mauvais</b>
ponceaux	<b>N. 0</b>
dalots/radiers (caniveaux)	<b>N. 0</b>
puits d'eau non équipés	<b>N. 0</b>
puits d'eau avec pompe (manuelle ou à moteur)	<b>N. 2</b>
structures formelles périodiques de commercialisation des produits agricoles	<b>Oui</b>
moulins à écraser	<b>N. 0</b>
groupes électrogènes	<b>N. 1</b>

### Capital cognitif (indice 0-10): 7,7

avocats	<b>N. 0</b>
pharmaciens	<b>N. 0</b>
médecins	<b>N. 0</b>
infirmiers	<b>N. 1</b>
institutrices et professeurs	<b>N. 12</b>
agronomes	<b>N. 0</b>
ingénieurs	<b>N. 0</b>
sage-femmes	<b>N. 15</b>
dirigeants politiques et syndicaux	<b>N. 16</b>
cadres de la fonction publique	<b>N. 0</b>
charpentiers	<b>N. 10</b>
forgerons	<b>N. 0</b>
menuisiers	<b>N. 10</b>
mécaniciens	<b>N. 6</b>
plombiers	<b>N. 1</b>
maçons	<b>N. 20</b>
artisans	<b>N. 20</b>
hommes avec le diplôme d'école supérieure	<b>N. 110</b>
femmes avec le diplôme d'école supérieure	<b>N. 90</b>
hommes avec le diplôme universitaire	<b>N. 30</b>
femmes avec le diplôme universitaire	<b>N. 20</b>
personnel religieux (prêtres, catéchistes, sœurs, Imam, etc.)	<b>N. 2</b>
tradi-praticiens (médecins traditionnels)	<b>N. 7</b>

### Société civile (indice 0-10): 7,2

comité de développement villageois	<b>N. 0</b>
ONGs nationales ou locales	<b>N. 0</b>
ONGs internationales	<b>N. 0</b>
Projets de développement	<b>N. 1</b>
groupes d'aide mutuelle et micro crédit	<b>N. 25</b>
groupes artistiques, culturels, musicaux et sportifs	<b>N. 2</b>
églises et congrégations religieuses	<b>N. 1</b>
associations d'agriculteurs ou d'éleveurs	<b>N. 2</b>
associations de femmes	<b>N. 10</b>
associations d'aide aux groupes faibles (personnes âgées, porteurs de handicap, etc.)	<b>N. 1</b>
syndicats et partis politiques	<b>N. 1</b>
administrations publiques locales	<b>N. 0</b>

## Exclusion sociale (0-10): **4,4**

### Habitat et environnement (0-10): **5,7**

habitations construites dans des lieux peu appropriés	<b>1 %</b>
habitations sans latrines	<b>90 %</b>
habitations sans accès à l'eau potable (> 400 mètres)	<b>95 %</b>
électricité dans le village	<b>Absent</b>
risque de désastres naturels	<b>Peu répandu</b>
territoires sujets à situation de pollution	<b>Peu répandus</b>

### Santé (0-10): **6,3**

cas des maladies sexuellement transmissibles MST et SIDA	<b>N. 0</b>
cas des maladies liées à l'insalubrité de l'environnement	<b>100 %</b>
personnes ayant des handicaps physiques et mentaux	<b>10 %</b>
personnes alcoolisées	<b>5 %</b>
cas de malnutrition des enfants	<b>N. 10</b>
distance des centres/postes/cases de santé	<b>Km 5</b>
distances des pro-pharmacie, pharmacies ou dispensaires	<b>Km 5</b>
distance de l'hôpital	<b>Km 15</b>
disponibilité de médicaments dans les hôpitaux, pro-pharmacies et pharmacies	<b>Pas facile</b>

### Travail (0-10): **6,7**

chômage de métier	<b>50 %</b>
émigrés du village pour chercher un emploi	<b>N. 350</b>
familles qui n'ont pas de la terre à cultiver	<b>0 %</b>
enfants qui ne fréquentent pas l'école pour aller travailler (0-9 ans)	<b>0 %</b>
personnes qui travaillent dans des conditions dangereuses ou insalubres	<b>0 %</b>

### Administration publique (0-10): **5,0**

inscription à l'état civil	<b>98 %</b>
distance des bureaux administratifs locaux	<b>Km. 18</b>
services de livraison de papiers d'identité	<b>Peu satisfaisant</b>
fonctionnaires de l'administration locale en contact avec le public	<b>Peu satisfaisant</b>

### Communication (0-10): **5,0**

présence de la télévision dans les maisons de particuliers	<b>1 %</b>
présence de radio dans les habitations	<b>70 %</b>
réseau de transport public ou collectif	<b>Insuffisant</b>
journaux et revues périodiques	<b>Insuffisant</b>
distance du bureaux de poste	<b>Km. 12</b>

### Intelligence (0-10): **4,2**

personnes (+ de 14 ans) dans le village qui ne savent ni lire ni écrire	<b>1 %</b>
enfants qui abandonnent l'école avant d'avoir achevé le cycle primaire	<b>0 %</b>
chômeurs ou émigrés avec un titre d'étude supérieur ou universitaire	<b>N. 0</b>
distance de l'école primaire	<b>Km. 0</b>
distance des centres de formation professionnelle	<b>Km. 12</b>
personnel enseignant (nombre, formation/qualification)	<b>Inadéquat</b>
disponibilité d'équipements didactique et de matériel pédagogique	<b>Inadéquate</b>

### Genre (0-10): **1,1**

mauvais traitement des femmes au sein de la famille	<b>Absent</b>
petites filles non scolarisées	<b>0 %</b>
prostitution	<b>Absente</b>
préjudices causés aux veuves, mères célibataires, femmes séparées ou divorcées	<b>Peu répandus</b>
nombre de femmes du village élues dans l'administration publique à tous les niveaux	<b>N. 1</b>
discrimination des femmes pour ce qui est du droit de famille (héritage)	<b>Peu répandue</b>

### Famille (0-10): **4,2**

familles séparées par le divorce, répudiation ou abandon par le chef de famille	<b>N. 0</b>
femmes chef de ménage	<b>0 %</b>
familles nombreuses (>10 membres)	<b>90 %</b>
personnes âgées vivant seules	<b>N. 0</b>

### Criminalité (0-10): **4,3**

délinquance de jeunes	<b>Moyennement répandue</b>
banditisme	<b>Peu répandu</b>
crimes, vols, intimidations	<b>Peu répandus</b>
vente de drogue	<b>Absente</b>
usure	<b>Absente</b>
vol de bétail	<b>Très répandu</b>
gendarmerie ou police	<b>Insuffisant</b>

### Désordre institutionnel (0-10): **2,0**

discrimination ethnique et linguistique	<b>Absent</b>
abus d'autorité de la part des la gendarmerie	<b>Peu répandue</b>
conflits entre partis politiques différents	<b>Moyennement répandus</b>
discrimination ou conflits religieux	<b>Absent</b>
conflits entre groupes "professionnels" (agriculteurs, éleveurs, etc.)	<b>Absents</b>

## La rédaction du rapport

Les informations recueillies grâce à la méthode ESPAR et représentées graphiquement, doivent être mises en forme et rendues transférables aux différents acteurs chargés de la définition des politiques et à ceux chargés de la réalisation effective des projets et des interventions. Le principal instrument pour favoriser ce transfert d'informations, consiste en un rapport final qui accueillera de façon synthétique, d'un côté, le tableau de la privation sociale dans les zones prises en considération, de l'autre, les potentialités en termes de ressources et de capacités existantes au niveau local pour soutenir les politiques de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Ce processus pourrait avoir la structure suivante.

### **EXEMPLE DE TABLE DES MATIERES DE RAPPORT FINAL**

#### PREMIERE PARTIE: TABLEAU INTRODUCTIF

1. Cadre institutionnel
2. Cadre théorique et méthodologique
3. Description des activités réalisées

#### DEUXIEME PARTIE: LE CADRE DE LA PRIVATION SOCIALE ET DES RESSOURCES LOCALES

4. La phénoménologie du processus d'exclusion sociale générale
5. La phénoménologie du processus d'exclusion sociale spécifique
6. La phénoménologie de la pauvreté (distribution territoriale de la pauvreté, types de pauvreté, types de réaction à la pauvreté)
7. La phénoménologie du capital social local

#### TROISIEME PARTIE: RECOMMANDATIONS CONCLUSIVES

8. Indications stratégiques concernant les politiques
9. Indications opérationnelles concernant les acteurs, les ressources et les zones d'intervention
- 10 Conclusions

#### ANNEXES

*Bibliographie, liste des documents, instruments techniques, fiches village  
Remerciements*

La **première partie** du rapport devra reporter des informations à caractère introductif, de présentation du cadre institutionnel, théorique et méthodologique. De plus, il sera utile de décrire brièvement les activités réalisées.

Dans le détail, le cadre institutionnel devra présenter les éléments relatifs aux relations institutionnelles caractérisant l'application du modèle ESPAR. Il sera donc possible d'indiquer l'organisme commanditaire et l'organisme ou les sujets exécutants; les informations juridiques et contractuelles qui attestent de la charge; la finalité générale et les objectifs précis du travail à réaliser; la durée totale de mise en oeuvre; la composition de l'équipe chargée de l'application du modèle; les rédacteurs du rapport et son articulation.

En ce qui concerne le **cadre théorique et méthodologique**, il faudra faire référence à l'organisation générale du modèle. Il sera donc possible d'utiliser, de façon synthétique, ce qui est illustré dans les présentes lignes directrices concernant les définitions, les structures et la dynamique du modèle.

Le chapitre sur les **activités réalisées** devra comprendre un récit avec l'indication des sujets impliqués, les dates et les délais de réalisation des différentes activités. Ce chapitre pourra être organisé en deux parties: la première consacrée à la description synchronique des activités et donc à une représentation de ce qui a été réalisé pour chaque structure du modèle ; une deuxième partie pourrait reporter une description synthétique de la succession des opérations et, donc, une présentation des différentes phases d'application du modèle.

La **deuxième partie du rapport** sera centrée sur l'exposition des résultats obtenus en relation à l'application du modèle. Les trois premiers chapitres seront respectivement consacrés aux processus de l'exclusion sociale générale et spécifique et à la diffusion et à l'intensité de la pauvreté dans les zones où l'enquête a été menée. En revanche, le quatrième chapitre devrait présenter des systèmes de contrôle et de régime des risques sociaux et les potentialités en termes de ressources locales pour combattre les différentes formes de pauvreté (capital social).

Le développement de chaque phénomène pourra avoir une évolution allant du général au particulier. C'est pourquoi il sera, en principe, possible d'avoir les paragraphes suivants:

- le phénomène et son intensité dans les macro zones (provinces);

- la composition du phénomène dans les macro zones et l’incidence des différents sous-phénomènes qui le caractérisent (par exemple, pour le processus d’appauvrissement, le poids et l’intensité de chaque facteur de risque);
- le phénomène et ses composantes et les différences au niveau des répartitions territoriales successives (communes et/ou villages).

En ce qui concerne la pauvreté, en revanche, il faudra rappeler que les informations proviennent de trois structures différentes du modèle (APPES, OPL et ADP) et qu’elles ont un caractère différent entre elles. C’est pourquoi, le chapitre pourrait avoir l’évolution suivante:

- quantification de la pauvreté au niveau territorial (selon la structure OPL);
- distribution territoriale de la pauvreté, agrégée et désagrégée (selon la structure APPES);
- caractéristiques de la pauvreté selon les réactions adoptés par les individus (selon la structure ADP).

La **troisième partie du rapport** devra contenir, à partir des résultats de caractère général exposés dans la partie précédente, les indications nécessaires à leur utilisation dans le contexte plus général dans lequel a été appliqué le modèle ESPAR (pour plus de détails voir le chapitre suivant). Il s’agit d’indications de caractère stratégique qui devront être considérées lors de la détermination de politiques de lutte contre les phénomènes de privation sociale et de soutien des potentialités locales dans les macro zones prises en considération.

De plus, cette partie du rapport pourra contenir, sur la base des informations analytiques recueillies et représentées, des indications et des recommandations opérationnelles précises, pour définir ou améliorer les plans de développement des villages pris en considération.

Pour finir, il sera opportun de mettre en annexe au texte du rapport, la documentation, les instruments utilisés ou le matériel qui n’a pas été présenté précédemment. Nous nous référons en particulier à la bibliographie, aux documents recueillis, aux instruments techniques utilisés, aux fiches de village. Des remerciements à tous ceux qui auront rendu possible l’enquête pourront également être formulés.



## Huitième Chapitre

# Utilisation

Dans ce chapitre, nous fournirons les indications nécessaires à l'utilisation du modèle comme source d'informations pour la planification de politiques et d'interventions de lutte contre la pauvreté et le processus d'appauvrissement et de renforcement et de soutien aux ressources locales à impliquer dans ces initiatives. Au cours de cette exposition, une importance particulière sera donnée à la définition de l'intégration des "Plans de développement villageois" prévus à l'occasion de la réalisation du Programme d'Appui au Développement Communautaire – PADC".

Les informations recueillies grâce au modèle ESPAR, comme déjà évoqué précédemment, pourront être utilisées, non seulement pour avoir une connaissance analytique de la réalité territoriale mais aussi pour avoir une vision d'ensemble, de type comparatif, de toutes les zones et sous-zones prises en considération. Cet ensemble d'informations pourra donc être utilisé pour rendre l'attribution des **priorités** plus praticable (quelles unités territoriales choisir en priorité pour des types déterminés d'interventions; quelles interventions prioritaires adopter pour chaque unité territoriale). Il pourra également faciliter le "ciblage" (à quels sujets et à quelles unités territoriales particulières conviennent les différents types d'intervention) des politiques et des programmes de lutte contre la pauvreté et contre les processus d'appauvrissement, aussi bien dans leur ensemble, qu'en référence à chacun des types de politique/programme.

En particulier, par "**détermination des priorités**" référence est faite à la possibilité que les décideurs politiques auront, sur la base de l'ensemble des données analytiques et synthétiques relatives aux phénomènes analysés, de choisir les zones territoriales où il est prioritaire d'intervenir, les interventions prioritaires à adopter pour chaque unité territoriale ou le type de sujets pour lesquels il est plus urgent d'intervenir.

La détermination des priorités, qui sera réalisé sur la base des objectifs finaux de l'intervention que l'on souhaite planifier, pourra se faire à différents niveaux analytiques et pour chacun des phénomènes traités. L'encadré ci-dessous présente quelques exemples d'établissement des priorités concernant le processus d'exclusion sociale générale.

#### **EXEMPLES DE DETERMINATION DE PRIORITES**

Par exemple, en ce qui concerne le processus d'exclusion sociale générale, la détermination des priorités peut être fait en relation à :

- l'intensité du processus dans son ensemble, la façon dont il se manifeste dans les différentes zones territoriales ; on pourra donc choisir comme zones d'intervention celles qui montrent une intensité particulièrement élevée;
- l'intensité de chaque facteur de risque social et environnemental dans l'ensemble des zones prises en considération ; on choisira donc d'intervenir dans toute la zone pour la prévention et l'atténuation des risques les plus répandus;
- l'intensité des facteurs de risque dans chacune des sous-zones prises en considération, pour chacune de ces sous-zones on donnera donc une importance particulière aux interventions destinées à contrôler les risques les plus répandus.

À un niveau plus général, cette procédure pourrait, par exemple, permettre d'attribuer la priorité d'intervention, dans le cas de zones où le processus d'appauvrissement se révèle plus intense et où il est donc urgent d'intervenir pour tenter de le ralentir. Inversement, la priorité pourrait être donnée dans les zones où le processus d'exclusion sociale présente une intensité intermédiaire et où les interventions peuvent donc avoir un meilleur impact.

En observant le tableau ci-dessous, tiré du précédent travail de recherche-action en relation au PADC, on pourrait prendre en considération comme zones d'intervention: dans le premier cas, tous les villages du premier encadré (de Ziam 1 à Aheng); dans le deuxième cas, au contraire, les villages ayant des valeurs autour de la moyenne et donc ceux présentant des valeurs comprises entre 4,4 et 3,5 points (de Eyene à Elesogue).

**Tab. 3 - Villages selon la valeur de l'indice d'exclusion sociale générale**

<b>Villages avec indice d'exclusion sociale générale supérieur à la moyenne</b>			<b>Villages avec indice d'exclusion sociale générale pas supérieur à la moyenne</b>		
VILLAGES	COMMUNES		VILLAGES	COMMUNES	
Ziam 1	Maga	5,4	Tsang	Ebebda	4,0
Guebede	Mora	4,8	Gilve	Tokombere	4,0



Sera-Kounde	Tokombere	4,8	Ndjonde	Mora	3,9
Malka	Maga	4,7	Polo	Sa'a	3,8
Tayer	Mora	4,7	Mbomendjock	Nanga Eboko	3,7
Lenyong	Ebebda	4,6	Mawell	Matomb	3,6
Nkolawono	Sa'a	4,6	Nkong-Tog	Matomb	3,5
Mokbo	Tokombere	4,6	Bingongog	Matomb	3,5
Dabai 1	Vele	4,6	Ekone & Ouassa	Nanga Eboko	3,5
Vele	Vele	4,6	Elessogue	Sa'a	3,5
Magrari	Kolofata	4,5	Mambine	Matomb	3,4
Blabline Hourgo	Mora	4,5	Bitam	Nanga Eboko	3,4
Mayo-Koulmi	Mora	4,5	Bikang- Ngoulemekong	Nanga Eboko	3,4
Eyene	Ebebda	4,4	Adzap	Ngomedzap	3,4
Mourla	Maga	4,4	Nkenglikok	Matomb	3,3
Talassara-Djamena	Tokombere	4,4	Nkolmeyang	Ngomedzap	3,1
Tala Valawa	Tokombere	4,4	Ondo Ndo	Sa'a	3,1
Gouzoundou	Kolofata	4,3	Nkolbewa	Ngomedzap	2,9
Makoulahe	Kolofata	4,2	Nkoabe	Ngomedzap	2,3
Kuyape	Kolofata	4,2			
Kartoua	Vele	4,2			
Gabaraye	Vele	4,2			
Bikogo	Ebebda	4,1			
Aheng	Maga	4,1			

Source: CERFE, 2004

À un niveau plus analytique, l'attribution de priorités pourrait être faite sur la base de la distribution de l'intensité de chaque phénomène. C'est pourquoi, par exemple, les villages compris dans la colonne de droite du premier tableau devraient avoir la priorité pour les interventions relatives au renforcement des capacités des ressources humaines. Les villages cités dans la colonne de droite du deuxième tableau devraient, au contraire, avoir la priorité en ce qui concerne les interventions destinées à l'amélioration des conditions environnementales et d'habitati.

**Tab. 4 - Villages qui présentent des valeurs extrêmes de l'indice du facteur Intelligence**

<b>Valeurs plus élevées</b>		<b>Valeurs moins élevées</b>	
Magrari (Kolofata)	7,1	Bikogo (Ebebda)	3,3
Tayer (Mora)	6,6	Kuyape (Kolofata)	3,3
Gilve (Tokombere)	6,2	Nkoabe (Ngomedzap)	2,8
Talassara-Djamena (Tokombere)	6,2		
Sera-Kounde (Tokombere)	6,2		
Mayo-Koulmi (Mora)	6,2		

Gouzoundou (Kolofata)	6,2	
Ziam 1 (Maga)	6,2	
Tsang (Ebebda)	6,1	
Moyenne Province Centre; 4,3		
Moyenne Province Extrême Nord: 5,2		
Moyenne générale: 4,7		

Source: CERFE, 2004

**Tab. 5 - Villages qui présentent des valeurs extrêmes de l'indice du facteur Habitat**

<b>Valeurs plus élevées</b>		<b>Valeurs moins élevées</b>	
Ziam 1 (Maga)	8,6	Bitam (Nanga Eboko)	3,3
Tsang (Ebebda)	7,1	Nkolbewa (Ngomedzap)	3,3
Nkolawono (Sa'a)	7,1	Nkong-Tog (Matomb)	3,3
Malka (Maga)	7,1	Ndjonde (Mora)	3,3
Lenyong (Ebebda)	6,2	Aheng (Maga)	3,3
Eyene (Ebebda)	5,7	Bingongog (Matomb)	2,9
Dabai 1 (Vele)	5,7	Magrari (Kolofata)	2,8
Vele (Vele)	5,7	Nkoabe (Ngomedzap)	0,9
Kartoua (Vele)	5,7		
Gabaraye (Vele)	5,7		
Moyenne Province Centre; 4,4			
Moyenne Province Extrême Nord: 4,7			
Moyenne générale: 4,6			

Source: CERFE, 2004

En évoquant le **ciblage** des politiques et des programmes de lutte contre la pauvreté et les processus d'appauvrissement ou de soutien et de renforcement du capital social, on se réfère à la possibilité de déterminer, sur la base du travail d'analyse conduit grâce au Modèle ESPAR, à quels sujets, ou à quelles unités territoriales spécifiques les différents types d'interventions à réaliser conviennent.

Dans ce sens, sur la base des résultats de l'application du modèle, il sera possible de dessiner des politiques et des programmes précis qui respecteront, surtout, des critères d'efficacité et de pertinence. L'encadré ci-dessous présente quelques exemples généraux du ciblage.

### TYPES DE POLITIQUES ET D'INTERVENTIONS

<i>Domaine de l'appauvrissement</i>	Politiques de prévention, de welfare, de protection des individus non pauvres
<i>Domaine de la pauvreté transitoire ou intermittente</i>	Politiques de soutien au revenu Politiques d'offre de services (en particulier de formation)
<i>Domaine de la pauvreté générale</i>	Politiques d' <i>enabling environment</i> Politiques d' <i>empowerment</i>
<i>Domaine de la pauvreté extrême</i>	Politiques de secours Politiques d' <i>empowerment</i> de longue durée
<i>Domaine du capital social</i>	Politiques de renforcement et de <i>capacity building</i> de la société civile Politiques de tutelle des ressources humaines qualifiées

Dans ce sens, grâce au ciblage il sera par exemple possible de:

- préparer des politiques qui renforcent le système des services, sociaux sanitaires ou éducatifs et leur qualité, dans les zones où les risques sociaux liés à la santé, à l'abandon social ou à la famille et à la perte de ressources humaines ont été enregistrés à un niveau particulièrement intense;
- prévoir des politiques orientées au renforcement des infrastructures dans les zones où les risques liés à la communication ou à l'habitat ont été relevés comme étant particulièrement intenses;
- planifier des politiques de renforcement et de *capacity building* des organisations de la société civile dans les zones, ou bien pour ce type déterminé d'organisation, où une forte *agency* a été enregistrée, avec au contraire une faible capacité d'agir
- dessiner des programmes de soutien au revenu, pour les zones où la pauvreté s'est révélée être diffuse, intermittente, essentiellement caractérisée par un accès occasionnel et discontinu aux biens et aux ressources.

L'encadré ci-dessous propose un extrait des recommandations conclusives fournies dans le rapport final de la recherche-action sur l'exclusion sociale et la

pauvreté en milieu rural au Cameroun, au sujet du renforcement et de l'utilisation des potentialités locales.

**RENFORCER ET UTILISER LES POTENTIALITES LOCALES QUE REPRESENTE LE  
CAPITAL SOCIAL POUR FAIRE OBSTACLE AU PROCESSUS  
D'APPAUVRISSEMENT**

Un premier ensemble d'indications qui se sont dégagées de la recherche concerne le renforcement des potentialités et des ressources existant déjà au niveau local, afin également de pouvoir mieux les employer dans le cadre de programmes comme le PADC. Sur la base de ce qui s'est dégagé de la recherche, il semble opportun de tenir compte des indications suivantes

**Renforcer les infrastructures sociales et économiques** auxquelles on s'est référé jusqu'à présent par le concept de facteurs territoriaux, représente une démarche indispensable dans tous les domaines faisant objet d'enquête. Il s'agit d'une part de valoriser le réseau des structures et services existant déjà (y compris par des activités d'entretien et approvisionnement en équipements nécessaires) et, de l'autre, de favoriser l'agrandissement des infrastructures - surtout de celles à caractère économique- qui se sont avérées plutôt insuffisantes (marchés, petites entreprises, services aux activités économiques, etc.) et peuvent au contraire apporter une contribution positive dans le cadre d'un processus de développement local. Il semble en outre nécessaire - et cela représente aussi une spécificité du PADC - de pourvoir doter les villages des infrastructures et équipements spécifiques dont ils manquent le plus (à ce propos, voir également les différentes fiches de village).

Les villages où l'on a trouvé une situation de plus grande faiblesse quant à la dotation de facteurs territoriaux et où il semble pourtant urgent d'intervenir, sont: **Mbomendjock** (NANGA EBOKO); **Nkolbewa** (NGOMEDZAP); **Magrari** (KOLOFATA); **Guebde** (MORA); **Malka** (MAGA); **Bikogo** (EBEBDA).

**Mettre en valeur la participation communautaire et la présence d'une forte action sociale au niveau local**

La forte orientation à participer aux initiatives de développement local que l'on a trouvée dans les populations des villages représente incontestablement une ressource sur laquelle miser pour prévenir les nouvelles formes de pauvreté. En ce sens, il est opportun que toutes les interventions du PADC aient, en accord avec son approche générale, un caractère fortement participatif et mettent en jeu les principaux sujets actifs dans les villages. Cette mise en jeu doit considérer les ressources humaines, individuelles et collectives, non seulement en tant que bénéficiaires ou "participants" aux activités, mais en tant plutôt que sujets protagonistes de leur développement. Comme il a été possible d'observer, ils utilisent déjà ces ressources - ne serait-ce qu'avec des moyens limités - pour améliorer leur situation sociale et économique. Dans ce cas, il semble donc opportun que le PADC valorise cette capacité qu'a la population d'intervenir dans le cadre des processus de développement local là où elle s'est avérée particulièrement élevée et stimule sa croissance dans les villages où elle ne semble pas avoir atteint un degré de maturité aussi élevé.

Il faut prendre en compte cette recommandation dans tous les secteurs d'intervention afin que les interventions proposées aient un impact plus fort. Le rôle du PADC pour mettre en jeu et activer ces ressources apparaît d'une importance particulière dans les villages où l'on a enregistré une situation de forte faiblesse en termes de participation de la population.. Ces villages sont: **Tsang** (EBEBDA); **Mokbo** (TOKOMBERE); **Tayer** (MORA); **Magrari et Gouzoundou** (KOLOFATA); **Talassara Djamena** (TOKOMBERE).

#### **Renforcer les ressources intellectuelles présentes dans les communautés territoriales**

La valorisation du capital social des communautés territoriales passe aussi par le renforcement du capital cognitif, autrement dit de l'ensemble de sujets porteurs de connaissances, de compétences et d'informations utiles au développement. Dans ce sens, il émerge de la recherche qu'il est nécessaire de former des professionnels et des techniciens locaux (surtout les opérateurs sociaux et sanitaires) provenant directement des communautés; il semble en outre opportun de créer des opportunités pour impliquer ceux qui possèdent des titres d'études supérieures afin d'éviter qu'ils émigrent vers les zones urbaines du pays et provoquent ainsi un appauvrissement en termes de ressources humaines qualifiées; il apparaît de même souhaitable de créer des occasions de participation - y compris en matière de travail - des figures professionnelles émergentes dans le secteur des services afin de pouvoir se servir de leurs compétences spécifiques.

Même dans ce cas, s'agissant d'un élément positif, il faut prendre en considération cette recommandation pour que les interventions proposées aient un impact plus grand mais aussi meilleur. Les villages qui manquent de manière plus accentuée de ressources humaines qualifiées sont: **Nkolawono** (SA'A); **Gouzoundou et Magrari** (KOLOFATA); **Ziam 1 et Malka** (MAGA); **Mayo Koulmi** (MORA); **Tala Valawa** (TOKOMBERE).

#### **Renforcer la société civile des communautés locales en termes de présence et de qualité de l'action produite.**

Il semble tout d'abord opportun de soutenir et de mettre en cause les organisations de la société civile opérant déjà sur le territoire dans les activités de développement local en favorisant leur progressive formalisation et croissance "institutionnelle". Il semble ensuite nécessaire d'entreprendre avec ces acteurs (notamment avec les organisations féminines et les groupes d'initiative communautaire) des activités de formation et de renforcement de leurs capacités de planification, de mise en œuvre et de gestion de projets et ce également pour garantir une durabilité future des activités réalisées et des résultats obtenus. A ce propos, il apparaît utile, pour promouvoir des formes d'accompagnement, de travailler également avec des ONG nationales ou autres sujets porteurs de compétences et d'expériences dans la réalisation de projets. Enfin, il semble opportun d'opérer également en direction d'une "spécialisation" de ces groupes dans leurs domaines d'intervention spécifiques en vue d'améliorer, dans le contexte des interventions à effectuer, la qualité et l'impact de l'action produite par la formation ponctuelle et la confrontation concrète avec leur responsabilité directe dans la gestion de ressources extérieures, y compris de type économique.

La société civile est largement diffuse et différenciée dans les réalités locales, mais elle manque encore d'institution consistante dans les opérations. Compte tenu de cette situation, les types d'intervention qui ont été suggérées se présentent particulièrement urgents dans les zones où cette faiblesse s'est manifestée de manière plus évidente, notamment à: **Lenyong** (EBEBDA); **Ziam 1, Malka et Mourla** (MAGA); **Nkong Tog et Bingongog** (MATOMB); **Gouzoundou, Kuyape et Magrari** (KOLOFATA); **Nkolbewa, Nkoabe et Nkolmeyang** (NGOMEDZAP).

(...)

En résumé, sur la base de l'ensemble des informations relevées grâce au modèle ESPAR dans toutes les sous-zones et par conséquent, dans les zones plus étendues, il faudra élaborer des propositions et des politiques précises qui tiennent compte d'un cadre stratégique comprenant des indications destinées, d'une part à intervenir pour prévenir ou ralentir les processus d'appauvrissement et pour contrecarrer le phénomène de la pauvreté et, de l'autre pour favoriser le développement et la croissance des ressources existantes sur le territoire.

De plus, toujours en référence au cibllage, il sera également possible d'utiliser les informations à caractère plus analytique que le modèle, et les instruments techniques qu'il utilise, permettent d'enregistrer.

Nous nous référons, en premier lieu à la possibilité de planifier des interventions ponctuelles en fonction de la diversification des différents phénomènes. Par exemple, la possibilité d'intervenir, moins pour la construction de nouvelles structures scolastiques, que pour le renforcement du corps enseignant, l'adaptation et l'approvisionnement en matériaux didactiques dans des zones spécifiques. Zones où l'intensité du facteur de risque "intelligence" ou perte des ressources humaines qualifiées se caractérise justement par ces carences du "service" et non par des carences de type structural.

Un autre exemple très approprié est celui de la possibilité de dessiner des politiques d'intervention visant à combattre la pauvreté sur la base des principaux types de réaction adoptés par les individus dans une zone déterminée. L'encadré ci-dessous reporte quelques indications à consulter lors de la planification d'interventions dans des zones où la pauvreté de type intermittente est très répandue.

**OFFRIR DES FORMES DE SOUTIEN TEMPORAIRES A CEUX QUI VIVENT EN  
SITUATION DE PAUVRETE INTERMITTENTE**

Il apparaît tout d'abord nécessaire de réaliser des interventions qui prennent en considération la forte diffusion de la pauvreté intermittente, autrement dit d'individus au-dessous du seuil économique de pauvreté qui conservent leur volonté d'agir intacte, maintiennent actifs leurs réseaux de soutien social et disposent d'une base, bien que limitée, de ressources matérielles (type de réaction à la pauvreté: borderline). Parmi les autres initiatives, il semble par conséquent nécessaire de créer des opportunités de travail pouvant impliquer, même de façon temporaire, les familles qui ne possèdent pas de terre à cultiver, les travailleurs saisonniers ou ceux qui ne travaillent que sporadiquement ; promouvoir et soutenir la création de petites coopératives de travailleurs ou d'autres formes d'entreprise agricole (y compris celles ayant pour but des activités de services); réaliser des activités de formation professionnelle (pour ceux qui possèdent des qualifications spécifiques) et de vulgarisation agricole (*extension service*) en vue d'améliorer les cultures et la productivité en général; favoriser l'accès au crédit ou au micro crédit à conditions de faveur; fournir ou favoriser la création de services locaux pour les producteurs agricoles (organisations en mesure de fournir des services, des structures, des outils et des matériaux); créer des services de soutien pour les travailleurs ou les familles qui, en raison de situations particulières (maladie, perte de récolte, impossibilité temporaire de travailler) se trouvent exposées à des situations de difficulté temporaire ou, en alternative, soutenir les sujets offrant déjà ces services.

Dans un deuxième temps, il est fait référence à la possibilité de construire une banque de données très détaillée contenant les informations, également exprimées en valeurs absolues ou en pourcentages, concernant la présence de ressources humaines, de structures, d'infrastructures, de services, etc., dans chacune des sous-zone prise en considération par l'analyse effectuée. Il s'agit d'une grande occasion, dans le contexte de projets intervenant dans des zones territoriales de dimensions limitées, comme celles d'un village, et où les relevés ponctuels ne sont normalement pas effectués, comme dans les zones rurales des pays africains.





**BIBLIOGRAPHIE**  
*(en préparation)*



## **ANNEXES**





<b>1. Sexe</b>	M <input type="checkbox"/> 1	F <input type="checkbox"/> 2		
<b>2. Age</b>	/ __/ __/ années			
<b>3. Situation de famille</b>	Célibataire <input type="checkbox"/>	Marié <input type="checkbox"/>	Divorcé <input type="checkbox"/>	Veuf/ve <input type="checkbox"/>

<b>4. Niveau d'études</b>		
• aucun	• autre niveau supérieur (baccalauréat, form. professionnelle, etc.)	
• école primaire	• autre type d'études (école coranique, etc.)	
• école secondaire	(si autre niveau) svp, spécifier	
<i>(si la réponse est "aucun")</i>		
<b>4.1. Est en mesure de</b>	Lire <input type="checkbox"/>	Écrire <input type="checkbox"/>

**5. Combien de personnes vivent actuellement avec vous ? (svp, préciser, lien familial ou type de relation, âge et si elles sont économiquement dépendante de vous – totalement ou partiellement – ou non)**

Lien de parenté ou type de relation	Age	Activité (études, travail, chômage, etc.)	Dépendance économique
			Tot. Part. Non
			Tot. Part. Non
			Tot. Part. Non
			Tot. Part. Non
			Tot. Part. Non
			Tot. Part. Non
			Tot. Part. Non
			Tot. Part. Non

**6. Quelle est votre activité?**

Occupé <input type="checkbox"/>	Chômeur <input type="checkbox"/>	Femme au foyer <input type="checkbox"/>	Écolier, étudiant <input type="checkbox"/>	Retraité, rentier <input type="checkbox"/>	Veillard <input type="checkbox"/>	Grand malade/ infirme <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>
------------------------------------	-------------------------------------	--	---	---	--------------------------------------	---	-----------------------------------

*(si occupé)*

**6.1. Quelle est votre situation dans le travail?**

Salarié <input type="checkbox"/>	Indépendant <input type="checkbox"/>	Employeur <input type="checkbox"/>	Aide-familiale <input type="checkbox"/>	Apprenti <input type="checkbox"/>
-------------------------------------	---	---------------------------------------	--	--------------------------------------

**6.2. Votre travail est**

Permanent <input type="checkbox"/>	Saisonnier <input type="checkbox"/>	Occasionnel <input type="checkbox"/>
---------------------------------------	--	---

*(Si occasionnel)* spécifier la fréquence : \_\_\_\_\_



J'achète de la nourriture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je vis de la nourriture que je produis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Je demande/je reçois de la nourriture gratuite (parents, amis, autres)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je récupère les restes et rebuts (des habitations, des marchés, les détritrus, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai recours à des formes de soupe populaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres (svp, préciser.....)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**11. Faites-vous en sorte de manger au moins deux fois par jour?**

Régulièrement <input type="radio"/>	Parfois <input type="radio"/>	Jamais ou presque jamais <input type="radio"/>
--	----------------------------------	---

**12. Disposez-vous des équipements suivants?**

Cuisinière <input type="radio"/>	Radio <input type="radio"/>	Téléphone portable <input type="radio"/>	Vélo <input type="radio"/>	Autre moyen de transport <input type="radio"/> préciser _____	Objets de valeur (ex. bijoux, tableaux, etc) <input type="radio"/>
-------------------------------------	--------------------------------	---	-------------------------------	---	---

**13. Le cas échéant, pouvez-vous nous dire ce que vous utilisez parmi les objets suivants? (il est possible de donner plus d'une réponse)**

vêtements pour des occasions spéciales (vêtements élégants, traditionnels)	<input type="radio"/>
produits pour l'hygiène (savon, pâte dentifrice)	<input type="radio"/>
chaussures	<input type="radio"/>
peignoir	<input type="radio"/>
brosse à dents	<input type="radio"/>
maquillage/parfum	<input type="radio"/>
après-rasage/parfum	<input type="radio"/>

**14. Pouvez-vous décrire une de vos journées habituelles?**

---



---



---



---



---

*(pour les interviewés avec enfants)*

	souvent	parfois	jamais
<b>15. Essayez-vous de vous tenir au courant de ce que font vos enfants pendant la journée?</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>16. Donnez-vous des conseils à vos enfants?</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**17. Pouvez-vous économiser de l'argent?**

Oui  Non

*(si oui)*

**17.1. Pourquoi économisez-vous de l'argent? (il est possible de donner plus d'une réponse)**

pour avoir des ressources pour les périodes où je ne travaille pas	<input type="radio"/>
pour réaliser un achat planifié (svp, préciser.....)	<input type="radio"/>
pour faire face à l'imprévu	<input type="radio"/>
pour envoyer mes enfants à l'école	<input type="radio"/>



pour rembourser mes dettes	o
autres (svp, préciser.....)	o

<b>18. Avez-vous tenté d'emprunter de l'argent récemment?</b> (il est possible de donner plus d'une réponse)			
Oui, auprès d'organismes de crédit ou d'autres institutions formelles			<input type="radio"/>
Oui, auprès d'associations à caractère informel			<input type="radio"/>
Oui, auprès de mes proches ou connaissances			<input type="radio"/>
autres (svp, préciser.....)			<input type="radio"/>
Non			<input type="radio"/>
<i>(si oui)</i>			
<b>18.1. Pour quelle raison avez-vous demandé un prêt?</b>			
_____			
_____			
_____			
<b>19. Qu'avez-vous fait au cours des dernières années pour améliorer votre situation financière?</b> (il est possible de donner plus d'une réponse)			
J'ai cherché du travail (formel ou non)	<input type="radio"/>	J'ai cherché un meilleur travail afin de quitter celui que j'ai maintenant	<input type="radio"/>
J'ai cherché un travail supplémentaire	<input type="radio"/>	J'ai entamé une activité de travail autonome	<input type="radio"/>
J'ai pris des cours de formation professionnelle	<input type="radio"/>	J'ai fait travailler d'autres membres de ma famille	<input type="radio"/>
Je me contente de ce que j'ai (je n'ai rien fait d'autre)	<input type="radio"/>	autres (svp, préciser.....)	<input type="radio"/>
<b>20. Durant vos périodes de difficultés financières, avez-vous fait les activités suivantes?</b> (il est possible de donner plus d'une réponse)			
transport de biens, petits déménagements	<input type="radio"/>	emballage de produits alimentaires	<input type="radio"/>
offre de services domestiques	<input type="radio"/>	participation à des activités pas totalement légales	<input type="radio"/>
location d'une partie du logement	<input type="radio"/>	tenter la chance à la loterie nationale ou autres jeux	<input type="radio"/>
vente de biens qui m'appartiennent afin de réaliser de l'argent	<input type="radio"/>	mendier	<input type="radio"/>
confection ou vente de vêtements	<input type="radio"/>	prier	<input type="radio"/>
vente informelle de produits alimentaires ou d'autres objets	<input type="radio"/>	troc	<input type="radio"/>
fabrication d'outils ou d'instruments pour la maison	<input type="radio"/>	autres (svp, préciser.....)	<input type="radio"/>

<b>21. Avec quelle fréquence:</b>			
	quelques fois par mois	quelques fois par an	jamais ou presque jamais
lisez-vous les journaux et magazines	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
lisez-vous des livres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
regardez vous les nouvelles à la TV ou les écoutez-vous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

regardez ou écoutez-vous des programmes culturels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------

<b>22. Avez-vous participé récemment à une quelconque manifestation (manifestation publique, pétition, etc.)</b>		
Souvent <input type="radio"/>	Parfois <input type="radio"/>	Jamais <input type="radio"/>
<b>23. Avez-vous pris part récemment à un quelconque projet ou une initiative pour améliorer vos conditions de vie ou celle d'autres personnes (initiatives visant à améliorer les espaces communs, initiatives à caractère social etc.)?</b>		
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
<b>24. Participez-vous aux élections?</b>		
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
<b>25. Avez-vous été membre d'associations, coopératives, groupes ou autres collectivités?</b>		
Oui, dans le passé, jusqu'au /__/__/__/__/ <input type="radio"/>	Oui, je le suis actuellement <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
<i>(Si oui)</i>		
<b>25.1. A quel type d'association, coopérative ou groupe avez-vous appartenu ou appartenez-vous (donner le nom et les objectifs)</b>		
_____		
_____		
_____		

<b>26. Avec quelle fréquence voyez-vous ou parlez-vous aux membres de votre famille qui n'habitent pas avec vous, vos amis ou vos voisins?</b>			
	souvent	parfois	jamais
membres de la famille qui n'habitent pas avec vous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
amis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
voisins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>27. Est ce que vous vous entraidez avec ceux-ci (membres de la famille, amis, voisins) dans des situations de difficulté? (on considère aussi comme entraide si on demande des conseils aux interviewés)</b>			
Oui, souvent <input type="radio"/>	Oui, mais seulement de temps en temps <input type="radio"/>	Non, jamais <input type="radio"/>	
<b>28. Avec quelle fréquence voyez-vous les organisations suivantes?</b>			
	souvent	parfois	jamais
institutions publiques (ex. administration locale)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
organisations sociales ou politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
organisations à caractère religieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
associations de bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
associations sportives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
communauté ethnique d'appartenance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>29. Avez-vous bénéficié récemment d'une aide gratuite sous la forme:</b>			
	souvent	parfois	jamais
de dons d'argent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
aide financière (allocations, retraite)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de dons sous forme de vêtements, meubles, etc.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

d'offres de services (santé, social, éducation, aide pour expédier des affaires bureaucratiques, compagnie etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
autres (préciser.....)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<i>(si vous avez reçu des formes d'aide gratuite au moins quelques fois)</i>			
<b>29.1. Qui vous a fourni le soutien susdit? (il est possible de donner plus d'une réponse)</b>			
membres de la famille (même résidant au dehors du village)	<input type="radio"/>	organisations à caractère religieux	<input type="radio"/>
amis	<input type="radio"/>	associations de bénévoles	<input type="radio"/>
voisins	<input type="radio"/>	membres de communauté ethnique	<input type="radio"/>
institutions publiques	<input type="radio"/>	aumône de personnes riches	<input type="radio"/>
administration locale	<input type="radio"/>	autres (svp, préciser _____)	<input type="radio"/>
organisations sociales ou politiques	<input type="radio"/>		

<b>30. Pendant combien de temps avez-vous été dans le besoin?</b>					
Toujours <input type="radio"/>	Période de 10 à 30 ans <input type="radio"/>	Pendant environ 5 ans <input type="radio"/>	Pendant environ 2 ans <input type="radio"/>	Pendant quelques mois <input type="radio"/>	Il s'agit d'une situation dans laquelle je me trouve périodiquement <input type="radio"/>
<b>31. Est-ce que votre famille d'origine était pauvre?</b>					
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>					
<b>32. Comment jugez-vous votre situation économique présent par rapport à celle de votre famille d'origine?</b>					
Meilleure <input type="radio"/>	Environ la même <input type="radio"/>			Pire <input type="radio"/>	
<b>33. Quel est à peu près votre budget? (Combien estimez-vous dépenser chaque jour - choisir l'une des possibilités)</b>					
journalier <input type="radio"/>	hebdomadaire <input type="radio"/>			mensuel <input type="radio"/>	
F CFA    _ _ _ _ _ _ _ _	F CFA    _ _ _ _ _ _ _ _			F CFA    _ _ _ _ _ _ _ _	

<b>34. A votre avis, quelles ont été les raisons principales qui vous ont amené à vous trouver dans le besoin?</b>		
(événement ou série d'événements)	(date ou dates)	(effets négatifs concrets sur votre vie)
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

<b>35. A votre avis, quels sont les événements qui vous aideraient à en sortir?</b>
_____
_____
_____

<b>36. A votre avis, quels sont les personnes qui vous aideraient à en sortir?</b>
--

Je dois compter sur moi-même ○	D'autres personnes ○	Institutions ○	Je ne sais pas ○
Autres, svp, préciser			

<b>37. Pensez-vous que dans le futur proche, vos conditions vont:</b>			
S'améliorer ○	Rester les mêmes ○	Se dégrader ○	Je ne sais pas ○

<b>38. En pensant à votre vie et votre situation actuelle, vous sentez-vous:</b>			
heureux	○	triste	○
fort	○	fatigué	○
plein d'espoir	○	désespéré	○
chanceux	○	malchanceux	○
satisfait	○	déçu	○

**Grille d'observation à compléter à la fin de l'entretien**

Fournir de brèves informations sur l'interviewé, en particulier, sur l'apparence de la personne (l'interviewé semble propre, négligé, soigné, fatigué, etc.), sur l'habillement (vêtements, chaussures, ornements, etc.), sur le comportement (avant, durant et après l'entretien), ou sur le degré de la perte d'identité (l'interviewé semble avoir des problèmes d'abus d'alcool, de désordres mentaux évidents; durant l'entretien, il est apparu que l'interviewé a connu des événements traumatisants comme l'abandon d'enfants, la prostitution, la drogue, des activités criminelles, etc.)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

S'il est possible, fournir de brèves informations sur le logement de l'interviewé (type de construction, type de toit, carrelage, meubles, nombre de pièces, services, etc.)

---

---

---

---

**Autres observations**

---

---

---



**RECHERCHE-ACTION SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION  
SOCIALE EN MILIEU RURAL  
(ESPAR)**

**Questionnaire pour les focus groups  
QFG**

CODE : \_ \_ \_ \_ \_

VILLAGE: _____	COMMUNE : _____
DISTRICT: _____	ARRONDISSEMENT : _____
DEPARTMENT: _____	PROVINCE : _____
ANIMATEUR DU FOCUS GROUP: _____	
DATE:                    /_/_/_/_/_/_/_/_	DUREE: _____

<b>PARTICIPANTS AU FOCUS GROUP</b>	
<b>Profession ou activité (sur la base de laquelle ils ont été inclus dans le <i>focus group</i>)</b>	

**A. CARACTERISTIQUES DE LA POPOULATION**

1. Nombre de familles/ménages	N.	4. Nombre Femmes	N.
-------------------------------	----	------------------	----



2. Population totale	N.	5. Nombre Enfant (0-9 ans)	N.
3. Nombre Hommes	N.	6. Population (50 ans et plus)	N.

## B. CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

7. Distance par rapport au chef-lieu de Province	Km :			
8. Distance par rapport à la ville la plus proche	Km :                      Nom de la ville :			
9. La route qui y mène est bitumée	Oui	Non	Partiellement	
10. Etat actuel de la route	Bon	Passable	Mauvais	
10.1 Secteurs prédominants d'activités de la population (en %)	Agr.	Elev.	Services	Petit Com.

## C. EXCLUSION SOCIALE

### C. 1. Habitat et risques environnementaux

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	% ou v.a.
11. habitations construites dans des lieux peu appropriés, comme les berges des fleuves, les flancs de coteaux présentant des risques de glissement de terrain, etc.	○	●	●●	●●●	%
12. établissements informels (maisons sommaires ou bidonvilles, surtout de réfugiés, etc.)	○	●	●●	●●●	%
13. habitations sans latrines	○	●	●●	●●●	%
14. habitations sans accès à l'eau potable (point d'eau à plus de 400 mètres de marche)	○	●	●●	●●●	%
15. électricité dans le village	○	●	●●	●●●	XXXXXX
16. risque de désastres naturels (terrains meubles ou sujets à glissements, pièces ou cours d'eau sujets au risque de débordement ou à d'autres problèmes à caractère hydrogéologique, sécheresse)	○	●	●●	●●●	XXXXXX
17. territoires sujets à situation de pollution (décharges d'ordures ménagères et/ou égouts à ciel ouvert, fleuves pollués, utilisation excessive de produits phyto-sanitaires, établissements industriels ou autres)	○	●	●●	●●●	XXXXXX

### C. 2. SANTE

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	% ou v.a.
18. cas des maladies sexuellement transmissibles MST et SIDA	○	●	●●	●●●	v.a.
19. cas des maladies liées à l'insalubrité de l'environnement (paludisme, maladies hydriques et maladies respiratoires aigües)	○	●	●●	●●●	%
20. personnes ayant des handicaps physiques et mentaux	○	●	●●	●●●	%
21. problèmes d'alcoolisme (personnes alcooliques)	○	●	●●	●●●	%
22. cas de malnutrition des enfants	○	●	●●	●●●	v.a.
23. mortalité infantile	○	●	●●	●●●	%
	absent	pas facile	partiellement facile	facile	distance du village
24. accessibilité aux centres/postes de santé (cases santé)	○	●	●●	●●●	Km
25. accessibilité aux pro-pharmacie, pharmacies ou dispensaires (distance)	○	●	●●	●●●	Km
26. accessibilité aux hôpitaux (distance)	○	●	●●	●●●	Km
27. disponibilité de médicaments de première nécessité dans les hôpitaux, les pro-pharmacies et les pharmacies	○	●	●●	●●●	XXXXXX

### C. 3. TRAVAIL

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	% ou v.a.
28. chômage de métier	○	●	●●	●●●	%
29. importance de la migration au dehors du village pour chercher un emploi	○	●	●●	●●●	v.a.
30. familles qui n'ont pas de la terre à cultiver	○	●	●●	●●●	%
31. enfants qui ne fréquentent pas l'école pour aller travailler (0-9 ans)	○	●	●●	●●●	%
32. personnes qui travaillent dans des conditions dangereuses ou insalubres	○	●	●●	●●●	%

### C. 4. INTELLIGENCE

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	% ou v.a.
33. personnes (+ de 14 ans) dans le village qui ne savent ni lire ni écrire	○	●	●●	●●●	%
34. enfants qui abandonnent l'école avant d'avoir achevé le cycle primaire	○	●	●●	●●●	%
35. personnes avec un titre d'étude supérieur ou universitaire qui sont chômeurs ou émigrés au dehors du village	○	●	●●	●●●	v.a.

/..

	absent	Pas facile	partiellement facile	facile	distance du village
36. accessibilité à l'école primaire (distance)	○	●	●●	●●●	Km
37. accessibilité aux centres de formation professionnelle (présence et distance)	○	●	●●	●●●	Km
	absent	inadéquat	partiellement adéquat	adéquat	
38. présence de personnel enseignant (nombre, formation/qualification)	○	●	●●	●●●	XXXXX
39. disponibilité d'équipements didactique et fourniture de matériel pédagogique etc.	○	●	●●	●●●	XXXXX

### C. 5. CRIMINALITE

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	
40. délinquance de jeunes	○	●	●●	●●●	XXXXX
41. banditisme	○	●	●●	●●●	XXXXX
42. crimes, vols, intimidations	○	●	●●	●●●	XXXXX
43. vente de drogue	○	●	●●	●●●	XXXXX
44. usure	○	●	●●	●●●	XXXXX
45. abigéat	○	●	●●	●●●	XXXXX

/..

	absent	insuffisant	partiellement suffisant	suffisant	
46. présence de la gendarmerie (forces de police)	○	●	●●	●●●	XXXXX

## C. 6. GENRE

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	% ou v.a.
47. cas de violence sur les femmes au sein de la famille (mauvais traitement)	○	●	●●	●●●	XXXXXX
48. tendance à ne pas scolariser les petites filles	○	●	●●	●●●	%
49. prostitution	○	●	●●	●●●	XXXXXX
50. préjudices causés aux veuves, mères célibataires, aux femmes séparées ou divorcées	○	●	●●	●●●	XXXXXX
51. discrimination à l'égard des femmes dans la vie sociale (dans les institutions, les associations, etc.)	○	●	●●	●●●	*
52. discrimination à l'égard des femmes pour ce qui est du droit de famille (heritage)	○	●	●●	●●●	XXXXXX

\* indiquer le nombre de femmes du village élues dans l'administration publique à tous les niveaux, et surtout Comités de développement

## C. 7. FAMILLE

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	% ou v.a.
53. familles séparées par le divorce, répudiation ou abandon par le chef de famille	○	●	●●	●●●	v.a.
54. femmes chef de ménage	○	●	●●	●●●	%
55. familles nombreuses (10 membres et plus)	○	●	●●	●●●	%
56. personnes âgées vivant seules	○	●	●●	●●●	v.a.
	absent	Pas facile	partiellement facile	facile	distance du village
57. accessibilité aux structures ou autres formes d'assistance pour les groupes faibles	○	●	●●	●●●	Km.

## C. 8. COMMUNICATION

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	% ou v.a.
58. présence de la télévision dans les maisons particulières	○	●	●●	●●●	%
59. présence de radio dans les maisons particulières	○	●	●●	●●●	%

/.

	absent	insuffisant	partiellement suffisant	suffisant	
60. réseau de transport public ou collectif (couverture et fréquence)	○	●	●●	●●●	XXXXXX
61. journaux et revues périodiques	○	●	●●	●●●	XXXXXX
	absent	inadéquat	partiellement adéquat	adéquat	
62. accessibilité aux bureaux de poste (distance)	○	●	●●	●●●	Km

## C. 9. ADMINISTRATION PUBLIQUE

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	% ou v.a.
63. inscription à l'état civil	○	●	●●	●●●	%

/.

	absent	peu satisfaisant	partiellement satisfaisant	satisfaisant	% ou v.a.
64. accessibilité aux bureaux administratifs locaux (distance, jours d'ouverture, etc.)	○	●	●●	●●●	Km
65. qualité des services de livraison de papiers d'identité	○	●	●●	●●●	XXXXXX
66. présence des fonctionnaires de l'administration locale	○	●	●●	●●●	XXXXXX

en contact avec le public (nombre et disponibilité)					
---	--	--	--	--	--

### C. 10 DESORDRE INSTITUTIONNEL

	absent	peu répandue	moyennem. répandue	très répandue	
67. formes de discrimination ethnique et linguistique (dans l'éducation, l'accès à l'emploi, la rémunération, les services et la culture)	○	●	●●	●●●	XX
68. abus d'autorité de la part des la gendarmerie	○	●	●●	●●●	XX
69. conflits entre partis politiques différents	○	●	●●	●●●	XX
70. discrimination ou conflits religieux	○	●	●●	●●●	XX
71. conflits entre groupes "professionnels" (agriculteurs, éleveurs, etc.)	○	●	●●	●●●	XX

### E. SOCIETE CIVILE

Il ya dans le village :	OUI	NON	Nombre	Ils développent actuellement des activités ou des projets?		Avec quelle fréquence se réunissent-ils/elles ?**				
				Oui	Non	1	2	3	4	5
72. comité de développement villageois	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
73. ONGs nationales ou locales	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
74. ONGs internationales	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
75. Projets de développement	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
76. groupes d'aide mutuelle et micro crédit communautaire	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
77. groupes artistiques, culturels, musicaux et sportifs	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
78. églises et congrégations religieuses	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
79. coopératives ou association d'agriculteurs ou d'éleveurs	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
80. associations de femmes	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
81. associations de protection et d'aide aux groupes (personnes âgées, porteurs de handicap, etc.)	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
82. syndicats et partis politiques	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
83. administrations publiques locales	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5
84. autres (surtout GIC-GIE, spécifier)	○	○		Oui	Non	1	2	3	4	5

\*\* signaler: 1 si tous les jours; 2 si plus d'une fois par semaine; 3 si une fois par semaine; 4 si plus d'une fois par mois; 5 si une fois par mois ou moins ou occasionnellement (sans une périodicité fixe)

	Quelles sont les activités et les projets principaux réalisés par ces organisations dans le village?
72.1. Comité de développement villageois	
73.1. ONGs nationales ou locales	
74.1. ONGs internationales	
75.1. Projets de développement	
76.1. groupes d'aide mutuelle et micro crédit communautaire	
77.1. groupes artistiques, culturels,	

musicaux et sportifs	
78.1. églises et congrégations religieuses	
79.1. coopératives ou associations d'agriculteurs ou d'éleveurs	
80.1. associations de femmes	
81.1. associations de protection et d'aide aux groupes (personnes âgés, etc.)	
82.1. syndicats et partis politiques	
83.1. administrations publiques locales	
84.1. autres (surtout GIC-GIE, spécifier)	

## F. ACTION SOCIALE

85. la population du village actuellement participe avec des matériaux ou à travers main-d'œuvre à la réalisation de projets de développement économique ou social?	Dans une mesure ample	Dans une mesure moyenne	Dans une mesure faible	Il n'y a pas de projets	
86. Outre les éventuels projets en cours, le village a participé pendant les 15 ans derniers à la réalisation de projets de développement économique ou social?	Dans une mesure ample	Dans une mesure moyenne	Dans une mesure faible	Il n'y a pas de projets	
87. Dans ce village existe-t-il l'habitude de aider un parent ou un voisin quand il doit construire sa maison ?	Dans une mesure ample	Dans une mesure moyenne	Dans une mesure faible	Il n'y a pas eu des cas	
88. Dans ce village existe-t-il l'habitude de aider un parent ou un voisin quand il doit faire des grands travaux champêtres?	Dans une mesure ample	Dans une mesure moyenne	Dans une mesure faible	Il n'y a pas eu des cas	
89. Dans ce village il y a eu la participation de la population dans des cas d'urgence (sécheresse, inondations, etc.)?	Très forte	Moyenne	Faible	Aucune	Il n'y a pas eu des cas
90. Dans ce village combien de mères reçoivent un soutien de la part de la famille (parents, belle mère, belle sœur, etc.) pour les soins aux enfants?	Beaucoup de femmes	Moyennement	Peu de femmes	Aucune	
91. combien de mères reçoivent l'aide de ses voisins pour les soins aux enfants?	Beaucoup de femmes	Moyennement	Peu de femmes	Aucune	

## G. FACTEURS TERRITORIAUX

DANS LE VILLAGE DISPONIBILITE DE:	OUI	NON	
92. guichets bancaires ou établissements de micro-finance	○	○	n.
93. cabinet de professionnels	○	○	n.
94. boutiques pour la vente au détail	○	○	n.
95. marchés	○	○	Périodicité
96. entreprises (de tous types, même groupes de producteurs agricoles)	○	○	n.
97. grenier villageois ou magasins de stockage	○	○	n.
98. bains détenteurs	○	○	n.
99. maisons communautaires	○	○	n.
100. pistes rurales	○	○	Etat*:
101. ponceaux	○	○	n.
102. dalots/radiers (caniveaux)	○	○	n.
103. puits d'eau non équipés	○	○	n.
104. puits d'eau avec pompe (manuelle ou à moteur)	○	○	n.

105.	structure formelle périodique de commercialisation des produits agricoles (revendeurs et acheteurs)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Périodicité:
106.	Moulin à écraser	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
107.	Groupes électrogènes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.

\*l'état des pistes rurales pourra être: bon; passable; mauvais

<b>G. CAPITAL COGNITIF</b>			
DANS LE VILLAGE PRESENCE DE:	OUI	NON	NOMBRE
108. avocats	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
109. pharmaciens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
110. médecins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
111. infirmiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
112. instituteurs et professeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
113. agronomes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
114. ingénieurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
115. sage-femmes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
116. dirigeants politiques et syndicaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
117. cadres de la fonction publique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
118. charpentiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
119. forgerons	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
120. menuisiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
121. mécaniciens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
122. plombiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
123. maçons	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
124. artisans	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
125. hommes avec le diplôme d'école supérieure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
126. femmes avec le diplôme d'école supérieure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
127. homme avec le diplôme universitaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
128. femmes avec le diplôme universitaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
129. personnel religieux (prêtres, catéchistes, sœur, Imam, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
130. Tradi-praticiens (médecins traditionnels)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
131. Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.